ESCADRE AÉRIENNE

Points de vue de commandants de l'ARC durant le conflit de 2011 en Libye

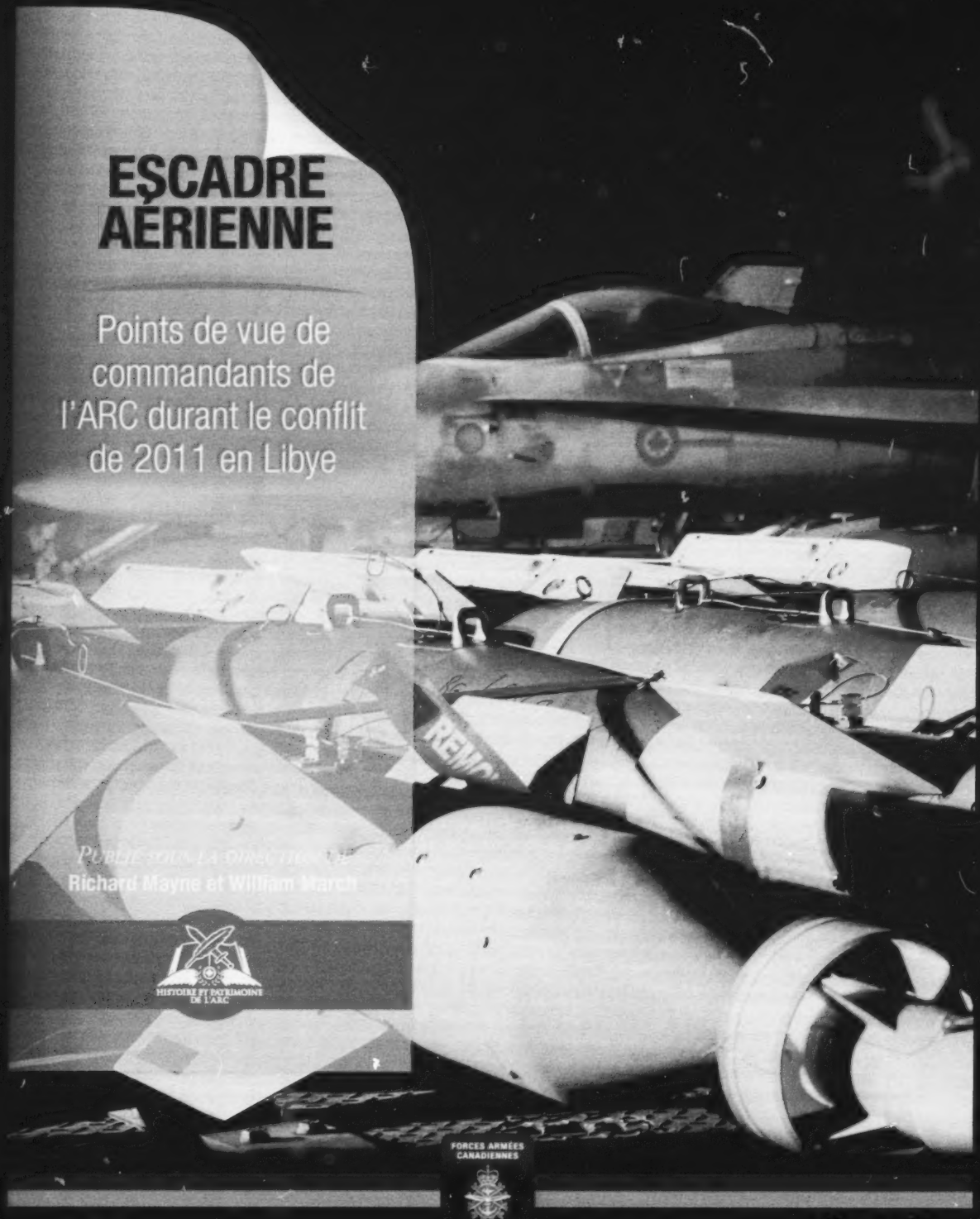

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

Richard Mayne et William March

HISTOIRE ET PATRIMOINE DE L'ARC

FORCES ARMÉES CANADIENNES

CANADIAN ARMED FORCES

Défense nationale National Defence

Canada

ESCADRE AÉRIENNE :

Points de vue de commandants de l'ARC durant le conflit de 2011 en Libye

Publié sous la direction de
Richard Mayne et William March

Numéro de catalogue : D2-401/2018
Numéro ISBN : 978-0-660-26995-5
Cette publication est disponible en ligne, sur intranet à l'addresse suivante : Trenton.mil.ca/lodgerCFAWC/eLibrary/eLibrary_f.asp ou sur Internet à www.rcaf-arc.forces.gc.ca/cfawc/eLibrary/eLibrary_f.asp.

Conception graphique et édition : Section de la production du Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes.

Cette publication a été préparée pour le ministère de la Défense nationale du Canada, mais les opinions qu'elle contient sont strictement celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement la politique ou l'opinion des organismes publics comme le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada.

Photos : MDN

© Sa Majesté la Reine, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2018

TABLE DES MATIÈRES

Théâtre de l'Opération MOBILE iv

Introduction v
Par Richard Oliver Mayne, Ph. D., CD, et le major William March, CD

Chapitre 1 L'expérience canadienne : Opération MOBILE 1
Par Richard Oliver Mayne, Ph. D., CD

Chapitre 2 La puissance aérienne de l'ARC au-dessus de la Libye : une différence sur le plan stratégique 30
Par le brigadier-général Alain Pelletier, MSM, CD

Chapitre 3 Point de vue du commandant de l'élément de coordination aérienne et de l'escadron d'appui tactique 47
Par le colonel Eric Kenny, MSM, CD

Chapitre 4 Force opérationnelle Naples : un autre chat à fouetter 60
Par le brigadier-général Paul Ormsby, OMM, CD

Chapitre 5 La Force opérationnelle Libeccio passe enfin sous un commandement unifié 74
Par le major-général Derek Joyce, OMM, MSM, CD

Galerie d'images Opération MOBILE 85

THÉÂTRE DE L'OPÉRATION MOBILE

Introduction

Par Richard Oliver Mayne, Ph. D., CD, et le major William March, CD

De tous les déploiements de l'Aviation royale canadienne (ARC), l'opération (Op) MOBILE, appellation de l'assistance militaire que le Canada a prêtée aux Nations Unies en vue de protéger les civils pendant la guerre civile en Libye en 2011, a sans doute été la plus réussie. En effet, l'Aviation canadienne, dont le titre a été changé en pleine mission pour inclure comme par le passé l'adjectif « royale », a fourni une force d'une taille adéquate qui s'est surpassée. Le fait que l'Op UNIFIED PROTECTOR (OUP), une mission de plus grande envergure menée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ait été sous la responsabilité d'un officier supérieur de l'ARC, le lieutenant-général Joseph Jacques Charles « Charlie » Bouchard, semble mettre en évidence que l'ARC jouait un rôle essentiel dans une mission que beaucoup considéraient comme une noble croisade lancée pour protéger la vie de personnes innocentes. Il est certainement très intéressant de noter qu'environ 10 pour cent des munitions larguées sur la Libye l'ont été par des chasseurs CF188 du Canada et que les CP140 Aurora ont excellé dans leur rôle de renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR). Le rendement de ces derniers leur a d'ailleurs valu les louages d'un commentateur, qui les a surnommés « les étoiles insoupçonnées de l'Opération MOBILE[1] ». Ne voulant pas être en reste par rapport à leurs camarades des chasseurs et des patrouilles à long rayon d'action, les ravitailleurs CC150 Polaris de l'ARC ont répondu à un besoin essentiel au sein de l'Alliance de l'OTAN, lorsque celle-ci a constaté que le nombre de ravitailleurs en vol était insuffisant pour répondre à la demande dans le ciel de la Libye, et les hélicoptères CH124 Sea King ont réalisé un travail essentiel, décollant depuis les frégates de la Marine royale canadienne (MRC). Enfin, les CC130 Hercules et les CC177 Globemaster III ont veillé à ce que les exigences en matière de soutien logistique de la mission soient satisfaites. Les CC177 ont également rempli un rôle tactique essentiel de ravitaillement en vol.

Des précisions sur l'Op MOBILE sont présentées dans le premier chapitre, qui est la réimpression d'un livre exhaustif sur l'OUP publié par RAND Corporation et qui met en contexte de façon générale les témoignages qui suivent[2]. En effet, les chapitres de ce livre constituent l'élément central de la présente publication parce qu'ils ont été rédigés par des membres et des commandants des équipes tactique et opérationnelle ayant servi pendant l'Op MOBILE. On ne saurait trop insister sur la valeur de leurs témoignages, car ils offrent souvent des points de vue uniques et personnels qui ne sont pas toujours véhiculés dans le contenu parfois aride des documents opérationnels et des comptes rendus d'état-major produits pendant les missions. Ainsi, les témoignages, tels que ceux-ci-après, servent de compléments à la documentation officielle et ajoutent du sel à l'expérience générale de l'Op MOBILE, ce qui permet d'en acquérir une meilleure compréhension.

En conséquence, les chapitres de la présente publication ont été ordonnés de manière à ce que les lecteurs prennent connaissance d'abord du point de vue tactique d'un commandant de détachement, puis de la perspective des militaires les plus élevés en grade de l'ARC qui œuvraient au niveau opérationnel dans le théâtre pendant l'Op MOBILE. Donc, le tout commence par le témoignage fascinant du colonel (maintenant brigadier-général) Eric Kenny. Il a participé à l'Op MOBILE en tant que commandant du détachement de Trapani, est revenu au Canada et a fait partie d'un autre déploiement dans le cadre de l'opération, cette fois-ci à titre de commandant de l'élément de coordination de la composante aérienne. Les chapitres suivants présentent les expériences personnelles du colonel (maintenant major-général) Alain Pelletier, commandant de la Force opérationnelle Libeccio (FOL), du colonel (maintenant major-général) Paul Ormsby, commandant de la Force opérationnelle Naples (FON) et du brigadier-général intérimaire (maintenant major-général) Derek Joyce, commandant de la Force opérationnelle Libeccio (abrégée en FO LIB pour la différencier de la FOL). (Il est à noter qu'à partir du 7 août 2011, la FOL et la FON ont été réunies sous un seul commandement. Cette réorganisation sera expliquée dans le livre.)

Chacun des auteurs offre un récit admirable de leur séjour dans le théâtre et aucun avant-propos ne pourrait leur rendre justice. Toutefois, en vue de donner aux lecteurs une idée de ce que la présente publication apporte à la littérature, nous présenterons une brève description de quelques-uns des principaux thèmes qui sont abordés dans les chapitres. Par exemple, les dispositions en matière de commandement et contrôle (C2) pendant l'Op MOBILE, lesquelles étaient uniques et posaient problème au départ, représentent un sujet traité dans l'ensemble de la publication. La manière dont les nouveaux problèmes de C2 ont été cernés et finalement réglés est très instructive et mérite d'être étudiée attentivement par ceux qui souhaitent bien comprendre ce sujet important. Les problèmes de logistique qui découlent du fait que l'ARC a lancé l'Op MOBILE très rapidement et « modérément » fournissent aussi une mine de leçons à retenir sur les exigences en matière de soutien d'une opération majeure. Les difficultés liées au ciblage et les complications associées à la politique « aucune perte civile » qui s'applique aux opérations aériennes modernes constituent un autre sujet traité en profondeur et avec discernement. Le fait que l'Op MOBILE était surnommée à la blague « une guerre Blackberry » pour l'ARC, à tout le moins au début du déploiement, aide à mieux comprendre le besoin de fournir des trousses de communication adéquates dans le théâtre pendant un déploiement.

Il ne s'agit ici que d'un aperçu des questions épluchées dans la publication. Parmi les autres sujets d'intérêt, mentionnons l'élaboration de la doctrine de la guerre expéditionnaire aérienne, les règles d'engagement, les problèmes financiers (ce qui inclut la difficulté de l'ARC à parfois payer ses factures dans le théâtre), l'entreposage de l'armement, le traitement, l'échange et la diffusion du renseignement, la coalition ainsi que des facteurs communs qui compliquaient quelquefois la mission. (Il est important de noter que les auteurs prêtent la même attention aux nombreux aspects de l'Op MOBILE qui ont réussi à l'ARC ou qui ont été sans heurts ou presque.) Ces aspects comprennent le

développement continu du CP140 Aurora, qui était auparavant uniquement un aéronef de lutte anti-sous-marine et qui est devenu une plateforme de RSR terrestre avant et pendant l'Op MOBILE; la transformation du CC150 en un ravitailleur en vol; l'utilisation des nouvelles nacelles de désignation d'objectifs avancée Sniper ainsi que l'acquisition subite et l'utilisation de munitions interarmes d'attaque directe par les chasseurs CF188; et le développement du rôle de coordinateur des attaques et de la reconnaissance des CP140. Voilà des cas de réussite qui ont grandement appuyé l'argument de l'ARC selon lequel elle est une force agile et adaptable.

Il est à espérer que la publication, bien qu'elle soit axée sur le C2, servira de catalyseur pour poursuivre la recherche et la rédaction sur les opérations de l'ARC en général et sur l'Op MOBILE en particulier. Les auteurs ont mis en lumière un grand nombre de sujets qui doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi par des experts et des analystes. En effet, l'historiographie de l'aviation militaire du Canada et de l'important rôle qu'elle a joué comme élément de la puissance nationale, est limitée, particulièrement depuis 1945. L'étude et l'analyse des tactiques, de l'équipement, des processus et des personnes exposées au danger sont essentielles et permettent de comprendre dans son ensemble l'approche du Canada envers la puissance aérienne ainsi que le perfectionnement professionnel et la maîtrise de la puissance aérienne des spécialistes en uniforme.

Néanmoins, sur un plan pratique et général, la présente publication constitue un effort déployé par l'ARC, particulièrement son bureau d'histoire et de patrimoine, pour recueillir activement au sein de la force aérienne les expériences au fur et à mesure qu'elles sont vécues ou peu de temps après. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de recueillir en temps opportun ce type de renseignements, spécialement l'histoire orale et les récits personnels. En vérité, de par sa nature, l'être humain a une mémoire qui s'émousse presque toujours au fil des ans et par conséquent, les souvenirs recueillis des décennies plus tard sont certainement différents des souvenirs recueillis immédiatement ou peu après. C'est la raison pour laquelle la Direction – Histoire et patrimoine de l'ARC a mis en œuvre un programme (dans le cadre duquel la présente publication s'inscrit) qui vise non seulement à préserver et à promouvoir l'histoire de l'ARC en conservant les données tirées des opérations en cours, mais également à fournir aux historiens de demain les outils dont ils auront besoin pour éventuellement raconter fidèlement ces histoires essentielles à la population canadienne et à d'autres populations. Le besoin est plus important que jamais. Selon le directeur du programme d'histoire orale de l'Université de la Californie, M. David Russell, la situation s'explique comme suit :

> l'histoire orale constitue l'un des outils analytiques les plus importants mis à la disposition des chercheurs d'aujourd'hui et son importance s'amplifiera au fur et à mesure que le téléphone, le télécopieur et le courrier électronique continuent de transformer le type de documents envoyés aux archives. (…) [Pour cette raison,] il est possible que l'histoire orale devienne la seule solution viable s'offrant à ceux qui souhaitent obtenir l'information du même type que celle fournie par de telles sources traditionnelles[3]. [Traduction]

L'argument de M. Russell est excellent. Il ne fait aucun doute que les courriers électroniques compliquent le monde des historiens plus que tout autre moyen de communication. Certains conservent leurs courriers électroniques ou impriment des copies papier pour leurs dossiers personnels, mais la plupart suppriment tout simplement la correspondance en cours ou en fin d'opération. Cela confère une crédibilité à la raison d'être d'un programme concret dans l'ARC en vue de consigner son histoire au fur et à mesure, mais il faut aussi tenir compte du fait qu'une grande part de la documentation officielle relative à l'Op MOBILE est classifiée et le demeurera pendant de nombreuses années. Un jour, cette documentation sera déclassifiée et l'histoire complète de l'Op MOBILE pourra être racontée. Les rédacteurs et contributeurs de la présente publication ont espoir que le contenu de cette documentation ajoutera un contexte essentiel que seuls l'histoire orale et les récits personnels peuvent fournir.

Abréviations

ARC	Aviation royale canadienne
C2	Commandement et contrôle
FOL	Force opérationnelle Libeccio
FON	Force opérationnelle Naples
Op	Opération
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OUP	Opération UNIFIED PROTECTOR
RSR	Renseignement, surveillance et reconnaissance

Notes

1. Comme il est indiqué dans le chapitre 1 : Richard Oliver Mayne, Ph. D., « L'expérience canadienne : Opération MOBILE », p. 16.

2. Karl P. Mueller, éd., *Precision and Purpose: Airpower in the Libyan Civil War*, Santa Monica, Californie, Rand Corporation, 2015, consulté le 23 janvier 2018, https://www.rand.org/pubs/research_reports/RR676.html.

3. David E. Russell, « Oral History Methodology, the Art of Interviewing », University of California, Santa Barbara, p. 2, consulté le 23 janvier 2018, http://www.history.ucsb.edu/faculty/marcuse/projects/oralhistory/199xDRussellUCSBOralHistoryWorkshop.pdf.

CHAPITRE 1

L'expérience canadienne : Opération MOBILE

Par Richard Oliver Mayne, Ph. D., CD

Note de la rédaction : Le présent article constituait à l'origine le chapitre 9 de l'ouvrage dirigé par Karl P. Mueller intitulé *Precision and Purpose: Airpower in the Libyan Civil War* (Santa Monica, RAND Corporation, 2015), et il est traduit ici avec l'autorisation nécessaire.

Introduction

Ce fut un accueil digne de ceux réservés aux héros. L'avion de patrouille à long rayon d'action CP140 aux moteurs vrombissants, des chasseurs tactiques CF188, l'avion ravitailleur CC150 Polaris et d'autres avions ayant joué un rôle clé au cours de la mission ont survolé en formation le Parlement du Canada le 24 novembre 2011 : ce défilé aérien a marqué la dernière action des Forces canadiennes (FC) dans le cadre de la participation fructueuse du Canada à l'opération UNIFIED PROTECTOR (OUP) menée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Ce défilé et une cérémonie spéciale présentée sur la Colline du Parlement en hommage au personnel des FC qui avaient pris part à la mission avaient pour but de saluer une belle réalisation. Le gouvernement voulait que le Canada joue un important rôle de chef de file en Libye, par l'intermédiaire de l'opération (Op) MOBILE (nom canadien de la mission qui visait à protéger les civils contre le régime de Mouammar Kadhafi), et l'Aviation royale canadienne (ARC) a aidé à produire ces effets. Un des principaux mandats de l'ARC consiste à fournir au Canada et à l'OTAN une puissance aérienne pertinente, efficace et adaptée aux besoins[1]; cependant, il n'a pas toujours été facile pour elle de le faire. Les pays plus petits membres de l'OTAN, tels que le Canada, ne possèdent pas les ressources de leurs alliés de plus grande taille et ont souvent du mal à trouver l'équilibre qui leur permet d'employer au mieux l'équipement, l'instruction, le personnel et la doctrine de manière à acquérir la disponibilité opérationnelle, l'agilité, la souplesse et la polyvalence voulues pour réagir aux situations imprévues[2].

L'ARC vient de se doter d'une nouvelle capacité axée sur une escadre expéditionnaire aérienne (EEA). S'appuyant sur la nouvelle doctrine des forces expéditionnaires aériennes, cette escadre est conçue pour fournir un mécanisme permettant de déployer rapidement la puissance aérienne du Canada et de produire des effets stratégiques un peu partout dans le monde sans perturber sensiblement les capacités existantes de la Force aérienne[3]. L'EEA n'est pas devenue opérationnelle avant 2013, mais la campagne libyenne a servi à mettre le concept à l'essai. Un certain nombre de comptes rendus portent à croire que ce

concept a bien servi les fins de l'Op MOBILE en Libye, car un représentant de l'OTAN a fait valoir que, pendant le conflit, le Canada « s'était clairement distingué dans la cour des grands » grâce au leadership et aux capacités qu'il avait fournis. Robert Gates, ancien secrétaire à la Défense des États-Unis (É.-U.), a exprimé un sentiment semblable, et l'on peut comprendre pourquoi le Canada a fait l'objet de tels éloges[4]. Non seulement un Canadien (le lieutenant-général Charles Bouchard) a commandé la mission de l'OTAN, mais les FC ont fait une importante contribution, compte tenu de leur taille globale, en déployant rapidement sept chasseurs CF188, deux avions ravitailleurs CC150 Polaris, deux CC177, deux avions de transport CC130, deux avions de patrouille à long rayon d'action CC140 Aurora et un hélicoptère CC124 Sea King ainsi qu'une frégate de la Marine royale canadienne (MRC)[5]. Pourtant, certains spécialistes et pontifes ont soutenu que, si l'on y regardait de plus près, les efforts militaires, humanitaires et diplomatiques de leur pays « ne retenaient pas l'attention » de l'opinion internationale, ce qui donne à entendre que le Canada a surestimé son rôle dans le conflit[6]. Par conséquent, dans le présent chapitre, nous chercherons à établir si la puissance aérienne expéditionnaire du Canada a permis au gouvernement d'atteindre les objectifs de sa politique étrangère en Libye en produisant des effets stratégiques rapides, efficaces et souples, et comment elle y est parvenue. Autrement dit, le Canada s'est-il vraiment distingué pendant l'Op MOBILE et quelles leçons, le cas échéant, l'ARC a-t-elle retenues de cette mission?

Passer de la parole aux actes

Le gouvernement canadien a vite fait de condamner le régime Kadhafi pour la violente répression des protestations qui avaient éclaté en Libye au début de 2011. Le ministre des Affaires étrangères Lawrence Cannon a affirmé clairement, dans ses déclarations, que le Canada s'inquiétait profondément de l'évolution de la situation en Libye, et il a souligné vigoureusement que Kadhafi devait « respecter les droits et les libertés de [son] peuple et amorcer avec lui un dialogue pacifique sur ses préoccupations légitimes ». Le Canada a fait savoir alors qu'il surveillait la situation de près et il a vigoureusement exhorté le gouvernement libyen à mettre fin aux actes de violence contre son propre peuple, mais il s'est principalement préoccupé de garantir la sécurité des ressortissants canadiens là-bas. Collaborant de près avec « des pays aux vues similaires », le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a cherché divers moyens de faire sortir de la Libye, en toute sécurité, les 331 Canadiens enregistrés comme vivant dans ce pays[7].

Les efforts du MAECI n'ont pas tardé à susciter des préoccupations, à telle enseigne que des membres de l'opposition officielle au Parlement et la presse ont rapidement dénoncé la confusion qui caractérisait l'évacuation initiale[8]. L'ARC était bien placée pour prêter main-forte au gouvernement. Le 25 février, un CC177 du 429e Escadron de transport en route pour Kandahar (Afghanistan) a été redirigé vers Rome, puis vers Malte, au cas où il lui faudrait appuyer l'évacuation depuis Tripoli. Le Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC), qui était l'entité chargée des opérations des FC

hors de l'Amérique du Nord, a autorisé la mission le lendemain, ce qui a marqué le début de l'Op MOBILE[9].

L'ARC a agi promptement pour fournir le soutien nécessaire à ce que l'on a décrit comme étant un effort multinational et pangouvernemental dirigé par le MAECI et destiné à évacuer de la Libye le personnel diplomatique et les citoyens canadiens ainsi que des ressortissants étrangers. D'autres ressources de l'ARC allaient ensuite se joindre à la Force opérationnelle interarmées (FOI) Malte, nom donné aux forces affectées à cette étape de l'Op MOBILE. Il s'agissait notamment d'un deuxième CC177 (qui, comme le premier, a été emprunté aux ressources utilisées en Afghanistan), de deux avions CC130J Hercules de la 8e Escadre, basée à Trenton (Ontario), de l'Équipe de liaison et de reconnaissance opérationnelles (ELRO) des FC, d'une équipe de maintenance, de personnel médical, de membres de la police militaire et d'une équipe de commandement et de contrôle (C2) de la composante aérienne. Les préparatifs à Trenton ont été exécutés en 24 heures; une fois rendues dans le théâtre, toutes ces ressources se sont jointes à l'équipe d'aide militaire composée des membres des FC servant déjà dans la région dans le cadre d'autres affectations. Installée à Valletta, cette équipe est devenue le quartier général (QG) de la FOI à Malte et elle a établi des liens avec des alliés régionaux et le personnel d'autres ministères et partenaires canadiens[10]. Tout le contingent s'est vite intégré au personnel diplomatique du MAECI et aux organismes multinationaux, et c'est ainsi que 4 431 citoyens et citoyennes de 24 pays ont pu être évacués en toute sécurité de la Libye[11]. Là-dessus, les 80 militaires canadiens de la FOI Malte se sont chargés d'évacuer 191 personnes (61 Canadiens et 130 ressortissants étrangers) de 23 pays avant qu'ait lieu le dernier vol des FC, le 8 mars[12].

Parvenue au stade de la capacité opérationnelle totale deux jours après le déploiement, l'ARC a exécuté six vols d'évacuation (deux avec le CC177 et quatre avec le CC130J) en 11 jours. La mission n'a pas été facile : la dissémination des Canadiens dans ce vaste pays et l'attitude des autorités libyennes qui refusaient parfois d'accorder la permission d'atterrir ont ajouté à la complexité de la situation[13]. Malgré tout, pour le major-général Yvan Blondin, qui commandait alors la 1re Division aérienne du Canada (1 DAC) à Winnipeg (Manitoba), la contribution de l'ARC à la FOI Malte « a mis en lumière l'agilité et l'adaptabilité de la Force aérienne et le professionnalisme des hommes et des femmes qui la composent ». Le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, a abondé dans le même sens. Il a déclaré que les avions de transport de l'ARC avaient procuré au gouvernement un moyen souple pour faire face à la crise qui prenait de l'ampleur. Le chef d'état-major de la défense, le général Walt Natynczyk, a affirmé que la mission témoignait « de notre capacité et de notre désir d'aider ceux qui en ont besoin[14] ». Pourtant, les autorités ont eu peu de temps pour se réjouir de la réussite de l'évacuation, car le gouvernement canadien réfléchissait déjà aux mesures politiques et diplomatiques qu'il allait prendre en réaction à la détérioration de la situation en Libye, ainsi qu'à une éventuelle intervention militaire[15].

Le gouvernement s'est dit très fier de sa réaction à la crise. L'appui qu'il a accordé à la résolution 1970 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CS de l'ONU) – qui dénonçait la violence de Kadhafi contre son propre peuple, en imposant un embargo sur les armes, en interdisant les voyages à destination de la Libye, en gelant les avoirs et en adoptant de nouvelles sanctions – a été ferme et formel[16]. Après avoir suspendu la présence diplomatique du Canada en Libye et avoir évacué l'ambassadeur et son personnel le 26 février, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères ont souligné que le pays « appuie sans équivoque les demandes du peuple libyen pour la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit[17] ». En fait, le gouvernement conservateur a dépassé la portée de la résolution 1970 du CS de l'ONU en gelant d'autres ressources de la Libye au Canada et en interdisant les opérations financières avec la Libye et sa banque centrale. Ce faisant, il a affirmé qu'il souhaitait empêcher le régime Kadhafi d'accéder à des fonds qu'il pourrait ensuite utiliser pour perpétrer d'autres actes de violence contre son peuple[18]. Il s'agissait aussi de montrer que le Canada était résolu à appuyer bien concrètement le peuple libyen; le gouvernement Harper a plus tard fait observer que le Canada avait compté parmi les premiers pays à imposer de lourdes sanctions au régime Kadhafi[19]. La décision de déployer la frégate NCSM CHARLOTTETOWN dans la région, le 1er mars, a produit un effet similaire, tout comme la promesse du gouvernement de fournir à la population libyenne une aide humanitaire évaluée à cinq millions de dollars destinée à fournir des soins médicaux, de la nourriture et des abris. Cependant, on ne savait pas au juste comment le Canada allait aider la Libye à se doter d'une société libre et plus démocratique[20].

Prêt à agir, mais en attente d'un consensus

Le ministre des Affaires étrangères, M. Cannon, a tout d'abord déclaré qu'il faudrait traduire Kadhafi en justice devant la Cour pénale internationale pour qu'il y réponde de ses attaques contre son propre peuple, tandis que le leader parlementaire du gouvernement, John Baird, a réclamé un changement de régime en Libye. Cependant, ces déclarations ont vite été mises en sourdine par la réalité : la collectivité internationale était loin de parler d'une seule voix lorsqu'il s'agissait de décider de la suite à donner aux choses[21]. Pendant que certains pays, en particulier la Grande-Bretagne et la France, souhaitaient établir une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye, d'autres (les États-Unis, par exemple) recommandaient la prudence[22]. Cette incertitude a obligé le gouvernement canadien à marquer le pas. Faisant observer que le débat sur une zone d'exclusion aérienne « s'était amoindri quelque peu », le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, a fait une mise en garde : tous les pays de l'OTAN participaient aux discussions, mais aucune décision n'avait encore été prise[23]. Faute de consensus au sein de l'OTAN, le message du gouvernement canadien est resté le même au cours des deux semaines suivantes, ce qui explique pourquoi MacKay a plus tard déclaré à la presse que « le Canada appuie ses alliés en surveillant la situation actuelle en Afrique du Nord et [qu'] il continuera de collaborer avec eux à mesure que la situation évoluera[24]. » Divers membres du gouvernement avaient déjà donné à entendre que le Canada voulait agir avec plus de rigueur, mais com-

me il faisait partie de l'OTAN, il était clair que toute intervention de sa part serait liée à ce que l'Alliance serait disposée à faire.

D'après les propos formulés au Parlement canadien, le gouvernement espérait que le soulèvement du peuple en Libye évoluerait d'une façon semblable à ceux survenus en Tunisie et en Égypte, où l'élite dirigeante avait fini par s'incliner devant la volonté populaire, éliminant du coup la nécessité d'une intervention étrangère[25]. D'autres membres de l'Alliance partageaient sans doute le même point de vue, mais maintenant que les rebelles libyens, autrefois sûrs d'eux-mêmes, étaient en déroute et que Kadhafi avait juré d'écraser ses opposants, il était évident que la conjoncture n'évoluait pas de la même façon que dans ces deux autres pays africains. Pire encore, tandis que les forces du régime s'étaient approchées à moins de 130 kilomètres du bastion des rebelles, à Benghazi, Kadhafi concrétisait sa promesse de provoquer un bain de sang. Face à cette perspective désagréable, l'administration du président Barack Obama s'est prononcée en faveur d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye[26]. Par conséquent, le 17 mars, la résolution 1973 du CS de l'ONU — protéger les civils, imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye et renforcer l'embargo sur les armes qui la frappaient déjà — a été adoptée, dix pays s'étant prononcés en faveur et cinq s'étant abstenus[27].

Les discussions ont commencé sur le genre d'engagement militaire que le Canada prendrait dans le dossier libyen. Certains journalistes se sont demandé si le Canada pourrait assumer un rôle de combat digne de mention, étant donné sa participation considérable à la guerre en Afghanistan. D'autres s'attendaient à un déploiement semblable à celui au Kosovo, où, a-t-on fait observer, l'ARC avait assumé « une part disproportionnée du fardeau de la mission [...] pour aider à mettre un terme au nettoyage ethnique exécuté par la Serbie[28] ». La réponse ne s'est pas fait attendre longtemps. Après avoir annoncé que des chasseurs CF188 et d'autres ressources de l'ARC se joindraient à la frégate de la MRC déjà en poste au large des côtes libyennes, le premier ministre Harper a exposé les motifs de l'intervention du Canada en Libye. Ayant fait valoir que la situation « est demeurée intolérable », il a déclaré que des mesures s'imposaient d'urgence pour appuyer la résolution de l'ONU, car « [l]a population libyenne a démontré, par ses sacrifices, qu'elle y croit [en la démocratie]. Aider la population libyenne est une obligation morale pour ceux et celles d'entre nous qui professent ce grand idéal... Soit l'on croit en la liberté, soit l'on ne fait que dire croire en la liberté[29]. » En plus de souligner l'impératif moral d'agir, le premier ministre a justifié la décision du Canada d'intervenir en rappelant que ce dernier est un membre actif de l'ONU et de l'OTAN. En sa qualité de chef de file sur la scène internationale et de membre de l'Alliance, le Canada avait non seulement travaillé avec ardeur afin de recueillir des appuis en faveur de la résolution 1973 du CS de l'ONU, mais encore il avait mobilisé des États aux vues semblables aux siennes pour garantir la mise à exécution de cette résolution[30].

Le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, a tenu des propos encore plus directs. Prenant la parole devant le Parlement canadien, le 21 mars, pour expliquer la position du gouvernement sur la Libye, M. Mackay a annoncé que le Canada était fort bien

placé pour assumer un rôle actif dans la protection des civils libyens et dans l'imposition de la zone d'exclusion aérienne décrétée par le Conseil de sécurité et de l'embargo sur les armes. Il a rappelé à ses collègues parlementaires que le déploiement de l'ARC dans le cadre de cette mission particulière n'était pas sans précédent. En 1999, des CF188 canadiens avaient pris part à la mission de l'OTAN au Kosovo (opération ALLIED FORCE); ils avaient alors exécuté 678 sorties et enregistré plus de 2 600 heures de vol entre mars et juin, tout en accomplissant 10 pour cent des missions d'attaque de l'OTAN. Le ministre MacKay a repris le message du premier ministre, à savoir que, tout comme dans cette situation, nous « sommes obligés d'intervenir, à la fois par devoir moral et par obligation à l'égard de l'OTAN et des Nations Unies qui sont, comme vous le savez, deux institutions que nous avons contribué à créer. Dans ces circonstances, il fallait déployer les forces canadiennes, c'était la chose à faire, et je pense que les Canadiens et les députés le comprennent aisément[31]. »

En réalité, l'issue du vote à la Chambre des communes n'a jamais fait de doute. Le premier ministre Harper a profité de la fin de semaine pour téléphoner aux chefs des partis d'opposition, de sorte que le Parlement s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'intervention du Canada. Par conséquent, tous les partis ont accepté l'exécution d'une mission qu'un membre de l'opposition a décrite comme étant « une opération parfaitement légitime puisqu'elle est faite dans un cadre multilatéral et qu'elle vise à protéger les populations civiles ». Des préoccupations ont cependant persisté. Pendant le débat sur la motion, l'opposition a posé des questions difficiles en demandant, par exemple, combien de temps la mission durerait et si le gouvernement avait une stratégie de repli au cas où la mission s'éterniserait. Certains se sont demandé si des paramètres de mesure existaient pour établir quand on pourrait dire que la mission aurait été fructueuse, tandis que d'autres encore craignaient que le gouvernement se lance dans une guerre en Libye sans savoir si le véritable objectif était de protéger des civils ou de créer des conditions propices à un changement de régime. La crainte qu'un engagement pris en faveur de la Libye entraîne tôt ou tard l'emploi de troupes terrestres canadiennes a suscité une angoisse accrue chez certains membres de l'opposition qui, songeant avec une certaine appréhension à l'intervention du Canada qui durait depuis 10 ans en Afghanistan, avaient peur de voir leur pays mêlé à un conflit qui se prolongerait en Libye. Certes, le Canada apportait une importante contribution à la guerre en Afghanistan, mais la durée de cet engagement a suscité des débats passionnés et amers aux Communes. Par conséquent, l'opposition a exigé que le Parlement supervise rigoureusement l'intervention du Canada en Libye et elle a aussi réclamé une approche à la fois militaire et diplomatique[32]. Le premier ministre Harper a souscrit à bon nombre des points soulevés. Il était alors à la tête d'un gouvernement minoritaire, ce qui signifiait que les motions des Conservateurs risquaient d'être facilement rejetées si les partis d'opposition se liguaient contre lui, mais il faisait valoir depuis longtemps que toute intervention militaire du Canada devait être approuvée par le Parlement. Il s'est même dit disposé à limiter à trois mois la durée de la mission, après quoi le Parlement devrait approuver toute prolongation envisagée.

L'occasion de montrer la voie

Bien sûr, le gouvernement avait d'autres raisons de décider d'intervenir. Depuis la toute première élection du Parti conservateur, en 2006, M. Harper avait adopté une politique étrangère active qu'un pontife a décrite à l'aide de l'expression « pragmatisme musclé[33] ». Remplaçant la diplomatie « pearsonienne » du Parti libéral, qui présentait le Canada comme un « courtier honnête » misant sur la puissance douce pour contribuer à désamorcer les différends et les conflits internationaux, le gouvernement Harper a formulé sa politique étrangère en l'axant sur des positions plus fermes. Par exemple, les gouvernements libéraux antérieurs avaient adopté une approche neutre face à l'accession de la Palestine au statut d'État, mais les Conservateurs se sont prononcés carrément en faveur d'Israël. Des critiques ont déclaré que cette nouvelle approche en a coûté au Canada. Certains ont dit que l'élection du Portugal, et non du Canada, à un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, en octobre 2010 (ce qui a mis fin aux bons antécédents du Canada qui avait siégé au Conseil au moins une fois toutes les décennies depuis 1945), prouvait que le Canada avait perdu de l'influence sur la scène internationale[34].

Pour les partisans de la décision, cependant, la mission en Libye, conjuguée au rôle joué par le Canada en Afghanistan, offrait une autre chance de montrer que notre pays était « une force solide pour le bien ». Selon ce point de vue, la réaction rapide du Canada et sa volonté de fournir de l'appui militaire et diplomatique ont non seulement haussé la crédibilité de la mission, mais aussi celle de tout le pays. On a aussi fait observer, non sans sarcasme, que même après avoir obtenu un siège au Conseil de sécurité, le Portugal n'avait envoyé aucune force pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne. Cela a amené des analystes à dire que les actes du Canada étaient plus éloquents que les paroles[35]. Par conséquent, à bien des égards, la décision du Canada d'intervenir en Libye a servi à éprouver les grands objectifs de la politique étrangère du gouvernement[36].

La mission en Libye a aussi mis à l'épreuve un autre concept de l'ONU inspiré par le Canada, celui de « la responsabilité de protéger » (RP). Née de l'incapacité de la collectivité internationale d'enrayer le massacre de centaines de milliers de Tutsis pendant le génocide rwandais en 1994, et issue également de son succès tardif et plutôt limité au Kosovo cinq ans plus tard, la doctrine de la RP repose sur un jeu de principes formulés pour protéger les populations civiles contre les actes génocidaires, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité[37]. En deux mots, cette doctrine, que l'ONU a adoptée à l'unanimité en 2005, affirme que la souveraineté correspond à une responsabilité, et non à un droit : cela signifie que la collectivité internationale a une « obligation morale » d'intervenir quand un gouvernement s'en prend aux citoyens de son propre pays. De nombreux analystes canadiens ont soutenu que les actes de Kadhafi contre la population libyenne correspondaient parfaitement à ceux que la doctrine dénonçait, mais d'autres ont trouvé bizarre que les pays occidentaux accordent si peu d'attention à la doctrine de la RP quand ils ont défini leur intervention en Libye. Fait encore plus étrange, même le gouvernement canadien n'a pas recouru à cette doctrine pour expliquer le rôle qu'il comptait jouer, même si la mission libyenne semblait constituer une occasion idéale de donner enfin à la doctrine un certain mordant[38].

Il n'est pas facile d'expliquer pourquoi le gouvernement n'a pas accordé plus d'importance à la doctrine de la RP. Après tout, le Canada avait joué un rôle clé dans la création de cette doctrine et, comme un journal l'a souligné, « la doctrine a pour seul objet d'empêcher le puissant de massacrer le faible. Y a-t-il une valeur plus canadienne que celle-là[39]? » Les intrigues politiques offrent peut-être une explication. Au moyen d'un vote de censure, les partis d'opposition ont défait le gouvernement au sujet d'un enjeu national, ce qui a donné lieu à une campagne électorale qui a commencé le 26 mars. Pourtant, ni le gouvernement ni l'opposition n'ont fait de la doctrine de la RP (ou même de la mission en Libye) un thème de leur campagne. Selon toute probabilité, l'opposition a évité le sujet, car il présentait le premier ministre comme un homme d'État qui assumait un rôle de chef de file aux côtés d'autres membres de l'OTAN. Comme l'a fait observer Aurel Braun, expert des affaires internationales, « il est difficile d'attaquer le premier ministre au sujet d'un dossier que la majorité des Canadiens appuie [...] dans l'ensemble du spectre politique, on s'entend pour dire que le Canada agit par souci de justice[40] ». Quant au gouvernement, il ne semblait pas vouloir se servir de la mission pour marquer des points politiques[41]. Quelle que fût la raison, toutefois, la participation du Canada à l'élaboration de la doctrine de la RP et à l'intervention en Libye a été présentée essentiellement de la même façon dans les deux cas. L'intervention a été décidée parce que le gouvernement du Canada croyait qu'il lui « incombait moralement » de protéger des civils et parce qu'il souhaitait jouer un rôle clé à titre de guide mondial par l'intermédiaire de l'ONU et comme membre fiable et actif de l'OTAN[42].

Adaptabilité et influence

L'ARC a répondu rapidement au gouvernement, qui lui ordonnait de déployer des unités. Moins d'une journée après l'adoption de la résolution 1973 du CS de l'ONU, sept chasseurs CF188 et deux avions ravitailleurs CC150T avaient décollé pour aller prendre part à l'opération ODYSSEY DAWN (nom de la coalition dirigée par les É.-U. pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne et l'embargo sur les armes)[43]. Ils sont arrivés en Italie le 19 mars et ils prenaient part aux combats un peu moins de 48 heures plus tard. Par conséquent, le ministre de la Défense a pu dire ce qui suit aux Communes : « Nous avons la chance d'avoir une armée de l'air bien équipée... à qui il suffit de quelques heures pour déployer six avions chasseurs extrêmement sophistiqués et tout le matériel nécessaire vers un théâtre d'opérations situé à près de 7 000 km de distance[44]. » L'ARC avait fait preuve d'agilité et de disponibilité opérationnelle, mais la préparation de la mission n'a pas été facile, car, avant le 17 mars, personne ne savait au juste quelle intervention militaire aurait lieu en Libye, le cas échéant.

L'ARC avait accompli ce qu'elle pouvait entre-temps. La situation en Libye se dégradant de toute évidence à un rythme effréné, on a effectué une vérification d'état-major pour évaluer l'état de préparation et cerner les genres de rôles que l'ARC pourrait assumer et les types d'aéronefs qu'elle pourrait envoyer en Libye si le gouvernement lui demandait d'intervenir. Or, l'ARC était sur le point de déployer un contingent de CF188 prêts au

combat (avec 140 membres du personnel de soutien), dans le cadre de l'engagement pris par le Canada à l'endroit du programme de police aérienne en Islande; voilà qui lui offrait une occasion sans pareille! Il allait falloir modifier l'ordre de bataille des avions, pour leur faire faire la transition entre les vols de police aérienne et les opérations de combat, mais en raison des préparatifs faits en vue de l'opération IGNITION (nom de code du déploiement en Islande), l'ARC disposait d'un contingent de CF188 déjà prêts à intervenir auprès de l'OTAN, au sein de sa force de réaction rapide en cas d'alerte. On a estimé que cela a permis à l'ARC de réagir de 24 à 48 heures plus tôt qu'elle n'aurait pu le faire autrement. En outre, faisant encore plus preuve d'agilité et de disponibilité opérationnelle, l'ARC a réussi à envoyer des CF188 aux deux endroits, car les avions réaffectés à l'opération MOBILE ont été remplacés par d'autres qui sont arrivés en Islande un peu plus tard ce mois-là[45].

L'ARC déploie normalement ses CF188 en groupe de six appareils (plus un avion de réserve), car cette formule permet d'envoyer en mission quatre appareils en même temps (ou d'effectuer au moins quatre sorties par jour), tandis que l'« avion de réserve » sert en remplacement pendant que les travaux de maintenance sont effectués sur d'autres appareils du détachement, ce qui améliore le taux de disponibilité de ce dernier. Cela étant dit, l'ARC avait tout d'abord envoyé ses deux avions ravitailleurs CC150 Polaris Airbus avec les CF188 pour ainsi permettre aux sept chasseurs de franchir l'Atlantique en même temps; de la sorte, tout le détachement est arrivé dans le théâtre d'opérations plus vite, en tant qu'unité mixte. Il est intéressant de souligner qu'à l'origine, on avait l'intention de renvoyer un CC150 au Canada après le déploiement initial. Cependant, ce plan a vite été modifié après que l'on eut compris qu'il manquait d'avions ravitailleurs pour exécuter la mission. Les avions ravitailleurs allaient devenir une des ressources les plus sollicitées de la campagne, et cela explique aussi pourquoi l'ARC a déployé deux avions ravitailleurs CC130T Hercules pour remplacer un des CC150 qui était rentré au Canada pour y subir des travaux de maintenance planifiés en mai.

Les deux CP140 Aurora sont arrivés en Sicile le 25 mars : leur ordre d'avertissement avait été émis le 18 mars, et ils ont exécuté leur première mission dix jours plus tard; ils ont eux aussi été très demandés en raison de leur gamme de capteurs modernisés, ce qui en a fait une autre ressource précieuse. Toutefois, bien que l'Alliance a fait face à une pénurie d'aéronefs de renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR) et d'appareils de patrouille maritime (APATMAR) pendant toute la mission, l'ARC aurait eu du mal à lui envoyer d'autres avions, vu la modernisation continue des appareils déjà en cours, qui réduisait déjà la capacité opérationnelle de la flotte. Par conséquent, elle a décidé que, s'il y avait deux CP140, ceux-ci offriraient l'équivalent d'un taux de disponibilité de 100 pour cent sans pour autant être utilisés au-delà de leurs limites[46].

Les aéronefs n'étaient pas les seules ressources déployées par l'ARC. Le jour même où les CF188 et les CC150 se posaient en Sicile, l'élément de tête du quartier général de la Force opérationnelle Libeccio (FO LIB)[47] arrivait à la base aérienne de Ramstein (Allemagne) pour amorcer le processus de coordination de la participation de l'ARC à

l'opération ODYSSEY DAWN. Portant le nom du fort vent qui souffle du sud-ouest à longueur d'année en Méditerranée, la FO LIB, qui comprenait à l'origine les détachements de CF188 et de CC150 à Trapani et le détachement de CP140 à Sigonella, comptait parmi les trois premières forces opérationnelles canadiennes affectées à la mission. La FO LIB était l'élément national de commandement et de soutien qui dirigeait, orientait et gérait les ressources de l'ARC. En faisaient aussi partie le commandant de la FO et le commandant de la composante aérienne, le colonel Alain Pelletier, qui exerçait le contrôle opérationnel sur toutes les ressources aériennes canadiennes et à qui il incombait de veiller à ce que ces ressources soient employées conformément aux objectifs nationaux. D'autre part, la Force opérationnelle Charlottetown (FO CHA) comprenait la frégate NCSM CHARLOTTETOWN et un CH124 Sea King de l'ARC à son bord. Son rôle premier consistait à faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la Libye, ce qu'elle faisait depuis qu'elle avait été détachée officiellement auprès du COMFEC et du 1er Groupe de la Force navale permanente de l'OTAN, le 14 mars[48]. En troisième lieu, il y avait la Force opérationnelle Naples (FO Naples), qui avait été formée alors que la FOI Malte arrivait à la fin de son mandat. Elle comprenait, à l'origine, l'équipe de liaison et de reconnaissance qui s'est déployée auprès du QG du Commandement des forces interarmées de l'OTAN. Comme le ministre de la Défense nationale l'a annoncé le 22 mars, la FO Naples a aussi joué le rôle de centre de coordination national et de contingent de soutien (CCNCS) et, en tant que tel, il lui incombait de voir à tout ce qui concernait le soutien et l'administration de la mission[49].

L'ARC a vite fait d'amorcer ses opérations aériennes, mais il lui a fallu du temps pour s'installer dans ses nouveaux locaux en Italie. Cela a été surtout attribuable à la rapidité du déploiement. En effet, l'escadrille de soutien de mission (ele sout msn), une unité expéditionnaire chargée de procurer l'infrastructure et les services essentiels aux bases aériennes et à leurs opérations, n'a pu arriver dans le théâtre que plusieurs jours après le début des opérations aériennes : c'était là le prix à payer pour produire un effet tactique et opérationnel rapide avec un délai d'avertissement très réduit. L'escadrille devait aussi relever un formidable défi, car la plupart des éléments d'infrastructure nécessaires pour soutenir des opérations de temps de guerre n'existaient pas dans la majorité des endroits[50]. Avec le temps, la force de frappe mobile et les sapeurs ont réussi à construire les installations canadiennes, et l'ARC a eu l'énorme chance d'obtenir des bases fort bien situées. Malgré une aire de trafic restreinte, qui a obligé les CP140 à s'installer à Sigonella, la base de Trapani était une des plus proches de la Libye, ce qui a considérablement réduit les temps de vol. Certes, l'ARC aurait préféré avoir toutes ses ressources aériennes au même endroit pour des raisons liées au commandement et à la logistique, mais Sigonella n'était pas loin de l'action, elle non plus, et elle offrait l'avantage de connaître les CP140 et leur personnel (qui avait déjà servi depuis cette base d'avions patrouilleurs à long rayon d'action)[51].

Les difficultés touchant les bases n'ont pas semblé influer sensiblement sur les opérations de l'ARC pendant les dix jours où celle-ci a pris part à l'opération ODYSSEY DAWN. Ce fut une période chargée. En raison de la distance que les avions de l'ARC avaient dû franchir pour se rendre en Italie, ils n'ont pas pris part à l'attaque initiale

contre la Libye. Sous la direction de l'U. S. Africa Command, les forces américaines et britanniques ont lancé environ 110 missiles de croisière Tomahawk contre les postes de défense aérienne et les centres de communications et de commandement. Cela a ouvert la voie aux unités aériennes de la coalition qui se sont préoccupées de priver les forces du régime de leur soutien logistique. Les forces alliées, les avions français en tête, ont aussi arrêté l'attaque du régime contre Benghazi et elles ont enrayé l'avance vers Ajdabiya et Misrata[52]. L'ARC a pris part à ces efforts pour la première fois le 21 mars, quand quatre CF188, ravitaillés par deux CC150, ont exécuté des patrouilles d'escorte et d'interdiction aérienne au large des côtes libyennes. Ce fut un moment important pour le gouvernement canadien, car pour le ministre de la Défense, Peter MacKay, la mission inaugurale revêtait une énorme signification : elle « manifeste l'intention de notre gouvernement ainsi que la capacité et la volonté du Canada de jouer un rôle actif en Libye[53] ». La seconde mission de l'ARC a été symbolique également. Les autorités canadiennes étaient résolues à éviter toute perte de vie civile, et une décision prise par les pilotes des CF188 de ne pas larguer leurs bombes sur un aérodrome libyen ciblé, par crainte de causer des dommages collatéraux, a immédiatement fait ressortir à quel point l'ARC prenait cette responsabilité très au sérieux[54].

Ce fut ensuite au tour de l'ARC d'intervenir dans le ciel de Misrata; des CF188 ont détruit un dépôt de munitions avec quatre bombes à guidage laser, dans le cadre des efforts de la coalition qui visaient à repousser les forces du régime assiégeant cette ville[55]. Pendant le reste de la semaine, les CF188 ont exécuté des patrouilles d'interdiction aérienne au-dessus de la Libye et s'en sont pris à d'autres dépôts de munitions, à des abris fortifiés et à ce qui aurait été un emplacement de guerre électronique. L'ARC a contribué à l'opération ODYSSEY DAWN dans une vaste partie du pays, soit depuis un secteur situé juste à l'extérieur de Tripoli jusqu'à Brega, puis loin vers le sud, jusqu'à l'aérodrome de Djoufrah. D'après les éléments dont nous disposons, il semble que l'ARC ait surtout concentré ses attaques dans la région de Misrata, car certains des pires actes de violence commis par les forces du régime en Libye auraient eu lieu dans la région située entre cette ville et les carrefours stratégiques à Ajdabiya[56]. Les CC150, qui circulaient au-dessus de la Méditerranée, ont eux aussi été extrêmement sollicités pendant l'opération ODYSSEY DAWN, car ils ont ravitaillé non seulement les avions de l'ARC, mais aussi ceux de la coalition. Comme ils avaient été les premiers appareils de leur type à exécuter une mission de ravitaillement air-air transocéanique pour amener les CF188 dans le théâtre, les CC150 ont rapidement été certifiés pour ravitailler toute une gamme d'aéronefs différents de divers pays; dès lors, ils ont été une des plates-formes de ravitaillement préférées au sein de la coalition[57]. En revanche, les CP140 n'ont accumulé que 20 heures de vol pendant l'opération ODYSSEY DAWN : ils ont alors exécuté des missions de reconnaissance maritime et des activités limitées de guerre psychologique (au moyen de transmissions radio) ainsi que des vols de RSR avant que l'OTAN ne prenne la direction de la mission[58].

Il a fallu un certain temps à l'OTAN pour en arriver à un arrangement acceptable au chapitre du C2, mais la transition entre l'opération ODYSSEY DAWN, dirigée par les É.-U., et l'opération UNIFIED PROTECTOR, le 31 mars, n'a pas changé grand-chose

pour l'ARC. Le changement le plus notable a sans doute été le déménagement du QG de la FO LIB. Après avoir déménagé une première fois du centre multinational américain des opérations aériennes (CAOC) à l'édifice du QG de l'OTAN à Ramstein, le 1er avril (afin d'améliorer les communications avec le COMFEC et les détachements aériens à Trapani et Sigonella), le QG de la FO LIB a de nouveau déménagé à Poggio Renatico, six jours plus tard[59]. Ce déménagement était on ne peut plus logique, car le CAOC 5 de l'OTAN (le centre de C2 de l'Alliance chargé de planifier, de diriger et de coordonner toutes les activités aériennes dans le ciel de la Libye) constituait un centre névralgique des opérations. En fin de compte, le déploiement rapide du QG de la composante aérienne canadienne et son prompt passage au stade de la capacité opérationnelle complète, de même que son intégration au CAOC de l'OTAN se sont très bien effectués, si bien qu'un officier supérieur canadien a fait l'observation suivante : « Cet état de choses a montré la capacité de l'ARC de s'intégrer rapidement et harmonieusement à la structure de commandement d'une coalition multinationale, ce qui a permis presque immédiatement à ses aéronefs de mener et d'appuyer des opérations de combat[60]. »

La transition entre les opérations ODYSSEY DAWN et UNIFIED PROTECTOR a revêtu encore plus d'importance pour le Canada, car un Canadien a été nommé à la tête de cette dernière. Le lieutenant-général Charles Bouchard a été considéré comme la personne tout indiquée pour diriger la mission de l'OTAN; le ministre de la Défense nationale du Canada l'a décrit comme étant un « chef formidable doté d'un caractère et de compétences extraordinaires[61] ». Ayant été commandant adjoint du Commandement des forces interarmées alliées à Naples depuis 2009, le Lgén Bouchard connaissait bien la région et avait acquis une expérience considérable des environnements propres à l'OTAN et aux coalitions. Par conséquent, la transition exécutée entre l'amiral américain Samuel J. Locklear (qui commandait le Commandement des forces interarmées alliées à Naples et l'opération ODYSSEY DAWN) et le lieutenant-général Bouchard représentait une progression naturelle. En outre, ce dernier a immédiatement profité de son expérience de l'OTAN. Quand il a été convoqué à bord du navire de commandement de l'amiral Locklear (c'était le United States Ship *Mount Whitney*) et que celui-ci lui a effectivement accordé sept jours pour établir le QG d'une force opérationnelle interarmées multinationale, tout en tenant compte des restrictions du Commandement des forces interarmées (JFC) à Naples, le Lgén Bouchard a pu rapidement choisir les membres de l'équipe qui dirigerait l'OUP parmi les officiers qui l'avaient aidé antérieurement à préparer la Force de réaction de l'OTAN[62].

Le plus grand défi qui s'est posé au lieutenant-général Bouchard et aux forces relevant de lui pendant l'OUP a sans doute consisté à fonctionner dans un environnement très dynamique où il était souvent difficile d'identifier les belligérants[63]. Pourtant, grâce à des mises à niveau considérables faites en 2005 et à l'ajout de la nacelle de désignation d'objectifs avancée (NDOA) Sniper et des marqueurs laser, les CF188 de l'ARC étaient bien placés pour aider considérablement les Forces canadiennes à exécuter leur mandat, à savoir « s'intégrer à la structure de C2 de l'OTAN, dans le cadre de l'OUP, pour faire respecter les résolutions 1970 et 1973 du CS de l'ONU [...] et protéger les régions

habitées par des civils en Libye[64] ». La contribution des CF188 à l'exécution de ce mandat allait comprendre à la fois la désignation délibérée d'objectifs, la désignation de cibles dynamiques et des opérations défensives de supériorité aérienne. Également appelées missions de coordination des attaques et de reconnaissance (CAR) et consistant à chercher des objectifs inopinés, la plupart des sorties offensives effectuées par l'ARC (680 sur 944) pendant l'Op MOBILE ont été de nature dynamique. Il y a eu 212 sorties d'interdiction aérienne (désignation délibérée d'objectifs) et quatre missions défensives de supériorité aérienne. Les 48 autres sorties ont été considérées comme étant des missions mixtes à désignation délibérée de cibles et à désignation de cibles dynamiques; cela correspondait à un concept relativement nouveau élaboré pendant l'Op MOBILE, en vertu duquel les pilotes se préparaient à exécuter une mission donnée, mais risquaient d'être dirigés vers d'autres objectifs après avoir décollé[65].

Les CF188 ont exécuté des missions de combat tous les jours pendant les 40 premiers jours de la mission; ils ont surtout été actifs dans les régions de Misrata, d'Ajdabiya, de Brega, de Zintan, de Tripoli et de Waddan en avril et en mai[66]. La majorité des objectifs étaient dynamiques et comprenaient des chars de combat et d'autres véhicules, mais l'ARC a bel et bien fait des sorties délibérées contre des dépôts de munitions, des parcs de véhicules, des installations de communications et des abris fortifiés. Cet effort visait essentiellement à perturber les lignes de communication et les axes d'approvisionnement des forces du régime, en particulier aux environs de Misrata, dont la population civile subissait un lourd barrage[67]. Dans l'ouest de la Libye, Zintan suscitait aussi des inquiétudes, car la ville faisait l'objet d'une attaque d'envergure des forces gouvernementales. L'ARC allait continuer à aider à limiter les attaques des forces du régime à Misrata et à frapper certaines cibles aux environs de Brega, mais en juin, les CF188 ont accompli de nombreuses missions à l'appui des opérations de l'OTAN dans le secteur de Tripoli, où ils ont frappé avec succès divers centres de commandement et parcs de véhicules ainsi que des casernements et des installations logistiques[68]. La cadence opérationnelle des CF188 a continué de s'intensifier au cours des mois d'été. Elle a atteint son paroxysme en juillet, quand les sept CF188 de l'ARC ont effectué en moyenne six sorties par jour, mais il y a aussi eu des pointes à huit sorties par jour. Cette cadence a plus tard été ramenée à quatre sorties en moyenne par jour pour respecter le contingent d'heures de vol attribué aux fins de l'opération[69].

Ce rythme intense s'est poursuivi tout le mois d'août et il n'a commencé à ralentir qu'à la mi-septembre, après que les forces du régime eurent été enfermées dans le secteur délimité par Syrte, Bani Walid et Sebha. C'est à ce moment-là que l'ARC a accompli ses missions les plus lointaines en territoire libyen. Le 11 septembre, l'ARC est devenue la première des forces aériennes participant à l'OUP à dépasser la ligne de recouvrement de personnel, quand ses CF188 ont pris part à une mission à un endroit qui, a-t-on dit, se trouvait dans la région de Sebha[70]. D'après certains comptes rendus, aucun autre aéronef ne serait allé aussi loin au sud que l'ARC l'a fait ce jour-là, mais la véritable mesure de la compétence globale des CF188 pendant cette période s'est manifestée dans le fait que leurs pilotes ont souvent commandé des missions d'attaque multinationales. Ce qui est

encore plus important, cependant, c'est qu'en assumant ce rôle, les CF188 ont démontré leur interopérabilité en s'intégrant facilement aux opérations de la coalition et de l'Alliance[71]. Certains pilotes se sont aussi distingués, notamment le major James « Buca » Kettles, qui a exécuté sa 50e mission de combat le 2 octobre 2011. Il est ainsi devenu le premier pilote de l'ARC à enregistrer un tel exploit depuis la guerre de Corée[72].

Au début d'octobre, les CF188 ont été munis d'une nouvelle capacité importante qui a accru la souplesse et la polyvalence de l'ARC dans son ensemble. Dans de nombreux cas, les mauvaises conditions météorologiques conjuguées aux règles très rigoureuses contre les dommages collatéraux avaient limité le recours aux bombes guidées (GBU) de l'ARC (les GBU-10 de 2 000 livres [900 kilogrammes] et les GBU-12 de 500 livres [225 kilogrammes]). En utilisant les systèmes de guidage à GPS (système mondial de localisation), il était possible de larguer des munitions interarmées d'attaque directe ou JDAM (GBU-31 [2 000 livres ou 900 kilogrammes] et GBU-38 [500 livres ou 225 kilogrammes]) par tous les temps; le Canada avait amorcé des démarches pour se procurer de telles armes auprès de sources américaines dès avril 2011. Avec l'aide de la United States Air Force (USAF), de la Marine américaine (USN) et de Boeing, les autorités canadiennes ont réussi à simplifier un processus d'acquisition et d'essai compliqué et habituellement long pour permettre à l'ARC de recevoir ses premières JDAM en quatre mois. C'est ainsi que les CF188 ont pu larguer avec succès deux GBU-31 et deux GBU-38 sur le dépôt de munitions de Bani Walid le 1er octobre[73]. Le brigadier-général Derek Joyce, qui commandait directement les efforts de l'ARC dans le cadre de l'Op MOBILE à ce moment-là, a dit de cette attaque qu'elle avait été « couronnée de succès ». Il a plus tard rappelé comment l'introduction des JDAM avait « mis en lumière la capacité des FC de réagir rapidement aux besoins opérationnels en temps de guerre[74] ». En effet, les JDAM canadiennes ont été employées avec beaucoup d'effet pendant toutes les dernières semaines de la mission, ce qui a considérablement accru la souplesse de l'ARC par la suite. L'Op MOBILE a aussi permis aux équipages des CF188 de mettre d'autres capacités à l'essai au combat. Grâce à l'acquisition antérieure de marqueurs laser et de la nacelle de désignation d'objectif avancée Sniper, des CF188 ont pu larguer des GBU-10 de 2 000 livres (900 kilogrammes) pour la première fois au cours de cette opération le 7 mai, à l'occasion d'une attaque exécutée sous leur direction par 16 avions contre un entrepôt de véhicules[75].

Ravitaillement air-air et patrouille à long rayon d'action

Les CF188 et leurs pilotes ont assurément collaboré pendant toute l'Op MOBILE, car ils ont exécuté plus de 10 pour cent des missions d'attaque de l'OTAN[76]. Aucune de ces réalisations des CF188 n'aurait été possible sans les CC150T et les CC130T et sans d'autres avions ravitailleurs alliés. Les CC150T et les CC130T ont été des atouts déterminants, car les avions d'attaque de l'OTAN devaient se ravitailler au moins une fois par mission. Les CC150 se prêtaient beaucoup mieux à ce rôle que les CC130. Non seulement ils offraient une souplesse nettement plus grande, mais ils pouvaient aussi

voler à des vitesses plus élevées et emporter plus de carburant; ils pouvaient aussi rester en station plus longtemps que les CC130T. En effet, ces derniers ont souvent été employés à la limite de leurs capacités[77]. Pourtant, leur déploiement dans le théâtre a manifesté leur agilité, car ces appareils devaient à l'origine servir aux opérations nationales de ravitaillement air-air (RAA). Par conséquent, leur participation a été fort bien accueillie et a comblé une lacune importante pendant la période où un CC150 a dû subir des travaux de maintenance obligatoires : les CC130 ont en effet livré aux avions de chasse en vol quatre millions de livres (1,8 million de kilogrammes) de carburant entre le 23 mai et le 12 septembre. Par ailleurs, les CC150 ont livré 14 millions de livres (6,4 millions de kilogrammes) de carburant au cours du conflit. Cet exploit a revêtu une signification d'autant plus grande qu'il s'agissait d'un rôle relativement nouveau pour un avion qui venait d'acquérir une capacité de RAA. De tels résultats sont attribuables à une cadence opérationnelle extrêmement trépidante, car les CC150 et les CC130 exécutaient parfois deux missions par jour; ils ont par ailleurs accompli 4,1 pour cent de toutes les sorties de ravitaillement de l'OTAN[78]. Leur taux de disponibilité, qui a atteint 96 pour cent, a été impressionnant, tout comme leur capacité de ravitailler presque tous les types d'aéronefs alliés (y compris des cas inédits, tels que celui où un CC150 a ravitaillé un JAS 39 Gripen de l'aviation suédoise pour la toute première fois, le 18 mai[79]). Ils ont aussi accompli des exploits opérationnels clés, en particulier quand ils ont été autorisés, en septembre, à survoler la terre ferme pour appuyer les frappes exécutées profondément en territoire libyen par des CF188 et quand ils ont ravitaillé les avions français qui ont arrêté le convoi de Kadhafi alors qu'il fuyait Syrte en octobre[80].

Les deux CP140 de l'ARC n'ont pas chômé non plus. Le détachement de CP140 a procuré une image stratégique de la guerre au sol et de la situation en mer; pour cela, les avions ont volé presque tous les jours et terminé la mission avec un taux de disponibilité de 99 pour cent; ils ont exécuté 179 missions et accumulé 1 403,1 heures dans les airs. La majorité de ces heures a été répartie entre les missions de RSR et de patrouille maritime, mais les avions ont manifesté leur polyvalence lors d'opérations de guerre psychologique en diffusant des messages radio au-dessus de la Libye, en se chargeant du contrôle avancé pour les hélicoptères d'attaque de l'OTAN et en guidant l'appui-feu fourni par les navires de guerre britanniques et français[81]. Ces derniers rôles étaient nouveaux pour une plateforme qui avait été conçue pour chasser les sous-marins soviétiques pendant la guerre froide; l'exécution de ces opérations a amené les CP140 toujours plus près du littoral. Ils avaient tout d'abord été autorisés à voler à plus de 21 milles (33,8 kilomètres) des côtes libyennes, mais le 18 septembre, ils ont pu réduire cette distance à quatre milles (6,4 kilomètres). Quatre jours plus tard, ils ont exécuté leur première mission au-dessus de la terre ferme[82].

Or, c'est l'adoption de la capacité CAR qui a valu aux CP140 leurs plus grands éloges. Cette capacité demeurait le propre des CF188, mais les CP140 ont été chargés de jouer le rôle de coordonnateurs dans ce contexte (coord AR). Le CP140 emportait alors une équipe d'appui-feu (EAF) ou un contrôleur aérien avancé (CAA) (également appelé contrôleur interarmées de la finale de l'attaque, ou CIFA) qui, après avoir util-

isé la puissante gamme de capteurs et de caméras de l'avion pour repérer les objectifs, coordonnait l'intervention avec le CAOC et dirigeait des aéronefs d'attaque appropriés jusqu'au secteur en question[83]. L'accès à un CIFA était aussi nouveau pour l'ARC. Par conséquent, l'EAF du Royaume-Uni a rempli les fonctions de CAA pendant la première mission de coord AR du CP140, le 1er octobre. Toutefois, l'ARC a promptement envoyé sa propre équipe de CIFA à Sigonella; cette équipe, qui possédait la certification de l'EAF britannique, a permis d'accomplir, le 17 octobre, la première mission de coord AR entièrement canadienne à bord d'un CP140[84]. En tout, les Aurora allaient exécuter 12 missions de coord AR, dont trois avec des équipages entièrement canadiens. Non seulement la situation a suffi pour dresser convenablement le profil de cette nouvelle capacité et la codifier, mais, selon un rapport post-opération, elle a montré comment le CP140 se prêtait merveilleusement bien à ce rôle; il est devenu la plate-forme préférée de nombreuses EAF à cause de ses capacités enrichies et de son ensemble de mission[85]. En fait, les CP140 se sont avérés si agiles et souples qu'une source les a décrits comme étant les « étoiles insoupçonnées de l'opération MOBILE »[86].

L'ARC avait acquis un certain nombre de nouvelles capacités au cours de l'Op MOBILE et, le 5 octobre, la plupart d'entre elles ont été utilisées ensemble dans le ciel de Bani Walid, dans une manifestation de l'intégration de ressources air-air que, dans une analyse ultérieure, on allait décrire comme ayant donné lieu à « un grand jour pour l'ARC[87] ». C'est à ce moment-là que le détachement de CP140, exécutant des sorties successives, a réussi à appuyer les aéronefs de l'OTAN qui poursuivaient sept objectifs dans le cadre de trois missions distinctes. Du point de vue du Canada, toutefois, l'élément clé a résidé dans la capacité des CP140 de fournir une vidéo animée avant l'attaque et, après l'attaque, une évaluation des quatre objectifs que les six CF188 avaient frappés au moyen de leurs nouvelles bombes JDAM. En outre, un CC150T a ravitaillé en vol les CF188 avant l'attaque. Ce fut un moment déterminant de la mission; le commandant de la composante aérienne multinationale de la Force opérationnelle interarmées multinationale Unified Protector (FOIMUP), lors de son breffage matinal du 6 octobre, a souligné « la remarquable contribution qu'avaient représentée les efforts du Canada la veille[88] ».

Ensemble, les CF188, les CC150, les CC130 et les CP140 ont représenté la principale contribution de l'ARC à l'Op MOBILE, mais il faut aussi mentionner ses autres importants engagements opérationnels. Les Canadiens travaillant à bord des avions AWACS (système aéroporté d'alerte et de contrôle) E-3A de l'OTAN, par exemple, ont aidé activement à diriger les opérations dans l'espace de combat au-dessus de la Libye. Certaines ont fait intervenir de nombreux éléments canadiens. Ce fut le cas d'une mission de désignation d'objectifs dynamiques, le 26 avril. Après avoir détecté les signes d'une attaque menée par le régime près de Misrata, la frégate NCSM CHARLOTTETOWN a transmis ce renseignement à un contrôleur d'armes canadien à bord d'un avion AWACS; le contrôleur a immédiatement chargé des ressources aériennes de confirmer cette menace pesant sur une région habitée par des civils. Résultat : deux avions Tornado de la Royal Air Force et quatre CF188 ont poursuivi avec succès ces forces gouvernementales qui menaçaient Misrata[89]. Une situation semblable s'est produite le 30 mai, quand

le CHARLOTTETOWN a encore une fois repéré des éléments qui menaçaient Misrata : il s'agissait cette fois d'un véhicule loyaliste qui lançait des roquettes dans la ville. Plus ou moins comme dans la situation précédente, un contrôleur canadien à bord d'un avion AWACS qui survolait le secteur dans un Boeing E-3A de l'OTAN a dirigé avec succès deux CF188 vers cette cible[90].

Il ne faut pas oublier non plus la contribution des CH124 Sea King. Le commandant de la composante maritime (CCM) exerçait le contrôle sur ces hélicoptères à bord du NCSM CHARLOTTETOWN et du navire qui l'a remplacé, soit le NCSM VANCOUVER, mais ces appareils de l'ARC ont été des éléments multiplicateurs de la force et ils ont ainsi aidé la MRC à faire respecter l'embargo sur les armes. La disponibilité et les limites de la cellule des aéronefs du CHARLOTTETOWN ont fait problème, mais les vieux CH124 (entrés en service, à l'origine, en 1963) ont prouvé leur utilité notamment en repérant et en suivant les petits navires et en accroissant la capacité du radar transhorizon des frégates. Pourtant, la force principale des CH124 a résidé dans leur capacité d'accroître la connaissance de la situation de la MRC et d'autres marines de l'OTAN, le long de la côte libyenne. L'ARC a en outre assuré une couverture aérienne aux équipes d'arraisonnement des navires, et ce rôle a complété sa contribution caractérisée par la polyvalence et la souplesse[91].

Par ailleurs, des Canadiens ont assumé d'autres rôles clés à l'OTAN. Par exemple, le Directeur – Plans stratégiques, au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe (SHAPE), le brigadier-général Pierre St-Amand, était un Canadien, tout comme certains membres de son état-major, en particulier le planificateur en chef. Il incombait à la Direction – Plans stratégiques de surveiller les situations intéressant la sécurité qui risquaient de toucher l'OTAN. Elle était chargée de mettre sur pied et de doter en personnel le groupe de planification de l'OUP et de faire en sorte que les Canadiens travaillent de concert avec leurs partenaires au sein de l'Alliance dès les tout débuts de la mission. Cette équipe a donc contribué à cerner les imprévus auxquels l'OTAN risquait de faire face au-dessus de la Libye et les ressources nécessaires pour les affronter[92]. Enfin, de nombreux Canadiens ont fourni un soutien direct au lieutenant-général Bouchard et ont occupé divers postes au QG de la Force opérationnelle interarmées multinationale (FOIM) et dans le contingent canadien affecté au JFC à Naples[93].

Évaluer l'opération MOBILE

Pendant l'Op MOBILE, les choses se sont de toute évidence bien passées pour l'ARC à de très nombreux égards, surtout au niveau tactique, mais des difficultés se sont naturellement manifestées et ont donné lieu à des leçons observées. Une de ces difficultés a concerné le commandement et le contrôle. En grande partie à cause de la rapidité avec laquelle l'ARC avait déployé ses forces, la filière hiérarchique entre l'organisation exerçant le contrôle administratif sur la mission, à savoir la Force opérationnelle à Naples, et l'état-major opérationnel au QG FO LIB n'a pas toujours été claire[94]. L'élément de soutien logistique (escadrille de soutien de mission) et quatre détachements ont été déployés séparément (et non

comme force mixte) et dans deux endroits différents, avec un réseau de communications limité, ce qui a embrouillé encore plus la situation[97]. La solution à cette crise de croissance a résidé dans l'élaboration d'une doctrine provisoire pour l'Escadre expéditionnaire aérienne et dans la nouvelle structure de commandement qui est entrée en vigueur le 7 août 2011. La structure a regroupé les détachements, l'ele sout msn (services logistiques, administratifs et techniques) et une escadrille de soutien opérationnel (coordination de l'emploi des ressources opérationnelles) dans l'Escadre aérienne en Sicile. Celle-ci relevait de la FO LIB qui avait elle-même été créée par la fusion de la FO Naples et de la FO Libeccio. Le commandant de cette force, le brigadier-général nouvellement nommé Derek Joyce, rendait directement compte au COMFEC à Ottawa[98].

Ce réaménagement allait dans le sens du concept et de la doctrine de l'EEA de l'ARC : divers problèmes logistiques ont été réglés, grâce à l'unique « strate » de commandement et à la définition plus claire des pouvoirs, au renforcement des communications entre les détachements et le QG et à la gestion améliorée du soutien. Cependant, des préoccupations demeuraient. L'une d'elles était due au fait que le brigadier-général Joyce était posté à Naples, ce qui signifiait que le commandant supérieur canadien n'était plus logé à Poggio Renatico avec le commandant de la composante aérienne de la Force multinationale de l'OTAN (CCAFM). Le Canada était encore présent au CAOC, sous la forme d'un élément de coordination (Air) (ECA), mais cette transition a eu pour effet de rendre quelque peu complexe l'appui direct des opérations aériennes cinétiques. Bien sûr, dans une certaine mesure, cela a été compensé par le déménagement à Naples qui a placé le brigadier-général Joyce à proximité de la FOI OUP et lui a permis de fournir un certain soutien au lieutenant-général Bouchard et à son état-major[99]. Quoi qu'il en soit, une structure de C2 idéale pour l'Op MOBILE a été recommandée après la mission : « La FO LIB aurait dû comprendre un commandant de la force opérationnelle interarmées, un ECA, un ECM [élément de coordination maritime] et un QG FO LIB, tous installés à Naples avec le QG FOIM UP, ce qui aurait laissé un [commandant de la composante aérienne] à Poggio Renatico et un CCM à bord du CHA/VAN [CHARLOTTETOWN/VANCOUVER] » (qui aurait clairement eu le pouvoir d'exercer le contrôle tactique sur les sous-unités tactiques)[98].

L'ARC a retenu d'autres leçons importantes aux chapitres de la logistique et du soutien : vu surtout la rapidité du déploiement et la distance à franchir depuis le Canada, il a fallu du temps pour installer des éléments de soutien essentiels dans le théâtre. L'ele sout msn est arrivée à pied d'œuvre après les CF188 et les CC150, ce qui a entraîné des difficultés; par ailleurs, il fallait soutenir une force disséminée entre quatre endroits géographiques distincts et séparés[99]. L'ARC a par ailleurs estimé qu'il fallait analyser de plus près la dotation en personnel, surtout que certaines unités faisaient face à des pénuries de personnel, tandis que, dans d'autres, des militaires relativement peu expérimentés occupaient des postes dont les responsabilités dépassaient celles de leur grade. On a donc proposé que, dans le cadre des déploiements à venir, le quartier général et les unités soient dotés « d'un personnel suffisant, aussi expérimenté que possible » et souple de manière à pouvoir s'adapter aux situations imprévues[100]. En outre, on a recommandé de déployer une ele sout msn complète, quitte à en réduire la taille ensuite, « à mesure que la mission évoluerait[101] ».

La désignation des cibles et le renseignement ont représenté deux autres aspects de la mission au sujet desquels diverses observations ont été formulées en vue d'opérations à venir qui s'apparenteraient à celles menées en Libye. La précision du ciblage pendant l'Op MOBILE a été sans précédent; elle s'expliquait par une rigoureuse politique interdisant toute perte chez les civils, par la qualité du renseignement, par un minutieux processus de désignation des cibles et par les caractéristiques techniques des armes employées. Les Canadiens ont grandement participé au processus de ciblage; toutefois, le renseignement a souvent comporté des défis[102]. En raison des restrictions imposées par les États au chapitre de la sécurité et de l'absence d'un branchement aux réseaux d'information classifiés, tous les pays n'étaient pas à même de voir les données brutes les uns des autres. Sans un accès direct à ces données, il était parfois difficile pour certains pays, tels que le Canada, de savoir si une cible désignée répondait à leurs critères nationaux. L'amélioration de la connectivité à Poggio Renatico et l'affectation d'un « cibleur » canadien dans le « service américano-britannique de désignation des cibles » ont certainement aidé à mettre en lumière l'avantage qu'il y aurait à se doter d'outils habilitants dans le domaine du renseignement en vue des missions à venir[103]. À cet égard, quelques-uns ont aussi proposé de créer une capacité de ciblage au sein même de l'ARC.

On a formulé une conclusion semblable au sujet des besoins de l'ARC en matière de communications. Pendant l'Op MOBILE, les communications ont été bonnes en général, mais aux premiers stades, chacun utilisait souvent un appareil BlackBerry comme principal moyen de communication avec autrui. Il faut naturellement du temps pour mettre sur pied littéralement à partir de zéro une infrastructure de communication convenable; cette réalité a suscité le désir dans l'ARC d'élaborer un système de communication plus solide qu'il serait possible de déployer à court préavis[104].

L'ARC et l'OTAN : leçons observées

En majeure partie, l'analyse des leçons observées par l'ARC a naturellement mis l'accent sur des problèmes canadiens particuliers, mais certaines conclusions pourraient s'appliquer à l'Alliance dans son ensemble. Certes, une importante déduction faite à l'issue de la mission a concerné l'utilité de créer une cellule interarmées de désignation des cibles de l'OTAN et d'accroître la capacité de partage du renseignement entre les alliés. La pénurie d'avions de RAA et de RSR et d'avions de patrouille à long rayon d'action s'est vivement fait sentir, car les avions ravitailleurs ont été obligés de s'astreindre à une cadence opérationnelle trépidante pour répondre à la demande, tandis que les CP140 et d'autres avions de surveillance de l'Alliance ont dû se partager entre le besoin d'assurer un soutien essentiel aux missions maritimes, d'une part, et celui de procurer une connaissance de la situation au sol, d'autre part. En revanche, les Canadiens ont fait preuve d'un sens de l'innovation et ont su s'adapter rapidement aux circonstances pour produire soit de nouvelles capacités soit des effets stratégiques. Voilà qui a constitué une caractéristique commune précieuse qu'il conviendrait de conserver et d'encourager expressément dans le cadre des missions à venir. (Pour l'ARC, cela s'est manifesté de diverses façons : la simplification du processus d'acquisition

et d'évaluation des JDAM; l'adaptation aux exigences de la désignation délibérée des cibles ou de la désignation de cibles dynamiques; la certification rapide du CC150 pour le ravitaillement d'avions alliés; l'imitation de l'exemple des Français et des Britanniques qui ont utilisé le CP140 dans les rôles de coord AR et de plate-forme d'appui-feu naval.) La même observation vaut pour le conseil que le lieutenant-général Bouchard a donné sur la clé de la réussite des opérations de l'OTAN telles que l'OUP : « Quand on travaille au sein d'une alliance complexe [...], il est important "de faire preuve de gentillesse envers tous ceux qui sont sur le terrain de jeu [et] de partager ses jouets avec eux[105]". »

Il n'y a pas à douter que l'Op MOBILE a été couronnée de succès pour l'ARC, notamment parce qu'elle a démontré l'efficacité de divers concepts et capacités de la force aérienne du Canada. L'ARC a alors constaté que la doctrine de l'Escadre expéditionnaire aérienne récemment élaborée non seulement lui procurera un atout considérable, mais aussi qu'elle devrait l'aider à résoudre un certain nombre des problèmes qui se sont posés à elle pendant l'Op MOBILE. Celle-ci n'a permis de valider ce concept qu'en partie (de nombreux éléments de la future capacité expéditionnaire aérienne étaient encore en cours d'élaboration et n'ont pas pu être réalisés), mais elle a montré comment la force aérienne du Canada pouvait produire pour le gouvernement et l'Alliance des effets souples, agiles et adaptés aux besoins. En outre, elle a permis de voir que l'instruction collective par anticipation d'une équipe de C2 « élémentaire » déployable pourrait s'avérer utile lorsque viendrait le moment de constituer rapidement une force aérienne expéditionnaire efficace, tout en utilisant les éléments de l'EEA pour appuyer pleinement l'amorce rapide des opérations. En effet, l'accent mis sur les opérations expéditionnaires, parallèlement à l'expérience acquise pendant l'Op MOBILE, aidera l'ARC à se préparer à affronter d'autres questions administratives et logistiques — par exemple les nuances de l'attribution de contrats de soutien en dehors du Canada, et les restrictions et les pénuries avec lesquelles elle a dû composer relativement à l'entreposage des munitions — qui se sont posées à elle en Italie.

D'autres atouts ont contribué à la réussite de l'ARC : le haut niveau d'intégration air-air et d'interopérabilité, comme l'a montré la capacité des CC150 et des CC130 de ravitailler en carburant les aéronefs de presque chaque pays de la coalition; les missions d'attaque interarmées accomplies par les CF188; les sorties des CP140 pour le RSR, la patrouille maritime et le rôle de coord AR; le travail de l'ECA auprès du CAOC. Enfin, l'Op MOBILE a fait voir que l'ARC s'était munie d'une bonne gamme de capacités polyvalentes grâce aux programmes d'acquisition et de modernisation de la décennie précédente. Chose certaine, la transformation des CC150 en des avions ravitailleurs stratégiques, la modernisation des CF188 et des CP140 avec de nouvelles armes ou de nouveaux systèmes de détection et l'ajout du CC177 pour renforcer le rôle de transport stratégique non seulement ont constitué des éléments multiplicateurs de la force et des ressources habilitantes stratégiques, mais encore ils permettront à l'ARC de continuer à produire des effets expéditionnaires souples et adaptés aux circonstances pour le gouvernement canadien et l'OTAN au cours des années à venir[106]. Plus précisément, toutefois, ce furent l'équilibre des capacités réunies dans cette structure des forces ainsi que l'entraînement et le dévouement du personnel aérien concerné qui ont permis à

l'ARC de « jouer dans la cour des grands » pendant l'Op MOBILE. Bien sûr, les mêmes observations peuvent être faites au sujet de nombreux autres pays de l'OTAN ayant pris part à l'opération; par conséquent, la force issue de la collaboration et de l'intégration harmonieuses avec les partenaires de l'Alliance a compté parmi les éléments clés qui ont contribué à la réussite de l'ARC.

Des gestes de gratitude sans précédent — par exemple les défilés aériens et les hommages spéciaux — ont montré, il n'y a pas à en douter, que le gouvernement percevait l'ARC comme un véritable instrument de sa politique étrangère en Libye. L'ARC a répondu aux appels du gouvernement canadien qui réclamait une intervention rapide pour protéger les civils libyens et qui souhaitait ainsi respecter ses engagements envers la collectivité internationale et l'OTAN. En dépit de sa taille relativement petite par rapport à celle de ses plus imposants partenaires, le Canada a apporté des contributions dans des domaines où l'OTAN éprouvait des pénuries (par exemple, dans les rôles du RAA et du RSR) et il a produit des effets cinétiques pendant l'OUP. Par ailleurs, le leadership du lieutenant-général Bouchard a été un facteur déterminant dans la réussite de l'OUP, tout comme la capacité de l'ARC d'adopter de nouvelles capacités et d'accepter de nouveaux rôles à mesure que la mission évoluait. Tout cela a été possible au cours d'une année opérationnelle particulièrement occupée (l'ARC participait aussi à de nombreuses opérations diversifiées au Canada et à l'étranger, notamment en Afghanistan, en Haïti et dans l'Arctique) parce que l'ARC a réussi à fournir ce qu'un analyste a décrit comme étant « un groupe composé des bonnes personnes qui avaient reçu au bon moment un entraînement approprié et qui étaient munies de l'équipement nécessaire[107] ».

L'Op MOBILE montre que l'ARC a trouvé un juste équilibre pour répondre aux besoins du Canada au pays et à l'étranger, mais une mise en garde s'impose. L'OUP a procuré au Canada et à l'OTAN d'excellentes leçons observées, mais aucun conflit ne ressemble jamais tout à fait à un autre. Les décideurs canadiens feraient erreur en concluant que la gamme des missions qui a si bien fonctionné pour l'ARC et la MRC en Libye devraient automatiquement être répétées dans tous les conflits à venir. Chaque nouveau contexte mondial s'accompagnera de ses propres exigences particulières. La dernière leçon à tirer de l'opération MOBILE est donc la suivante : sa réussite ne doit assujettir ni l'ARC ni la puissance aérienne du Canada à des attentes politiques irréalistes.

Richard Oliver Mayne, Ph. D., CD, a fait partie de la Réserve navale du Canada pendant 17 ans. Il a été historien à la Direction – Histoire et patrimoine et chef de section adjoint dans l'Équipe d'analyse de la sécurité dans l'avenir qui relevait du chef – Développement des forces. Il a obtenu son doctorat de l'Université Queen's au printemps de 2008 et il a signé de nombreuses publications sur les affaires militaires canadiennes. Il occupe maintenant le poste de directeur – Histoire et patrimoine de la Force aérienne.

Abréviations

ARC	Aviation royale canadienne
AWACS	système aéroporté d'alerte et de contrôle
C2	commandement et contrôle
CAA	contrôleur aérien avancé
CAOC	centre multinational d'opérations aériennes
CAR	coordination des attaques et reconnaissance
CCM	commandant de la composante maritime
CIFA	contrôleur interarmées de la finale de l'attaque
COMFEC	Commandement de la Force expéditionnaire du Canada
coord AR	coordinateur des attaques et de la reconnaissance
DAC	Division aérienne du Canada
É.-U.	États-Unis
EAF	équipe d'appui-feu
ECA	élément de coordination (Air)
EEA	escadre expéditionnaire aérienne
ele sout msn	escadrille de soutien de mission
FC	Forces canadiennes
FO LIB	Force opérationnelle Libeccio, après le 7 août 2011
FO Libeccio	Force opérationnelle Libeccio, jusqu'au 6 août 2011
FO Naples	Force opérationnelle à Naples
FOI	force opérationnelle interarmées
FOIMUP	Force opérationnelle interarmées multinationale Unified Protector
GBU	bombes guidées
JDAM	munition interarmées d'attaque directe
JFC	commandement des forces interarmées
MAECI	ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MRC	Marine royale canadienne

NCSM	Navire canadien de Sa Majesté
ONU	Organisation des Nations Unies
Op	opération
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OUP	Opération UNIFIED PROTECTOR
QG	quartier général
RAA	ravitaillement air-air
Résolution du CS de l'ONU	Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies
RP	responsabilité de protéger
RSR	renseignement, surveillance et reconnaissance

Notes

1. Témoignage du commandant de l'ARC, le lieutenant-général A. Deschamps, devant le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense, 27 février 2012. Afin d'en savoir plus sur la doctrine actuelle de l'ARC, voir *Doctrine aérospatiale des Forces canadiennes*, gouvernement du Canada, décembre 2010, p. 1-5.

2. Entrevue de Peter Diekmeyer avec le lieutenant-général André Deschamps, *Revue canadienne de défense*, juin 2010, p. 9.

3. David Pugliese, « Development of Expeditionary Unit a Priority for RCAF », *Ottawa Citizen*, 24 mai 2012.

4. Peter O'Neil, « Canada Punching Above Its Weight in Military Alliance, Gates Tells Officials », *Winnipeg Free Press*, 11 juin 2011; Tom Blackwell, « Canada Contributed a Disproportionate Amount to Libya Air Strikes: Sources », *The National Post*, 25 août 2011.

5. Trois chiffres identifient les aéronefs militaires canadiens; les désignations ainsi créées ne sont pas toujours fondées sur les désignations américaines correspondantes. Par exemple, le F/A-18 Hornet de Boeing est devenu le CF188 (on l'appelle communément CF18 Hornet), le CC177 est le C17 Globemaster de Boeing, et les C-130 canadiens de Lockheed sont appelés CC130. Le CP140 Aurora est issu du P-3C Orion de Lockheed, et le CC150 Polaris récemment acquis est une version modifiée de l'avitailleur A330 Airbus.

6. Carl Meyer, « Extent of Canadian Involvement in Libya Flying Under the Radar », *Embassy Magazine*, 8 juin 2011; Douglas MacKinnon, « Canada, the Forgotten Ally », *Baltimore Sun*, 29 mai 2012.

7. Affaires étrangères et Commerce international Canada, « Déclaration du ministre Cannon sur la situation en Libye », nº 72, 19 février 2011; « Déclaration du ministre Cannon sur les troubles en Libye », nº 73, le 21 février 2011; « Déclaration ministérielle sur la Libye », nº 76, 22 février 2011.

8. « Libya-Canada Diplomatic Relationship Halted », *CBC News*, 26 février 2011; Débats de la Chambre des Communes, *Hansard*, 40e législature, 3e session, nº 135, 28 février 2011.

9. Major-général Yvan Blondin, « Assisting Canadians—Making History! », *Prairie Flyer II*, printemps de 2011; Capitaine Tim Stokes, « CC-177 Assists in Moving Civilians Out of Libya », Aviation royale canadienne : 429e Escadron de transport, 1er mars 2011.

10. Blondin, « Assisting Canadians—Making History! »; « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011.

11. Major Bernard Dionne, « Les membres du QG de la 1re Division du Canada de retour de l'Op MOBILE », sans date.

12. « TF Libeccio Post Op Brief », 11 novembre [2011], Exposé de la FO LIB, COMFEC, et de la 1 DAC [Division aérienne du Canada]; « TF Libeccio Op MOBILE Brief », le 29 octobre 2011.

13. Murray Brewster, « More Canadians Flee Libya as Dutch Commandos Captured », *Toronto Star*, 3 mars 2011; entrevue de Beverly Thomson avec Peter MacKay, *CTV News*, 2 mars 2011.

14. Blondin, « Assisting Canadians—Making History! »; Cabinet du premier ministre du Canada, « Déclaration du Premier ministre du Canada au sujet de l'imposition de sanctions contre la Lybie »; 27 février 2011; « Le ministre MacKay applaudit [aux] opérations d'évacuation à Malte », *Défense nationale et Forces canadiennes*, version pour appareils mobiles, 12 mars 2011.

15. Cabinet du Premier ministre du Canada, « Déclaration du Premier ministre du Canada sur la situation actuelle en Libye », 25 février 2011.

16. Conseil de sécurité de l'ONU, Résolution 1970, 26 février 2011.

17. Affaires étrangères et Commerce international Canada, « Déclaration du ministre Cannon sur la situation actuelle en Libye », nº 85, 26 février 2011; « Le ministre Cannon s'adressera au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et à la Conférence du désarmement », nº 86, 26 février 2011; Cabinet du Premier ministre du Canada, « Déclaration du Premier ministre du Canada au sujet de l'imposition de sanctions contre la Libye ».

18. Cabinet du Premier ministre du Canada, « Déclaration du Premier ministre du Canada au sujet de l'imposition de sanctions contre la Libye ».

19. Allan Woods, « Gadhafi: All My People Love Me », *Toronto Star*, 1er mars 2011.

20. Campbell Clark et Steven Chase, « Canada Girds for Substantial Military Role in North Africa », *Globe and Mail*, 1er mars 2011; Débats de la Chambre des communes, *Hansard*, 40e législature, 3e session, nº 137, 2 mars 2011; Cabinet du Premier ministre du Canada, « Déclaration du Premier ministre du Canada au sujet de la situation en Libye », 18 mars 2011.

21. Woods, « Gadhafi: All My People Love Me ».

22. Clark et Chase, « Canada Girds for Substantial Military Role »; « Obama Continues to Caution for Libya No-Fly Zone », *Ottawa Citizen*, 12 mars 2011.

23. « MND Peter Mackay Discusses Situation in Libya », entrevue avec Evan Solomon, *CBC Power and Politics*, 1er mars 2011.

24. « Obama Continues to Caution for Libya No-Fly Zone ».

25. Débats de la Chambre des communes, *Hansard*, 21 mars 2011.

26. « UN OKs Action Against Ghadhafi », *Waterloo Region Record*, 18 mars 2011; « US Changes Diplomatic Tune », *Vancouver Sun*, 17 mars 2011.

27. Résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies, 2011, 17 mars 2011. Les cinq pays qui se sont abstenus étaient l'Allemagne, le Brésil, la Chine, la Fédération russe et l'Inde.

28. « The West Takes a Stand », *Ottawa Citizen*, 18 mars 2011; « Canada May Take on Large Share of Libya Mission », *The National Post*, 21 mars 2011.

29. « Libya: Canada to Send Fighter Jets for No-Fly Zone », 18 mars 2011, *bBC News*; Cabinet du Premier ministre du Canada, « Déclaration du Premier ministre du Canada au sujet de la situation en Libye », 18 mars 2011.

30. Cabinet du Premier ministre du Canada, « Déclaration du Premier ministre du Canada à une réunion d'urgence sur la Libye », 19 mars 2011.

31. Débats de la Chambre des communes, *Hansard*, 21 mars 2011.

32. Murray Brewster, « Canadian CF 18s Enforce No-Fly Zone », *The Chronicle Herald*, 22 mars 2011; Débats de la Chambre des communes, *Hansard*, 21 mars 2011; « CF 18 Head into No-Fly Zone », *Red Deer Advocate*, 22 mars 2011; John Ibbitson, « Crisis in Libya », *The Globe and Mail*, 22 mars 2011.

33. « National Post Editorial Board: A Better, Prouder Canadian Foreign Policy », *The National Post*, 1er janvier 2012.

34. « Canada's Actions Speak Volumes; Role in Libya Gives Heft to United Nations' Words », *Calgary Herald*, page de l'éditorial, 24 mars 2011.

35. « Canada's Actions Speak Volumes ».

36. Afin de se renseigner sur la politique étrangère actuelle du Canada, voir Paul Heinbecker, *Getting Back in the Game: A Foreign Policy Playbook for Canada*, Toronto, Dundurn Press, 2011.

37. Lloyd Axworthy et Allan Rock, « World Leaders Must Call R2P What It Is », *Ottawa Citizen*, 2 mars 2011.

38. Afin de lire le meilleur compte rendu sur l'échec de l'ONU au Rwanda, voir Roméo Dallaire, *J'ai serré la main du diable : la faillite de l'humanité au Rwanda*, Montréal, Libre Expression, 2003.

39. Dan Gardner, « Why No One's Talking About Libya on the Campaign Trail », *Ottawa Citizen*, 1er avril 2011.

40. « The Look Ahead: March 21–25, Election: Can PM Cast off the Grime, Regain Moment », *Globe and Mail*, 21 mars 2011.

41. Entrevue de Craig Oliver avec Peter MacKay, *CTV Question Period*, 20 mars 2011; Stephen Bede Scharper, « Libyan Intervention: A Just War or Just a War », *Toronto Star*, 28 mars 2011; Campbell

Clark, « Crisis in Libya: Foreign Policy Little Talk on the Hustings of Canada's Role », *Globe and Mail*, 31 mars 2011; Gardner, « Why No One's Talking About Libya on the Campaign Trail ».

42. Tony Gentile, « Canada's Role? Opportunity to Lead Regime Change », *London Free Press*, 26 mars 2011.

43. « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011.

44. Débats de la Chambre des communes, *Hansard*, 21 mars 2011; « Déclaration du ministre MacKay sur le déploiement de CF18 pour faire respecter une zone d'interdiction aérienne au-dessus de la Libye », 18 mars 2011.

45. Courriel adressé à l'auteur par un officier de l'ARC, 28 juin 2012; « Opération IGNITION », *Comment'Air*, vol. 9, n° 1, p. 8-9; transcription d'une conférence de presse avec Peter MacKay et le Chef d'état-major adjoint de la Force aérienne, le major-général Tom Lawson, Ottawa, 21 mars 2011.

46. Courriel adressé à l'auteur par un officier de l'ARC, 28 juin 2012.

47. La **Force opérationnelle Libeccio (FO Libeccio)** comprenait à l'origine les détachements de CF188 et de CC150 à Trapani, le détachement de CP140 à Sigonella et le quartier général d'une composante aérienne, à Poggio Renatico. Elle était à pied d'œuvre à temps pour la Roto 0, qui a duré du 19 mars au 7 août 2011. La **Force opérationnelle Libeccio (FO LIB)** a pris la relève pour la Roto 1, qui est allée du 7 août au 31 octobre 2011. Dans ce deuxième cas, elle comprenait le quartier général de la FO LIB, l'élément de commandement national à Naples, l'élément de coordination (Air) à Poggio Renatico, les détachements de CF188 et de CC150 à Trapani et le détachement de CP140 à Sigonella.

48. Courriel adressé par un officier du NCSM CHARLOTTETOWN à l'auteur, 5 juillet 2011; « Opération MOBILE », *Comment'Air*, vol. 9, n° 1, p. 8-9; Défense nationale et Forces canadiennes, « Opération MOBILE : réponse de la Défense nationale et des Forces canadiennes à la situation en Libye », en ligne, sans date.

49. *End of Tour Report*, annexe A, 7 novembre 2011, 1630-1 (Cmdt FO LIB); « TF Libeccio Post Op Brief », 11 novembre [2011], FO LIB COMFEC et Exposé de la 1 DAC. Pour lire des mises à jour sur les opérations des FC en Libye, voir Défense nationale et Forces canadiennes, « Opération MOBILE : réponse de la Défense nationale et des Forces canadiennes à la situation en Libye », en ligne, sans date.

50. Captain Jill Strelieff, « 17 Mission Support Flight Rolls into Mobile », Aviation royale canadienne, 27 octobre 2011; Alain Pelletier, « Canadian Forces: Op MOBILE Lessons Observed Brief », TFL Lessons Learned Symposium, 6 juin 2012, Winnipeg (Manitoba).

51. Notes de l'auteur ayant rencontré le personnel de la FO LIB, à Naples (Italie), le 2 novembre 2011; Alain Pelletier, « Canada Forces : Op Mobile Lessons Observed », TFL Lessons Learned Symposium, 6 juin 2012, Winnipeg (Manitoba); « Opération *Mobile* », *Comment'Air*, vol. 9, n° 1, p. 8-9; courriel d'un officier de l'ARC adressé à l'auteur, 11 juin 2012.

52. « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011; « Gaddafi Vows Long War », *National Post*, 21 mars 2011; « Missiles Rain on Gadhafi », *Edmonton Journal*, 21 mars 2011; « Western Military Action over Libya », *London Free Press*, 23 mars 2011.

53. Transcription d'une conférence de presse donnée par Peter MacKay et le Chef d'état-major adjoint de la Force aérienne, le major-général Tom Lawson, Ottawa, 21 mars 2011.

54. Eric Reguly, « Crisis in Libya: Inside the Cockpit of a CF-18 », *Globe and Mail*, 4 avril 2011;

« Canadian Pilots Abort Bombing over Risk to Civilians », *CTV News*, 22 mars 2011.

55. « Gadhafi's Guns Silenced », *The Star Phoenix*, 24 mars 2011; « Canadian Jets Destroy Libyan Arms Depot », *Ottawa Citizen*, 24 mars 2011; « NATO Pushes Gadhafi Forces », *Waterloo Region Record*, 24 mars 2011.

56. Contre-amiral Russ Harding, « NATO Determined to Protect the People of Libya », texte d'un discours prononcé à une conférence de presse à Naples, le 6 avril 2011; « Gadhafi's Guns Silenced »; « Canadian Jets Destroy Libyan Arms Depot »; « NATO Pushes Gadhafi Forces »; « Canadian Jets Bomb Second Libyan Ammo Dump », *The Whitehorse Star*, 29 mars 2011; Défense nationale et Forces canadiennes, « Opération *Mobile* : réponse de la Défense nationale et des Forces canadiennes à la situation en Libye », en ligne, sans date.

57. Défense nationale et Forces canadiennes, « Opération *Mobile* : réponse de la Défense nationale et des Forces canadiennes à la situation en Libye », en ligne, sans date; *End of Tour Report*, 7 novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB).

58. « Libyan Rebels Retreat to Brega », *CBC News*, 30 mars 2011; *End of Tour Report*, annexe A, 7 novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB).

59. Courriel adressé à l'auteur par un officier de l'ARC, 11 juin 2012.

60. *End of Tour Report*, 7 novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB). Le 12 avril, le drapeau canadien a été hissé à Poggio Renatico; cet endroit est dès lors devenu la base officielle du commandant de la composante aérienne et du commandement de la FO Libeccio.

61. « Canadian to Lead NATO's Libya Mission », *CBC News*, 25 mars 2011.

62. Conversation téléphonique avec un officier de l'ARC, 4 juillet 2012, et correspondance de suivi, 12 novembre 2013.

63. Dean Black, « Lieutenant General Charles Bouchard, Three Tenets of Allied Air Power Operations », *Air Force Magazine*, vol. 35, nº 4, 2012, p. 23.

64. *End of Tour Report*, 7 novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB); Colonel Eric Kenny, « Op MOBILE/TF Libeccio Lessons Learned Symposium Brief », 6 juin 2012, Winnipeg (Manitoba).

65. Colonel Eric Kenny, « Op MOBILE / TF Libeccio Lessons Learned Symposium Brief », 6 juin 2012, Winnipeg (Manitoba).

66. Colonel Alain Pelletier, Force opérationnelle Libeccio, « TF Lessons Learned on C2 and Intel Supt Commander TFL Brief to 1 Cdn Air Div ».

67. « TF Libeccio Post Op Brief », 11 novembre [2011], dossier TF LIB CEFCOM et exposé à 1 DAC.

68. « Gaddafi Defiant as NATO Intensifies Tripoli Strikes », *Reuters*, 7 juin 2011.

69. Courriel adressé par un officier de l'ARC à l'auteur, 17 juillet 2012.

70. « TF Libeccio Post Op Brief », 11 novembre [2011], FO LIB COMFEC et exposé de la 1 DAC. Les emplacements situés au sud de la ligne de récupération du personnel étaient hors du rayon d'action des hélicoptères de RESCO décollant depuis les navires postés en Méditerranée.

71. « TF Libeccio Post Op Brief », 11 novembre [2011], FO LIB COMFEC et exposé de la 1 DAC.

72. « TF Libeccio Post Op Brief », 11 novembre [2011], FO LIB COMFEC et exposé de la 1 DAC.

73. « TF Libeccio CF-188 JDAM Employment Brief », 1er novembre 2011; « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011.

74. *End of Tour Report*, 7 novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB); *JDAM End of Tour Report*, annexe A, novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB).

75. *End of Tour Report*, annexe A, novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB); *End of Tour Report*, 7 novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB); « TF Libeccio Op Mobile Brief », 29 octobre 2011.

76. Colonel Alain Pelletier, Force opérationnelle Libeccio, « TF Lessons Learned on C2 and Intel Supt Commander TFL Brief »; Colonel Eric Kenny, Op MOBILE / Task Force Libeccio Lessons Learned Symposium, Winnipeg (Manitoba), le 6 juin 2012.

77. Paul Koring, « Canada's Hercs Star in Dangerous Ballet of Mid-Air Refuelling », *The Globe and Mail*, 14 juin 2011. Les CC130 devaient, dit-on, pousser les gaz presque au maximum (et amorcer un piqué léger) pour faciliter le ravitaillement, tandis que les avions d'attaque devaient voler à des vitesses beaucoup moins grandes que la normale.

78. « TF Libeccio Op Mobile Brief », 29 octobre 2011.

79. Colonel Alain Pelletier, Force opérationnelle Libeccio, « TF Lessons Learned on C2 and Intel Supt Commander TFL Brief to 1 Cdn Air Div ».

80. « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011.

81. « Canada Joins Propaganda War Aimed at Gadhafi Forces », *CTV News*, 29 juillet 2011; Tim Ripley, « US and Canadian Orions Direct UK Naval Gunfire off Libya », *Jane's Defence Weekly*; courriel adressé à l'auteur par un officier du NCSM CHARLOTTETOWN, 5 juillet 2011.

82. « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011.

83. « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011.

84. *End of Tour Report*, 7 novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB).

85. *End of Tour Report*, 7 novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB); *End of Tour Report*, annexe A, novembre 2011, 1630-1 (Comd TF LIB).

86. Peter Pigott, « Answering the Call », *Frontline Defence*, numéro 6, 2011, p. 30; Colonel Alain Pelletier, Task Force Libeccio—TF Lessons Learned on C2 and Intel Supt Commander TFL Brief to 1 Cdn Air Div.

87. « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011.

88. « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011; *End of Tour Report*, 7 novembre, 2011, 1630-1 (Comd TF LIB).

89. « TF Libeccio Op MOBILE Brief », 29 octobre 2011.

90. *End of Tour Report*, novembre 2011, appendice 1 de l'annexe K, 22/25.

91. Terrance Chenard, « Everyday HMCS VANCOUVER's Sea King Gets the Job Done », site Web de la Défense nationale et des Forces canadiennes, 19 octobre 2011.

92. Je suis redevable au major-général Pierre St-Amand de m'avoir communiqué ce renseignement.

93. Courriel adressé à l'auteur par un officier de l'ARC, 12 novembre 2013.

94. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, annexe A, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB); entrevue accordée par un officier de l'ARC, 13 juillet 2012.

95. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB).

96. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB).

97. Courriel adressé à l'auteur par un officier de l'ARC, 12 novembre 2013.

98. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB).

99. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB); *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, annexe G, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB).

100. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, annexe A, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB); Colonel Mike Barker, LR ARC [Leçons retenues] — Op MOBILE/TF Libeccio Brief, « Op MOBILE Lessons Learned Symposium Brief », 6 juin 2012, Winnipeg (Manitoba); entrevue téléphonique avec un officier de l'ARC, 13 juillet 2012.

101. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, annexe G, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB).

102. Colonel Eric Kenny, Op MOBILE/TF Libeccio, 6 juin 2012, « LL Symposium Brief », Winnipeg (Manitoba).

103. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, « 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB); Force opérationnelle Libeccio, « TF Lessons Learned on C2 and Intel Supt Commander TFL », Exposé à 1 CAD.

104. *End of Tour Report — Task Force Libeccio*, annexe L, 7 novembre 2010, 1630-1 (Comd TF LIB); Col Alain Pelletier, Force opérationnelle Libeccio, « TF Lessons Learned on C2 and Intel Supt Commander TFL », Exposé à 1 CAD; FO Libeccio Op MOBILE, 29 octobre 2011.

105. Dean Black, « Lieutenant-General Charles Bouchard: Three Tenets of Allied Air Power Operations », *Air Force Magazine*, vol. 35, nº 4, p. 23.

106. Courriel adressé à l'auteur par un officier de l'ARC; « Task Force Libeccio TF Lessons Learned on C2 and Intel Supt Commander TFL », Exposé à 1 CAD.

107. Lieutenant-général André Deschamps, *Comment'Air*, vol. 9, nº 1.

CHAPITRE 2

La puissance aérienne de l'ARC au-dessus de la Libye : une différence sur le plan stratégique

Par le brigadier-général Alain Pelletier, MSM, CD

Introduction

Qui l'eut cru? Près de 68 ans après avoir opéré en sol africain, l'Aviation royale canadienne (ARC), tout juste rebaptisée, retournait en Méditerranée en compagnie du 425e Escadron d'appui tactique (425 Esc Tac) pour prendre part à un conflit. La différence cependant entre 1943 et 2011 résidait en ceci : cette fois, ce n'était pas la Sicile qui allait subir le gros des bombardements canadiens du 425 Esc Tac basé en Tunisie. La Sicile allait plutôt servir de zone d'étape aux unités canadiennes en appui de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies contre la Libye. En 1943, le débarquement allié en Italie et en Sicile avait été baptisé opération (Op) TORCH; l'engagement de 2011 allait d'abord s'intituler Op ODYSSEY DAWN (OOD), et par la suite, il serait renommé Op UNIFIED PROTECTOR (OUP); c'était la mission de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui visait la protection des civils en Libye. Pour le Canada, la mission s'intitulait Op MOBILE et comptait les composantes aériennes et maritimes canadiennes rattachées à l'OTAN. Ces deux opérations mettaient en scène de semblables acteurs : des alliés résolus contre des dictateurs despotes.

Au cours des huit mois qui ont suivi l'engagement de moyens aériens et navals des Forces armées canadiennes (FAC), la pression de la coalition sur le régime a entraîné la chute du colonel Mouammar Kadhafi et finalement sa mort aux mains des rebelles[1]. Durant cette période, l'ARC a vite lancé dans la mêlée, aux côtés de ses pairs, différentes capacités de combat dignes de ce nom : la capacité offensive du CF188, la capacité de reconnaissance maritime et terrestre du CP140 et le soutien en ravitaillement air-air (RAA) assuré par des CT150 et des CT130[2]. Ce début rapide des combats s'est toutefois fait aux dépens d'un maintien en puissance logistique reposant sur un modèle nouveau d'escadre expéditionnaire aérienne (EEA) de l'ARC, modèle incomplet que beaucoup d'acteurs interarmées des FAC ne comprenaient qu'à peine. Je tenterai ici de situer le déploiement rapide et impressionnant des capacités de combat aérien canadiennes qui a eu lieu en Italie; par la même occasion, je soulignerai les problèmes de croissance associés aux nombreuses modifications apportées à la structure de commandement et contrôle (C2) et à l'absence d'un quartier général (QG), pour la force opérationnelle aérienne déployable de l'ARC, qui serait entraîné et équipé.

Précipitation dans le déploiement

Le 26 février 2011, ma femme et moi venions juste de passer le contrôle de sécurité à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec à destination d'une croisière très attendue dans les Caraïbes. Au moment où je prenais mes effets personnels, mon Blackberry a fait entendre sa sonnerie redoutée. Ma femme m'a immédiatement lancé un regard qui signifiait « Je t'avais dit de laisser ce bidule à la maison! ». À l'autre bout du fil, j'entends la voix du commandant de la 1re Division aérienne du Canada (1 DAC) de l'époque, le major-général (Mgén) Yvan Blondin, aussi commandant canadien de la composante aérienne de la force interarmées (CCAFI)[3] du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC)[4]. Son appel concernait une vérification d'état-major urgente mais délicate, ayant pour but d'évaluer la possibilité de déployer un ensemble de six CF188[5] afin d'appuyer une coalition de partenaires ayant la volonté d'intervenir en Libye, si le gouvernement du Canada le demandait. J'ai su à ce moment que nos vacances ne seraient pas aussi reposantes que je l'avais espéré et qu'elles étaient peu susceptibles de satisfaire les attentes de ma femme! À ce moment-là, aussi, je ne soupçonnais absolument pas que, seulement trois semaines plus tard, j'atterrirais en Allemagne pour mettre sur pied la force opérationnelle de la composante aérienne du Canada qui serait un facteur dans l'exécution de la mission de l'OTAN et dans la défaite des forces pro-Kadhafi.

La vérification d'état-major reposait sur une information de bonne qualité, puisque le 425 Esc Tac se préparait à déployer un ensemble de six CF188 en Islande à la fin de mars 2011 en appui de la contribution du Canada à la mission aérienne de maintien de l'ordre de l'OTAN; un grand nombre de questions et de problèmes connexes avaient donc déjà été réglés. Le 14 mars, l'escadron recevait un préavis de mouvement (NTM) de sept jours, dans l'éventualité où le gouvernement du Canada déciderait d'engager des forces. Moins de trois jours plus tard, le matin du 17 mars, l'escadron recevait un NTM de 48 heures, suivi à midi le même jour d'un NTM de 24 heures. Il va sans dire que le rythme des préparatifs s'est rapidement accéléré pour que les avions et les équipages soient complètement prêts à se déployer en vue d'une mission dont le mandat restait encore à définir. Le soir du 17 mars, après que le Canada eut décidé d'apporter son appui à la résolution 1973, il s'est aussi engagé à envoyer six CF188 en Europe se joindre à une coalition, composée initialement des pays suivants : États-Unis (É.-U.), France, Royaume-Uni (R.-U.), Italie. Cette coalition allait lancer l'OOD contre la Libye. Les CF188[6] ont quitté la 3e Escadre Bagotville, au Québec, le 18 mars à 12 h 30, en compagnie de deux avions ravitailleurs CC150. Le personnel de commandement du QG d'une petite composante aérienne allait les précéder dans le théâtre.

Mise en place

La planification d'un déploiement présente en temps normal des incertitudes et des défis; la planification accélérée relative à l'Op MOBILE ne faisait pas exception, et il fallait de la souplesse dans l'exécution initiale en raison de la brièveté de la planification,

de l'absence d'un état-major déployable d'un QG désigné et d'inconnus majeurs tels que l'emplacement de la base d'accueil, les conditions, la durée du déploiement et le mandat de la mission. À l'aube de l'Op MOBILE, la seule variable connue était le nombre des CF188 affectés au combat : un ensemble de base de six avions prêts à prendre part à des missions air-surface et air-air éventuelles. Les moyens de ravitaillement en vol nécessaires pour faire traverser l'Atlantique aux chasseurs n'étaient pas, au début, censés rester dans le théâtre, car la modification de RAA récente apportée au Polaris[7] n'avait pas encore atteint le niveau de la capacité opérationnelle totale. Parmi les éléments inconnus au moment du départ, notons les membres de la coalition, les moyens de la coalition et les moyens canadiens disponibles, l'emplacement de nos bases d'accueil, l'emplacement du QG du commandement de la composante aérienne (CCA) du Canada, l'ordre de bataille de l'aviation de la Libye, etc. Au moment du départ, les seuls éléments connus étaient le fait que l'ensemble de six chasseurs et que les deux avions ravitailleurs étaient en route pour l'Europe et que le groupe précurseur de mon QG (un major) était en route pour me rencontrer à la Base aérienne (AFB) Ramstein, en Allemagne, où se trouvaient les 603e et 617e centres d'opérations aérospatiales (COA) chargés respectivement de coordonner les moyens aériens américains en Europe et en Afrique. Armé de cette information et de mon Blackberry, j'ai pris un vol d'Air Canada à destination de l'Allemagne.

À mon arrivée, le matin du 19 mars, mon officier des opérations (O Ops) a vite établi des liens avec le 617 COA de la United States Air Force (USAF)[8] pendant que je communiquais avec le commandant du COA de même qu'avec le commandant de la force opérationnelle (FO) du R.-U. et avec celui de la FO de la France pour mieux comprendre la situation et évaluer la meilleure manière, pour le Canada, de contribuer au combat. Comme la plus grande partie de la coordination des 24 heures précédentes s'était faite par la voie diplomatique entre le Canada, l'Italie et l'OTAN, il n'était pas surprenant que notre arrivée ait vraiment surpris nos partenaires de la coalition. Notre QG de deux personnes, qui n'avait pas de compte de courriel de l'OTAN ou de compte américain, de bureau ou d'accès à des lignes téléphoniques, s'est mis rapidement au travail en utilisant les seuls moyens de communication disponibles pour coordonner les besoins : un dialogue direct et nos appareils Blackberry[9]. La coordination initiale avec les alliés était entravée par l'absence d'accès au réseau américain classifié où se trouvait une grande partie de l'information sur la campagne[10]. Heureusement, un accès en temps réel aux planificateurs a permis à l'O Ops de coordonner les premières sorties auxquelles les Canadiens allaient prendre part le 21 mars. Durant les premiers jours, la coordination des efforts et des besoins avec la 1 DAC, le COMFEC et nos moyens déployés en Sicile est restée un défi en raison de l'absence d'accès à du matériel de communication aux 603 et 617 COA, de la rareté des moyens de communication à Trapani, en Sicile, des restrictions imposées par la réglementation interdisant les téléphones cellulaires à l'intérieur des installations du COA américain et de la durée limitée des piles de nos téléphones cellulaires.

Les intentions du gouvernement du Canada et du chef d'état-major de la défense (CEMD) ont été précisées durant une vidéoconférence qui a eu lieu entre le CEMD de l'époque, le général Walt Natynczyk, et moi-même le dimanche 20 mars, moins de

24 heures avant le début de la mission. Des instructions claires ont été transmises aux dirigeants de la FO concernant le niveau de participation du Canada, les règles d'engagement qui allaient régir nos actions durant la mission et les lignes directrices contenues dans la directive de ciblage du CEMD. Pour des raisons de sécurité, il ne sera pas ici question des sujets discutés, mais deux éléments m'ont frappé : la diligence exercée pour prévenir les dommages collatéraux et le niveau décisionnel qu'il fallait rechercher avant l'exécution d'une mission quand celle-ci risquait d'entraîner des victimes civiles en Libye. Ces décisions étaient prises aux plus hauts niveaux de la chaîne de commandement des FAC. Ces deux éléments sont représentatifs de la manière dont l'Occident aborde la guerre au 21e siècle et ils allaient avoir une incidence sur les cibles assignées au Canada.

L'attribution de l'emplacement des CF188 en Italie a nécessité un effort important de la part de l'ambassadeur du Canada en Italie et de son attaché militaire, qui ont eu recours à leurs talents de diplomates et à leur réseau militaire pour obtenir ce qui allait se révéler être un accès aux pistes privilégié en Italie durant la campagne aérienne, à savoir des aires de trafic pour nos chasseurs et nos ressources de ravitaillement en vol. Comme l'Armée de l'air italienne envisageait de fermer la Base aérienne de Trapani au cours des mois qui allaient suivre, accueillir à brûle-pourpoint un détachement (dét) de Canadiens nécessitait beaucoup de bonne volonté et des activités de réseautage efficaces de la part des autorités canadiennes et italiennes à Trapani. Un effort important a dû être fait pour soutenir le détachement et pour coordonner la gestion des bâtiments vacants et les services d'alimentation. La pression exercée sur Trapani a été accentuée par l'arrivée d'éléments de la Royal Air Force et le début des vacances d'été dans la région. La circulation aérienne civile s'est accrue et, par conséquent, il a fallu avoir accès à des pistes supplémentaires. Le 22 mars, l'escadron de soutien de mission (esc sout msn) Bagotville est arrivé dans le théâtre. Cette unité était soutenue par l'équipe de visite d'aide technique (VAT) du COMFEC, chargée de la mise sur pied de la mission et, ensemble, les deux disposaient des compétences et du personnel nécessaires pour régler des problèmes substantiels tels que l'approvisionnement en carburant pour les avions, l'hébergement à long terme du personnel dans l'économie locale et la passation de marchés locaux. L'esc sout msn aurait pu s'occuper de certaines de ces activités s'il avait disposé du temps nécessaire pour se déployer et arriver dans le théâtre avant l'arrivée du gros des troupes de l'opération[11]. Toutefois, dans ce cas, l'ARC a été tellement proactive que le gros des troupes de l'opération a débarqué et a entrepris les opérations de combat avant l'établissement d'une empreinte logistique de base. Le résultat a été un arriéré logistique, administratif et financier tel qu'il faudrait un rattrapage important au cours des cinq à six mois suivants de la part du COMFEC, du QG CCA et des détachements.

Tout comme à Trapani, les préparatifs reposaient, à l'AFB Ramstein, sur la bonne volonté. Au moment même où la planification opérationnelle et les préparatifs concernant nos moyens en vue des actions offensives en Libye étaient en cours, un QG renforcé incluant un ensemble élémentaire mais fonctionnel de commandement, contrôle et communication (C3) était mis sur pied. La première partie a été accomplie le dimanche quand mon adjoint, le conseiller juridique de la FO et l'A2 sont arrivés, suivis d'un

petit cadre de personnel de soutien arrivant petit à petit durant les 24 heures suivantes. Globalement, un total de 10 personnes a formé le cadre initial qui allait diriger et coordonner le début des opérations aériennes de combat en Libye pendant les cinq premiers jours. L'établissement ultérieur d'une capacité de C3 s'est révélé plus difficile en raison de l'emplacement et de la taille du QG FO (une tente modulaire) et des restrictions en matière de sécurité des communications imposées par les 603 et 617 COA. À la fin de la première semaine, nous avons pu, avec l'aide et l'initiative de notre A6 de même que d'un adjudant dévoué et chevronné du détachement canadien de Ramstein, établir une certaine forme de communications protégées avec le Canada et avec notre détachement de CF188, mais les lignes téléphoniques et le réseau de courriels dépendaient toujours dans une très grande mesure de la bonne volonté du modeste accès aux satellites qui nous était attribué.

L'engagement de ressources augmente

Ainsi que je le mentionne plus haut, quand nos deux avions ravitailleurs (modifiés depuis peu), des Airbus A310 équipés des systèmes de ravitaillement à tuyau souple, sont partis du Canada, leur capacité opérationnelle était moindre, parce que les quelques équipages et les avions n'avaient pas encore atteint leur capacité opérationnelle initiale et qu'ils étaient seulement autorisés à faire un « ravitaillement de remorque » suffisant pour faire traverser l'Atlantique à nos chasseurs et leur permettre d'atteindre leur destination. Pendant cette période, les avions et les équipages n'étaient pas autorisés à exécuter différentes procédures de ravitaillement ni autorisés à ravitailler des avions alliés. La question de l'autorisation et des qualifications a vite été réglée en quelques jours et les équipages ont été autorisés à exécuter des tâches en appui des CF188 dès le lundi 21 mars. J'ignore comment cela s'est fait, mais je suis sûr que l'expérience des équipages déployés de même que les très grandes compétences de l'ARC concernant les tactiques, techniques et procédures (TTP) de ravitaillement à tuyau souple faisaient partie des mesures d'atténuation des risques en matière de navigabilité opérationnelle. On a décidé que, étant donné le peu de moyens alliés de ravitaillement dans le théâtre, les Polaris resteraient en Sicile dans l'avenir prévisible. Moins de deux semaines plus tard, nos avions ravitailleurs allaient soutenir un plus grand nombre de chasseurs alliés.

Tandis que nous nous adaptions rapidement à la situation changeante sur le terrain (et suite à l'arrivée de différents moyens alliés en Italie de même qu'aux 603 et 617 COA à l'AFB Ramstein), le COMFEC et son CCAFI élaboraient en vitesse des plans pour offrir une contribution canadienne accrue en vue d'appuyer la résolution 1973. Le jour où les CF188 quittaient le Canada, les 405e et 407e escadrons d'avions de patrouille à long rayon d'action (APLRA) recevaient un ordre d'avertissement en vue d'un déploiement en Italie. À titre de commandant de la composante aérienne, j'ai été informé du déploiement possible du détachement d'APLRA dans le théâtre le 22 mars, mais la mission et les rapports de C2 restaient nébuleux. Le détachement d'APLRA est arrivé en Italie le 25 mars. Comme dans le cas du déploiement des CF188, le Canada et notre

attaché militaire en Italie étaient encore en train de déterminer le choix final de l'emplacement et les missions des avions et des équipages; l'attaché et l'ambassadeur ont, ensemble, fait de leur mieux pour obtenir un accès aux pistes très convoitées à Trapani pour que les moyens canadiens déployés utilisent un emplacement unique qui réduirait notre empreinte logistique. L'emplacement est resté litigieux : Trapani, malgré son accès aux pistes très limité, représentait la solution préférée de maintien en puissance parce qu'on y trouvait également d'autres moyens canadiens, alors que Sigonella, en Italie, avait, à titre d'installation de la United States Navy, l'habitude des opérations des avions P3; elle se trouvait proche de la zone de la mission et avait le potentiel d'être, du point de vue opérationnel, la meilleure base d'étape. Les CP140 ont finalement été envoyés à Sigonella. Même si cet emplacement était préférable pour les CP140, cette décision a eu pour effet de disperser le déploiement dont les lignes logistiques canadiennes s'étiraient entre quatre emplacements différents : Ramstein, Trapani, Sigonella et Naples. Cette dernière ville a finalement servi d'emplacement pour le QG de la force opérationnelle interarmées (FOI) OTAN. L'arrivée du détachement de Sigonella, comme on a fini par l'appeler, a coïncidé avec la visite du CCAFI canadien, le Mgén Blondin, arrivé du Canada à bord d'un CC144 Challenger pour observer les premiers stades de nos opérations et visiter le personnel déployé. Sa venue à l'AFB Ramstein pour observer notre nouveau mais modeste QG m'a permis de rejoindre nos deux détachements en Sicile.

Nous nous déplaçons une fois de plus!

La semaine du 27 mars a été caractérisée par le transfert de la direction de la campagne des États-Unis à l'OTAN, ainsi que l'avait indiqué le président des États-Unis le 22 mars et que l'OTAN l'a accepté le 23 mars. Ce transfert, qui se produisait beaucoup trop tôt, de l'avis de la plupart des commandants de contingent de la coalition, était difficile, parce que les opérations s'organisaient à peine. Il a fait naître pour chaque pays des incertitudes. En effet, les chaînes de commandement étaient imprécises en ce qui concerne les ressources de soutien et de combat, et ce, dans le cadre des opérations menées conformément à l'article VII du Traité de l'Atlantique Nord, au sein d'une coalition comptant quelques partenaires non membres de l'OTAN (Suède, Émirats arabes unis et Qatar). Le transfert portait sur le passage de la coordination opérationnelle[12]. Les ressources aériennes de la coalition du commandant du 617 COA, le Mgén Margaret Woodward, ont été transférées au commandant de la composante aérienne (CCAFM) de la Force aérienne multinationale Sud OTAN, le lieutenant-général (USAF) Ralph Jodice, basé à Izmir, en Turquie.

Le transfert des fonctions de C2 des moyens aériens a fait naître des incertitudes quant à l'emplacement du COA OTAN en vue de la campagne aérienne et au rôle des commandants des composantes aériennes nationales de la coalition, aussi appelés représentants ou détenteurs de la carte rouge nationaux[13]. La plupart des représentants nationaux voulaient être co-implantés avec le commandant de la composante aérienne de la Force multinationale (CCAFM) et auraient aimé voir les opérations aériennes contrôlées

depuis le QG Commandement de la composante aérienne alliée OTAN à Ramstein, où un étage du COA était disponible et qui aurait permis au CCAFM et aux partenaires de la coalition d'avoir accès aux capacités de la USAF hébergées aux 603 et 617 COA. L'emplacement final du CCAFM n'a pas été connu avant un certain nombre de jours et il a entraîné une série de mouvements du QG FO aérienne du Canada, qui avait commencé à installer son personnel de plus en plus nombreux et ses moyens de communication croissants au sous-sol du QG Composante aérienne alliée OTAN à Ramstein, à proximité de l'étage du COA OTAN. Le mouvement a pris fin le 1er avril et a marqué la première fois que notre QG disposait d'une connectivité permettant des communications classifiées et non classifiées fiables et redondantes avec le Canada et avec nos détachements depuis notre arrivée en Europe. Cette étape positive n'allait pas durer longtemps, car, cinq jours plus tard, le QG FO du Canada allait se déplacer une fois de plus, pour être co-implanté avec le CCAFM de l'Op UNIFIED PROTECTOR, dans son emplacement final, au centre multinational d'opérations aériennes (CAOC) 5 OTAN à Poggio Renatico, en Italie.

Commandement et contrôle

Le concept de C2 initial de la composante aérienne de l'Op MOBILE, plus tard appelée Force opérationnelle Libeccio (FOL), a été conçu par la 1 DAC avec une petite empreinte suffisante pour soutenir les opérations de combat des chasseurs. Le concept initial comptait un total de 28 postes qui devaient être co-implantés avec le CAOC de la coalition. Toutefois, étant donné l'espace disponible limité aux 603 et 617 COA de même que l'emplacement d'opérations inconnu du futur COA OTAN, seulement quelques membres du personnel canadien du QG CCA ont au départ été déployés pour appuyer le début des opérations de combat durant la première semaine du conflit. L'effectif complet du QG FOL est arrivé dans le théâtre après le 26 mars et il est vite allé à Poggio Renatico pour appuyer la mise sur pied du QG canadien complet de la CCA, après le passage sous la direction de l'OTAN.

L'effectif minimal de 10 personnes présent à Ramstein au début des opérations s'est révélé insuffisant pour permettre une présence 24 heures sur 24 et sept jours sur sept afin d'appuyer les opérations de combat, tout en satisfaisant correctement les besoins logistiques du détachement de Trapani et en appuyant l'arrivée prochaine du détachement de CP140, les 3 esc sout msn et leurs besoins connexes ainsi que les préparatifs du départ du QG pour le CAOC 5 en Italie. Étant donné ce personnel aérien restreint, dont les membres n'avaient jamais travaillé ou pris part à des exercices ensemble, et le fait que le QG avait dû déménager rapidement deux fois, en moins d'une semaine, l'attention du personnel était concentrée sur les besoins et la fonctionnalité internes du QG plutôt que sur les besoins de la FO dans son ensemble. Heureusement, la petite cellule A3 a pu poursuivre la coordination et la planification des moyens aériens renforcés du Canada d'une manière harmonieuse, ce qui a donné lieu à des opérations aériennes régulières et efficaces durant les déplacements.

Le manque de personnel n'était pas la seule difficulté. Après l'établissement à Ramstein de moyens fiables de communication à courte durée de vie, la FOL a une nouvelle fois souffert d'une absence de moyens de communication robustes au CAOC 5. Résultat : une capacité de compte rendu réduite qui dépendait, dans une très large mesure, de notre petit ensemble de communication, qui s'est vite révélé insuffisant en regard de la taille du QG FOL et de ses besoins en réseaux de communications protégées et en largeur de bande. Même si nous avons demandé une liaison filaire et une capacité accrue de communication par satellite, il a fallu quelques mois de plus pour obtenir une solution fiable fournie par la base d'accueil italienne et notre Régiment des transmissions interarmées du Canada. Cette contrainte touchant les communications et la capacité de compte rendu a été source de problèmes concernant les attentes du COMFEC, qui étaient probablement fondées sur l'acheminement constant et fiable d'information que la FO bien établie avait assuré en Afghanistan.

Qui plus est, la lente arrivée de l'esc sout msn dans le théâtre, près de trois semaines après celle des premiers avions, a provoqué, des points de vue financier et logistique, des retards qui commençaient à inquiéter les commandants de détachement, le COMFEC et moi-même. Certains de ces problèmes auraient pu être réglés si l'ensemble de l'esc sout msn avait été déployé à un stade précoce. Au moment où les membres de l'esc sout msn commençaient à se diriger vers l'Italie, le COMFEC a donné l'ordre de geler le tableau d'effectifs et de dotation (TED) pour gérer les coûts et faire concorder les postes et le personnel affecté à l'Op MOBILE. Bien que nécessaire, ce gel est tombé à un moment où le personnel de soutien était le plus nécessaire et a entraîné des visites d'aide d'état-major (VAEM) et l'envoi temporaire de VAT en Italie pour aider à régler certains des arriérés de la FO.

Pour pallier au problème de compte rendu, aux arriérés d'ordre administratif et financier et à la question de responsabilité du personnel, le COMFEC a ordonné la mise sur pied de la Force opérationnelle Naples (FON), qui allait être installée au QG FOI à Naples et chargée d'appuyer le commandant de la FOI OTAN, le lieutenant-général Charles Bouchard, et d'assurer en même temps le soutien administratif de la FOL. Étant donné la mise sur pied de cette FO additionnelle, le COMFEC devait dorénavant composer avec trois FO dans le même théâtre : Charlottetown (composante navale), Libeccio (composante aérienne) et Naples (contrôle administratif et soutien administratif de l'ensemble du personnel dans le théâtre). Cette mise sur pied a entraîné des incertitudes, car, après le 7 mai, le commandement de la composante maritime (CCM) et le CCA ont conservé le contrôle opérationnel des forces attribuées, et les questions opérationnelles sont donc restées à l'extérieur de la FON. Ainsi que le montre la figure 1, ce concept de C2 s'est révélé alambiqué. Le commandant de la composante aérienne et le commandant de la FON ont dû s'occuper de l'harmonisation de questions qui s'appliquaient aux deux FO.

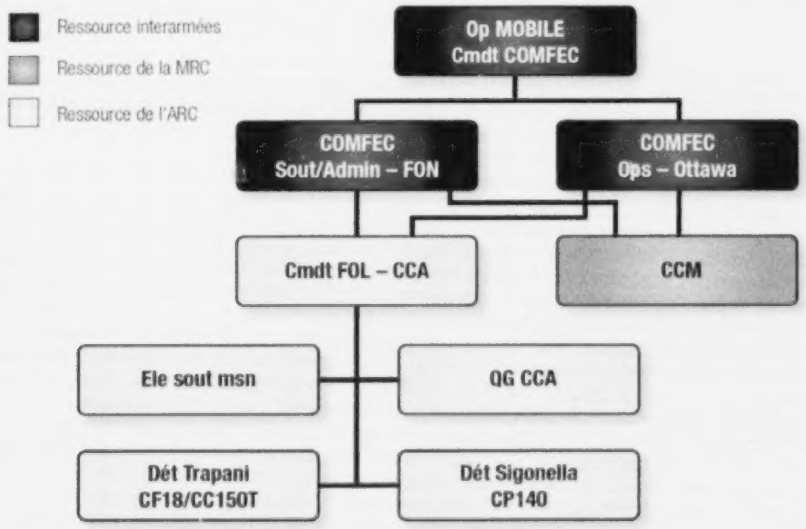

Figure 1. Structure de C2 de l'Op MOBILE, le 7 mai 2011

Le troisième chapitre des péripéties de la structure de C2 de l'Op MOBILE a été écrit quand le COMFEC a ordonné une réorganisation de plus des FO. Cette troisième modification organisationnelle est entrée en vigueur le 6 août, quand la FOL et la FON se sont fusionnées pour former une FO unique appelée Force opérationnelle Libeccio (FO LIB), dont le QG était à Naples et qui était sous le commandement d'un brigadier-général (voir la figure 2). La nouvelle FO LIB incluait aussi un élément de coordination de la composante aérienne co-implanté avec la CCAFM au CAOC 5 à Poggio Renatico et une EEA commandée par un lieutenant-colonel et dont le QG était à Trapani. L'EEA était responsable des trois détachements d'avions (CF188, CP140 et CC150) et de l'esc sout msn et du nouvel escadron de soutien opérationnel (esc sout op).

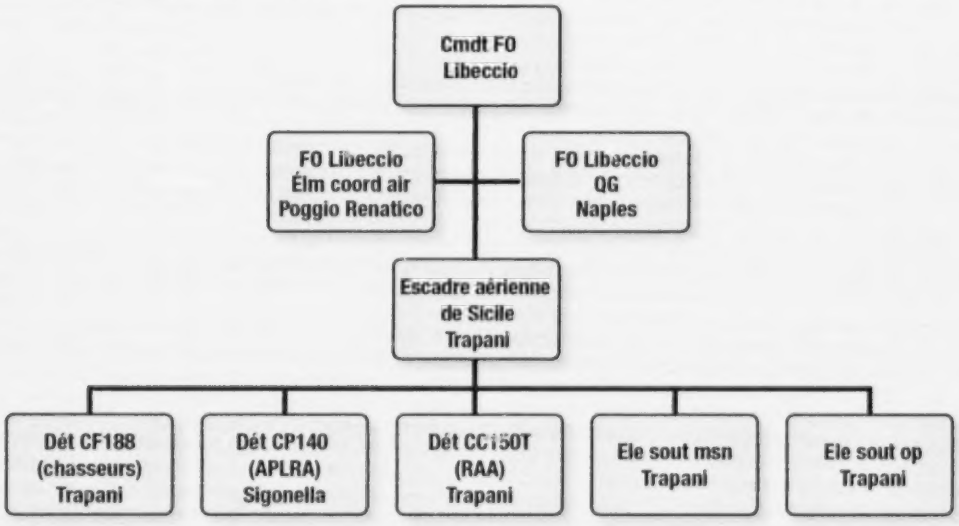

Figure 2. Structure de commandement de la FO LIB, après le 6 août 2011

L'auteur estime qu'un élément n'avait pas été réglé après la réorganisation du 6 août, soit l'absence d'une FOI canadienne pour le théâtre libyen. Le nouveau concept de C2 aurait été pour le COMFEC l'occasion idéale pour livrer un combat interarmées au lieu de devoir composer avec deux FO distinctes. Ce chapitre de l'utilisation d'une force interarmées canadienne était malheureusement absent de l'histoire de l'Op MOBILE.

Des compétences naissantes en matière de ciblage

Même si la force de chasseurs avait vécu l'expérience du ciblage durant la campagne du Kosovo, contrairement à certains de nos partenaires de l'OTAN, le concept de détenteur de la carte rouge et le recours à des responsables du ciblage n'étaient pas encore ancrés à fond dans la doctrine de l'ARC. De plus, même si la communauté du renseignement des FAC avait acquis une expérience précieuse durant le conflit en Afghanistan, les cellules du renseignement au niveau tactique n'avaient pas encore pleinement acquis les ensembles de compétences nécessaires pour exécuter des opérations cinétiques avec nos outils modernes de ciblage et d'analyse. Seuls quelques responsables du ciblage formés et qualifiés étaient présents et disponibles pour appuyer notre opération, d'où un délai de deux mois avant que le premier militaire du rang qualifié responsable du ciblage devienne disponible pour le QG FO LIB et sa cellule A2.

Le résultat a été une très grande dépendance initiale à l'égard des dossiers du renseignement et de ciblage fournis par la USAF et les alliés, de sorte que l'état-major de la

cellule A2 a passé beaucoup de temps à préparer des présentations PowerPoint pour le conseil de ciblage de la FO et pas assez à l'analyse du renseignement relatif à la situation changeante, compte tenu du théâtre d'opérations[14]. L'arrivée tardive d'une installation canadienne isolée de niveau III à Poggio Renatico, qui empêchait la FO d'avoir accès à l'information nécessaire pour permettre une prise de décision efficace concernant les objectifs assignés au Canada, a aussi rendu l'analyse du renseignement plus difficile. C'est un fait qui ne pouvait pas être pris à la légère étant donné l'absence totale de tolérance des dirigeants canadiens pour les victimes civiles et la nécessité de s'adresser au CEMD ou à son remplaçant désigné si des victimes étaient prévues. Grâce à un état-major souple et sachant s'adapter et au rôle proactif des conseillers juridiques de la FO, le QG FO LIB a pu pousser le processus de ciblage canadien à un niveau qui s'est révélé acceptable et adapté aux combats qui évoluaient rapidement. C'est pourquoi les objectifs inscrits sur la liste des objectifs prioritaires interarmées assignés théoriquement au Canada étaient examinés du point de vue juridique au sein de la FO LIB et ensuite évalués par la petite équipe de ciblage de la FO, qui incluait un spécialiste du renseignement de la FO et un membre du personnel navigant. Si cette évaluation indiquait que des dommages collatéraux ou des victimes civiles étaient probables, un conseil de ciblage était convoqué et les résultats étaient envoyés au COMFEC pour qu'il les examine et les présente au CEMD ou à son remplaçant désigné pour une vérification finale. Une bonne compréhension des réserves et du processus de vérification du Canada par l'état-major CAOC, combinée à un réseautage efficace de la part de l'état-major du QG FO, a permis de passer beaucoup plus rapidement de l'examen initial des objectifs à la vérification finale par le Canada. Cet aspect s'est révélé essentiel en raison de l'évolution du ciblage d'objectifs statiques vers un processus de ciblage plus dynamique élaboré par les alliés afin d'attaquer rapidement des objectifs susceptibles de devenir rapidement périmés.

Les équipages de CP140 ont aussi fait face à une courbe d'apprentissage difficile, non seulement pour ce qui est de maximiser l'utilisation de leur nouveau matériel de renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR) provenant du bloc II du Programme de modernisation progressive de l'Aurora, mais aussi concernant la remise d'un produit de RSR pertinent à la Division de RSR du CAOC. Comme le personnel dont celle-ci disposait pour traiter l'information était limité, elle n'était pas en mesure de procéder à une évaluation brute des produits provenant d'avions alliés. Moins de 24 heures après avoir reconnu le problème, le CCA canadien a reçu du détachement d'Aurora un dossier de RSR qui contenait une présentation mettant en évidence les éléments d'intérêt recueillis durant la sortie la plus récente ainsi qu'une brève vidéo et des images en appui. Cette présentation est vite devenue la norme de la coalition, car elle a été utilisée au cours de breffages ultérieurs de transfert des responsabilités du CCAFM et du CAOC et reproduite par la plupart des pays alliés. Dans ce cas, l'analyse brute a été faite après la mission par l'équipage de soutien de mission du détachement de CP140. La vidéo et les photos étaient réunies et ensuite envoyées au CAOC.

Opérations aériennes expéditionnaires

Les opérations aériennes expéditionnaires ne sont pas nouvelles pour l'ARC moderne. L'Aviation canadienne a depuis plus de trois décennies pris part à diverses opérations aériennes à l'étranger à différents niveaux au sein d'une coalition dans le cadre d'un conflit aérien (Op ALLIED FORCE) ou au sein d'une FO interarmées, multinationale ou coalisée de plus grande envergure en appui d'une autre composante telle que l'escadre aérienne de la FOI qui faisait partie de la FOI Afghanistan. La composante aérienne de l'Op ALLIED FORCE et l'escadre aérienne de la FOI Afghanistan avaient toutes deux une structure de commandement basée sur le besoin relatif à la puissance aérienne, sur l'appui assuré par la coalition de même que sur les antécédents et le point de vue du commandant canadien de composante aérienne en cause. Durant la dernière décennie, l'Aviation canadienne a aussi amélioré sa capacité de soutien de mission à l'étranger par l'élaboration du concept d'escadron de soutien de mission, qui a été opérationnalisé au moyen de différentes missions exécutées en appui des déploiements du Canada au Camp Mirage.

Depuis la mise sur pied initiale du 2e Escadron expéditionnaire aérien à Bagotville, l'unité a fait progresser l'amélioration de la capacité expéditionnaire de l'ARC par l'élaboration du concept d'EEA, qui compte trois parties : l'escadron (esc sout op) ou l'escadrille de soutien opérationnel (ele sout op), l'esc sout msn et les détachements aériens, où se trouvent les ressources aériennes. Chacun de ces concepts expéditionnaires aériens était connu de la plupart des officiers de l'ARC au niveau des escadres, mais la plupart ne figuraient pas dans la doctrine de l'ARC, n'étaient pas liés au QG interarmées déployable de la 1re Division du Canada à Kingston (Ontario) et n'étaient pas non plus bien compris par une partie de l'état-major du COMFEC. C'est pourquoi, quand le moment est venu d'établir une composante aérienne canadienne incluant une EEA, les parties en cause n'ont pas toutes pleinement compris le concept.

Au début de l'opération, on a décidé ce qui suit : étant donné les besoins différents des trois emplacements séparés sur le plan géographique (Poggio Renatico, Trapani et Sigonella) et la structure très limitée de commandement et d'état-major aux trois endroits, l'esc sout msn serait co-implanté avec le plus grand détachement (Trapani) et appuierait les trois, tout en rendant compte au commandant de la FO LIB. Cela a permis de répartir de façon impartiale, en priorité, les ressources humaines restreintes de l'esc sout msn, à un moment où l'arriéré des problèmes administratifs, financiers et logistiques à régler des différents détachements et du QG FO était encore considérable. Au fil de l'opération, et grâce à des VAEM et à des VAT destinées à compléter un effectif réduit de l'esc sout msn, un équilibre avait presque été atteint en juillet 2011 concernant les besoins logistiques et administratifs. De plus, après deux rotations de personnel de 56 jours, qui ont d'une certaine manière accru le fardeau administratif à cause du va-et-vient du personnel, l'élément de commandement de Trapani est devenu assez mûr pour permettre une transition à un modèle d'EEA plus efficace et plus robuste.

À la fin de juillet, la FO LIB a réussi à établir une EEA constituée de quatre escadrilles de moyens aériens (CF188, CP140, CC130 et CC150T), d'un esc sout msn réduit et d'un esc sout op adapté à la situation, le tout sous les ordres d'un commandant d'EEA installé à Trapani et soutenu par un état-major Air minimal. Ce commandant d'EEA relevait du commandant de la FO exerçant le contrôle tactique avec le CAOC de l'OTAN et l'élément de coordination aérienne (élm coord air) canadien.

Conclusion

Le déploiement rapide de moyens aériens canadiens dans le théâtre libyen a eu un effet stratégique positif pour le Canada parmi ses partenaires de l'OTAN, puisqu'il donnait des moyens prêts au combat qui étaient en place et prêts à prendre part à des opérations de combat moins de 72 heures après une décision gouvernementale. Il a aussi démontré que les moyens aériens canadiens pouvaient, étant donné la similitude des TTP, s'intégrer d'une manière harmonieuse à des opérations de l'OTAN ou d'une coalition. Toutefois, un déploiement rapide de ce genre et le début des opérations de combat ont eu lieu aux dépens d'une solide préparation logistique qui aurait permis le maintien en puissance indéfini de la capacité de combat déployée en Italie. Contrairement à ce qui s'est passé durant l'Op ALLIED FORCE, quand le contingent canadien avait disposé de plusieurs mois de préparation logistique et d'une base d'accueil qui a fourni la plus grande partie des services opérationnels et logistiques, l'Op MOBILE a dès le début fortement dépendu d'une capacité de soutien minimale organique des unités déployées, étant donné l'absence de déploiement précoce de l'esc sout msn et de l'esc sout op. De plus, l'absence d'une structure de CCA organisée, avant le déploiement, compliquée par le triple mouvement du QG de la composante aérienne et de la FO et par l'absence de moyens de communication adéquats, a donné une structure de commandement fragile au début des opérations.

Même si le passage à une structure de commandement dirigée par l'OTAN peut avoir rendu le commandement plus difficile, l'absence d'un commandant de FOI canadien unique a, selon l'auteur, été un problème plus important et a eu pour résultat que trop de FO relevaient du COMFEC dans le même théâtre. Étant donné ce qui précède, il est très important que l'ARC poursuive son évolution et sa familiarisation avec le concept de l'EEA, tout en organisant un QG de force opérationnelle aérienne de base qui serait entraîné et équipé de manière à pouvoir se déployer rapidement et utiliser des moyens aériens au pied levé, le tout au sein d'une FOI éventuelle.

Néanmoins, le déploiement de moyens de puissance aérienne de l'ARC dans le théâtre libyen a fourni à la coalition un ensemble souple de chasseurs, d'avions ravitailleurs et de moyens de RSR qui a permis la poursuite et l'atteinte des objectifs opérationnels de la coalition et l'exécution ininterrompue de sorties de combat pendant les 40 premiers jours, soit un total de 755 sorties de chasseurs et de 136 sorties de RSR et le transfert de plus de 14,9 millions de litres de carburant au cours de la première tranche de cinq mois et demi d'utilisation!

Le brigadier-général Pelletier, pilote de chasse, a servi au sein du 433e Escadron d'appui tactique (Esc Tac) et du 410e Escadron d'entraînement opérationnel à l'appui tactique avant de prendre le commandement du 425 Esc Tac. À l'époque où il pilotait le CF188 Hornet, il a été envoyé en Italie dans le cadre des opérations ECHO (1998) et ALLIED FORCE (1999). Ses affectations à des postes d'état-major incluent les postes de chef de cabinet du Chef d'état-major de la Force aérienne et de Directeur – Besoins en ressources aériennes au Quartier général de la Défense nationale, à Ottawa. Il a non seulement commandé un escadron mais a aussi commandé la 3e Escadre Bagotville, au Québec. Durant l'Op MOBILE, il commandait la Force opérationnelle Libeccio; il avait alors le grade de colonel. Le brigadier-général Pelletier est actuellement le commandant adjoint de la Région continentale américaine du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, à la base aérienne Tyndall, en Floride.

Abréviations

AFB	base aérienne
APLRA	avion de patrouille à long rayon d'action
ARC	Aviation royale canadienne
C2	commandement et contrôle
C3	commandement, contrôle et communication
CAOC	centre multinational d'opérations aériennes
CCA	commandement de la composante aérienne
CCAFI	commandant de la composante aérienne de la force interarmées
CCAFM	commandant de la composante aérienne de la Force multinationale
CCM	commandant de la composante maritime
CEMD	chef d'état-major de la défense
cmdt	commandant
COA	centre d'opérations aérospatiales
COMFEC	Commandement de la Force expéditionnaire du Canada
DAC	Division aérienne du Canada
dét	détachement
EEA	escadre expéditionnaire aérienne

ele sout msn	escadrille de soutien de mission
ele sout op	escadrille de soutien opérationnel
élm coord air	élément de coordination aérienne
esc sout msn	escadron de soutien de mission
esc sout op	escadron de soutien opérationnel
Esc Tac	Escadron d'appui tactique
FAC	Forces armées canadiennes
FO	force opérationnelle
FO LIB	Force opérationnelle Libeccio (après le 7 août 2011)
FOI	force opérationnelle interarmées
FOL	Force opérationnelle Libeccio (jusqu'au 6 août 2011)
FON	Force opérationnelle Naples
GC	gouvernement du Canada
h	heure
Mgén	major-général
MRC	Marine royale canadienne
NTM	préavis de mouvement
O Ops	officier des opérations
OOD	opération ODYSSEY DAWN
Op	opération
OPCON	contrôle opérationnel
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OUP	opération UNIFIED PROTECTOR
PLRA	patrouille à long rayon d'action
QG	quartier général
R.-U.	Royaume-Uni

RAA	ravitaillement air-air
RSR	renseignement, surveillance et reconnaissance
TTP	tactiques, techniques et procédures
USAF	United States Air Force
VAEM	visite d'aide d'état-major
VAT	visite d'aide technique

Notes

1. Le terme « rebelles » désigne l'opposition armée à Kadhafi menée par le Conseil national de transition.

2. Le vénérable Sea King a aussi servi au sein d'un détachement aérien embarqué à bord des navires canadiens de Sa Majesté CHARLOTTETOWN et VANCOUVER, mais il était sous le commandement du commandant de la composante maritime du Canada.

3. Le CCAFI canadien est aussi le responsable de la mise sur pied de la force constituée des moyens de l'ARC en appui des opérations de contingence du COMFEC.

4. Le COMFEC a changé de nom et de rôle en 2012, quand il est devenu le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC).

5. Un ensemble de six CF188 est considéré comme le nombre réglementaire minimum quand des chasseurs canadiens sont affectés à des opérations de contingence à l'extérieur du Canada.

6. Même si l'intention était au début d'envoyer six CF188 de l'autre côté de l'Atlantique, il est courant d'inclure un avion de rechange. En fin de compte, l'avion de rechange a accompagné le groupe en Europe et a été gardé en réserve pour la maintenance pendant tout le conflit, décision qui a été avantageuse en raison de différents problèmes de maintenance et de maintien en puissance que le détachement a éprouvés pendant une partie du déploiement.

7. Le Polaris est un Airbus A310 utilisé par les FAC pour transporter des passagers et des marchandises et pour le RAA. Seulement deux des cinq avions existants, désignés CC150T, ont été modifiés à des fins de RAA.

8. Le 617 COA était chargé de la coordination des activités aériennes de l'opération ODYSSEY DAWN. Comme son attention était dirigée vers l'Afrique, il avait pour mission principale le transport aérien et il devait en conséquence compter dans une très grande mesure sur le soutien et les installations du 603 COA, où se trouvaient la plupart des experts en combat aérien. Pour plus de détails sur l'opération ODYSSEY DAWN, voir Joint and Coalition Operational Analysis, *Libya: Operation Odyssey Dawn (OOD): A Case Study in Command and Control* (Suffolk, Virginie, Joint and Coalition Operational Analysis, 4 octobre 2011).

9. Au cours des jours qui ont suivi notre arrivée, nous avons pu avoir un accès libre à l'unique ordinateur du détachement canadien de Ramstein relié au Réseau étendu de la Défense et à son poste téléphonique protégé (STU-III). Même si ces moyens se sont au début révélés précieux, ils ne représentaient pas une solution viable pour nos besoins en matière de communications étant donné l'emplacement du détachement par rapport aux 603 et 617 COA.

10. L'information communicable par les États-Unis aux partenaires de l'OTAN et aux partenaires non membres de l'OTAN était limitée et il n'existait pas de réseau permettant de communiquer une information classifiée aux partenaires de l'OTAN et aux partenaires non membres.

11. Après l'arrivée de l'élément de tête de l'esc sout msn, les dirigeants du détachement n'avaient pas une compréhension institutionnelle du rôle de l'esc sout msn, ce qui a été cause de frictions entre le soutien logistique et administratif propre à l'unité et celui qui est assuré au niveau de la force opérationnelle.

12. On parle de coordination opérationnelle plutôt que de contrôle opérationnel (OPCON) parce que différents pays, dont le Canada, avaient gardé l'OPCON de leurs moyens aériens et avaient seulement délégué le contrôle tactique au commandant du 617 COA. Un concept de C2 similaire a été conservé après le transfert à l'OTAN.

13. L'expression « détenteur de la carte rouge » est un terme familier pour désigner l'autorité responsable de la mission nationale et de l'approbation des objectifs qui, conformément à l'orientation nationale et aux règles d'engagement, accepte d'assumer la responsabilité liée à l'exécution d'une mission ou à l'engagement d'un objectif. Il brandit une carte rouge (d'arrêt) pour indiquer qu'une mission ou un objectif NE sera PAS accepté.

14. Tim Ripley, « ISTAR's Future Following 'Unified Protector' », *Jane's Defence Weekly* (30 novembre 2011), p. 23. La communauté du renseignement de la coalition était mal préparée pour combattre en Libye, une bonne part du renseignement du théâtre étant déterminée à la volée; elle dépendait donc d'une analyse au jour le jour de produits du renseignement dont certains des alliés du Canada étaient la source.

CHAPITRE 3

Point de vue du commandant de l'élément de coordination aérienne et de l'escadron d'appui tactique

Par le colonel Eric Kenny, MSM, CD

Le major-général (Mgén) Derek Joyce, le brigadier-général (Bgén) Alain Pelletier et le Bgén Paul Ormsby ont fourni d'excellents comptes rendus des événements qui se sont déroulés lors de l'opération (Op) MOBILE et ont proposé leurs réflexions concernant les principales leçons qui en ont été tirées. J'ai eu la chance de remplir deux rôles clés dans le cadre de l'Op MOBILE : celui de chef du détachement de la Force opérationnelle Libeccio (FOL)[1] à Trapani, du 18 mai au 9 juillet 2011, et celui de commandant de l'élément de coordination aérienne (élm coord air) de la Force opérationnelle Libeccio (FO LIB) à Poggio Renatico, du 31 août au 1er novembre 2011. Mon but ici est de faire connaître mon point de vue, mes réflexions et certaines leçons que j'ai tirées à la suite des quatre mois de déploiement passés sous les ordres de ces commandants (cmdt). Comme cela a été fait par les autres rédacteurs, lorsque je ferai référence à des personnes en particulier dans cet article, j'utiliserai le grade que ces personnes détenaient au moment de l'opération, bien que certaines d'entre elles aient été promues ou soient maintenant retraitées des Forces armées canadiennes (FAC).

Prédéploiement

Avant d'être affecté à Trapani, en Italie, dans le cadre de l'Op MOBILE, j'étais cmdt du 409e Escadron d'appui tactique (409 Esc AT) à la 4e Escadre Cold Lake, en Alberta. C'est à la fin de février 2011 que j'ai commencé à entrevoir la possibilité d'une affectation à l'appui des opérations en Libye. À l'époque, le 409 Esc AT était en mission à Salinas, au Kansas, pour assurer le soutien du cours de contrôleur aérien avancé (CAA). Le colonel (Col) David Wheeler, commandant de la 4e Escadre, m'a appelé pour m'aviser qu'une vérification d'état-major avait lieu en vue d'un éventuel déploiement du détachement de CF188. On m'a signalé que le 409 Esc AT n'avait pas à modifier sa posture puisque selon la vérification d'état-major, il avait été déterminé que le 425 Esc AT, dirigé par le lieutenant-colonel (Lcol) Sylvain Ménard à la 3e Escadre Bagotville, était prêt à partir. Il était déjà prévu que l'Escadron se rendrait en Islande à la fin mars pour participer aux opérations de police aérienne menées par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de sorte qu'on avait prévu de déplacer l'Escadron si l'opération devait aller de l'avant.

Le 14 mars, quelques jours après mon retour du Kansas, je participais à une téléconférence tenue entre le commandant de la 1re Division aérienne du Canada (1 DAC), le Mgén Yvan Blondin, et les commandants des 3e, 4e, 14e et 17e escadres pour discuter de l'évolution des vérifications d'état-major et de l'opération. Comme l'a mentionné le Col Pelletier, c'est à ce moment que les 3e et 4e escadres ont reçu un préavis de mouvement de sept jours en vue d'un déploiement éventuel. Parallèlement, nous avons discuté d'options possibles pour le parachèvement de la mission de police aérienne de l'OTAN en Islande (Op IGNITION). Le 17 mars, l'Op MOBILE a été approuvée par le gouvernement du Canada (GC) et il a été convenu que le 409 Esc AT prendrait le relais de l'Op IGNITION et qu'il partirait neuf jours plus tard avec le détachement précurseur. Je devais être le cmdt de la Force opérationnelle Islande en remplacement du Lcol Ménard, qui devait assumer le commandement du détachement de Trapani pour l'Op MOBILE.

En raison du court avis de déploiement, il a été décidé que si l'Op MOBILE devait durer plus de quelques mois, le 409 Esc AT prendrait la relève du 425 Esc AT à Trapani, en Italie, après les 56 premiers jours, et demeurerait en poste pendant six mois, après quoi une rotation de six mois serait établie.

J'ai donc concentré les efforts de l'Escadron sur les priorités suivantes : désigner environ 85 membres de l'Escadron pour faire partie des 144 militaires affectés à Keflavik, en Islande, dans le cadre de l'Op IGNITION à la fin mars, puis assurer la préparation d'environ 110 personnes à un déploiement à Trapani, à la mi-mai 2011, dans le cadre de l'Op MOBILE (plusieurs membres du 409 Esc AT devraient participer aux deux opérations).

Au cours du mois d'avril, j'ai eu de nombreuses conversations avec le Lcol Ménard afin de déterminer le meilleur tableau d'effectifs et de dotation (TED)[2] possible pour appuyer le détachement de chasseurs de l'Op MOBILE. Le 425 Esc AT avait été déployé avec son TED (Op IGNITION), lequel était fondé sur un déploiement d'un mois dans le cadre d'un autre ensemble de missions que celles qui se déroulaient en Italie. Par conséquent, nous avons convenu d'augmenter le TED pour la maintenance du détachement de chasseurs jusqu'à un niveau plus solide et durable afin de répondre au cycle de déploiement de six mois prévu (une augmentation de 11 postes de maintenance). Ce TED a été présenté par le Col Pelletier (cmdt FOL) qui l'a soumis au Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC) à peu près au moment où le Col Ormsby dirigeait la Force opérationnelle Naples (FON). Je reviendrai sur ce point, puisque nous avons rencontré plus tard certains problèmes relatifs à la création et à l'approbation en temps opportun des éléments de planification et de suivi des tâches des Forces canadiennes (PSTFC)[3].

Le 3 mai 2011, j'ai quitté l'Islande pour revenir à Ottawa afin de présenter un breffage de suivi au cmdt COMFEC, le lieutenant-général Marc Lessard, sur notre déploiement dans le cadre de l'Op IGNITION. Parallèlement, j'ai participé à une rencontre avec des dirigeants clés (RDC)[4] en préparation à l'Op MOBILE. Les deux activités ont eu lieu le 4 mai. Je me suis ensuite envolé avec mon détachement précurseur pour Trapani, en Italie, où nous sommes arrivés le 6 mai.

Déploiement

Au cours du mois d'avril, le Lcol Ménard et moi avons travaillé à un plan de passation des fonctions du 425 Esc AT au 409 Esc AT qui permettrait une transition en douceur tout en appuyant simultanément les missions de l'Op UNIFIED PROTECTOR (OUP). Nous avons convenu que le détachement précurseur devrait arriver environ sept jours avant la première rotation du gros des troupes. Nous avons ensuite tenté d'allouer au moins une semaine d'intervalle entre chacun des deux à trois vols requis pour le transport du personnel restant. En fin de compte, on nous a offert deux vols de CC150 Polaris à seulement trois jours d'intervalle. Par conséquent, nous avons obtenu l'autorisation de transporter un détachement précurseur plus important par transporteur aérien commercial. La première vague du gros des troupes est arrivée le 16 mai et la deuxième, le 19 mai. Quelques heures après l'arrivée de la première vague, le groupe sortant est parti. Cette situation a fait en sorte qu'il était très difficile d'assurer une passation des fonctions efficace. Le 18 mai, le Lcol Ménard m'a officiellement remis le commandement du détachement de Trapani. Grâce aux efforts admirables du Lcol Ménard et de son équipe, nous avons pu effectuer la transition vers une mission opérationnelle bien orchestrée. Sur le plan administratif, nous avons dû relever de nombreux défis (un point que j'aborderai également un peu plus tard).

Pendant les deux premiers mois, le Col Pelletier a placé l'escadrille de soutien de mission (ele sout msn) sous le commandement du commandant du détachement de Trapani, le Lcol Ménard. Avant mon arrivée, le Col Pelletier avait décidé que l'ele sout msn relèverait directement de lui à titre de cmdt FOL, puisqu'elle appuyait Poggio Renatico, Sigonella et Trapani. Le major (Maj) Daniel Gendreau, le commandant de l'ele sout msn, travaillait sans relâche pour appuyer les opérations dans ces trois emplacements avec un minimum de personnel.

Bien que j'aie été nommé commandant du détachement de Trapani, le personnel sous mon commandement direct était constitué des membres des détachements de ravitailleurs CC150 (deux CC150T) et de CF188 (sept CF188). En outre, deux jours après avoir pris le commandement, deux ravitailleurs CC130T sont arrivés à Trapani et un CC150T est parti pour subir des travaux de maintenance à long terme quelques jours plus tard.

Opérations

À première vue, la structure de soutien administratif et logistique semblait trop compliquée et inefficace. Même si je relevais directement du cmdt FOL, le Col Pelletier, je comptais beaucoup sur le soutien administratif et logistique offert à la fois par l'ele sout msn, commandée par le Maj Gendreau, et la FON, commandée par le Col Ormsby. Comme l'ont souligné plusieurs commandants, les relations ont joué un rôle clé pour surmonter les difficultés associées à la complexité des structures de commandement et de contrôle (C2). Je connaissais le Col Pelletier depuis longtemps et le

Col Ormsby venait de Cold Lake, ma base d'attache à l'époque. En outre, j'avais déjà travaillé à maintes reprises avec le Lcol Norm Gagné (FOL), le Lcol Mike Barker (FON et FO LIB) et le Lcol Mike Rafter (FO LIB), les adjoints aux trois cmdt (FOL, FON et FO LIB). J'ai rapidement établi de bons rapports avec le Maj Gendreau alors que nous étions tous les deux à Trapani.

Le Lcol Ménard et son équipe avaient travaillé avec l'ele sout msn à la construction d'un nouveau bâtiment des opérations à Trapani qui abritait les détachements de ravitailleurs air-air (RAA) et de chasseurs. Cela nous a permis de mieux intégrer la planification de missions au soutien du renseignement. Les opérations sont restées stables, mais leur rythme a légèrement ralenti par rapport à ce que nous avions connu au cours des deux premiers mois. Le contingent annuel d'heures de vol (CAHV) et les stocks d'armes ont été modifiés pour tenir compte du fait que l'opération pourrait durer longtemps. Cet aspect est important pour toute opération, et comme nous l'avons constaté avec l'Op IMPACT, le CAHV et les stocks d'armes doivent correspondre à nos engagements quant au nombre de sorties par jour, à leur durée et au nombre de cibles délibérées visées. À maintes reprises au cours de l'Op MOBILE, des armes air-sol sont arrivées par CC177, juste à temps pour les missions devant se dérouler le jour suivant. Le nombre d'armes utilisées était considérable, mais les objectifs étaient atteints avec succès et précision.

Au cours des mois de mai et juin, j'ai eu de nombreuses discussions avec le Col Pelletier au sujet des modèles de C2 possibles pour remédier aux problèmes auxquels nous faisions face. Même si les retards et la réduction du soutien administratif offert dans le cadre de l'Op MOBILE ne sont pas seuls en cause, lorsqu'on nous a demandé, à la mi-juin, de comptabiliser tout le personnel travaillant à Trapani, nous n'avons pas été en mesure de fournir un nombre exact à la FOL et à la FON. Ayant seulement deux commis de soutien à la gestion des ressources au sein de l'ele sout msn (responsable de trois emplacements, de multiples visites d'aide technique [VAT] et visites d'aide d'état-major [VAEM] et de nombreux militaires déployés sans PSTFC [un point que j'ai mentionné au début]), nous n'avons pas pu fournir un décompte précis. Je rencontrais pratiquement tous les jours de nouveaux groupes de personnes envoyées pour nous aider à résoudre nos problèmes administratifs et logistiques. Plusieurs personnes chargées d'effectuer des VAT et des VAEM sont arrivées sans préavis ou sans demande préalable. Elles étaient envoyées par le COMFEC pour nous « aider ». À titre de commandant du détachement de Trapani, je n'avais pas de membres du personnel administratif et logistique directement sous mes ordres – ces personnes travaillaient pour le cmdt FOL comme membres de l'ele sout msn. Je n'étais responsable que des membres des détachements de RAA et de chasseurs. Je me souviens avoir confié mes frustrations à cet égard à l'équipe de la FON qui avait été dépêchée depuis Naples pour nous aider à résoudre nos problèmes de reddition de comptes. Au moment de mon départ, le 10 juillet, 40 membres du personnel de maintenance du détachement de chasseurs étaient encore dans le théâtre sans PSTFC (ordre officiel d'attribution de tâches de déploiement). À mon avis, cette situation s'est produite en raison d'une mauvaise compréhension de la procédure d'approbation, de la rapidité du déploiement et du manque de soutien administratif sur place. Bien que nous

ayons soumis des demandes de modification par l'entremise du cmdt FOL, la FON, le COMFEC et le Quartier général de la 1re Division aérienne du Canada à Winnipeg devaient tous examiner la demande avant de l'approuver. En outre, une fois approuvée, il fallait un certain temps pour qu'une personne saisisse tous les renseignements dans le logiciel PSTFC, puis fasse correspondre les noms avec les postes. Le système ne semblait pas assez souple pour s'adapter aux changements rapides de la mission en constante évolution (p. ex., l'ajout de CP140 après le déploiement initial de CF188 et de CC150T, puis l'ajout de CC130T, etc.).

Nous avions besoin d'un cmdt d'escadre aérienne disposant d'un élément de soutien de mission (élm sout msn) et d'un élément de soutien des opérations (élm sout ops), ainsi que de quelques conseillers clés (sécurité des vols, affaires publiques, leçons retenues, etc.), à l'image des escadres canadiennes. Comme mentionné précédemment par les autres cmdt, ce modèle d'escadre a été présenté à la FOL, à la FON et au COMFEC et a fini par être approuvé, ce qui a donné lieu à une réorganisation le 7 août 2011 avec la création de la FO LIB.

Le 21 juin, le cmdt 1 DAC nous a rendu visite à Trapani. Le Col Pelletier et moi avons eu un entretien tard en soirée avec le Mgén Blondin au cours duquel nous lui avons fait part de nos préoccupations concernant les retards perçus dans l'acquisition de bombes guidées par système de positionnement global (GPS) pour le CF188. À notre avis, la souplesse opérationnelle était entravée par les conditions météorologiques et nous avions des raisons de croire que la situation empirerait avec les conditions automnales qui s'installeraient bientôt en Libye. Les bombes guidées par laser fonctionnaient bien, mais on ne pouvait les utiliser par temps nuageux ou lorsque les conditions météorologiques nuisaient au laser. Une bombe guidée par GPS nous permettait d'atteindre des cibles statiques avec grande précision et efficacité, peu importe les conditions météorologiques. Après une longue discussion, le Mgén Blondin a accepté notre recommandation et a demandé à son état-major de préparer une note documentaire qu'il étudierait à son retour au Canada. Après quelques mois, les FAC ont acquis un stock de bombes guidées (GBU)-38 de 500 lb (225 kg) et de 2000 lb ou 900 kg (GBU-31) qui ont ensuite été testées, certifiées puis expédiées dans le théâtre des opérations aux fins d'utilisation. Les militaires déployés dans le théâtre ont ensuite reçu une instruction sur place d'une semaine au mois de septembre. Bien que les bombes guidées aient été utilisées uniquement pendant le dernier mois du conflit, elles ont permis d'améliorer la force de frappe au moment même où les conditions météorologiques en Libye commençaient à se détériorer. Cette réalisation importante a nécessité l'appui de membres des FAC de tous les niveaux. Fait intéressant, ces mêmes bombes seraient utilisées avec une grande précision en Iraq et en Syrie durant l'Op IMPACT.

Après avoir été promu quelques semaines plus tôt, j'ai été remplacé par le Lcol Daniel McLeod le 9 juillet 2011. Le Lcol McLeod est devenu cmdt 409 Esc AT et a pris le relais comme commandant du détachement de Trapani. Il deviendrait cdmt de l'Escadre aérienne en Sicile le 7 août et ce, jusqu'à la fin de la mission le 31 octobre 2011.

Je suis retourné à Cold Lake le 10 juillet, puis j'ai déménagé à Ottawa la même semaine. Le 28 août, je participais de nouveau à l'Op MOBILE, mais cette fois en remplacement du Col Pelletier à Poggio Renatico à titre de cmdt élm coord air. Je relevais maintenant directement du Bgén Derek Joyce, cmdt de la nouvelle Force opérationnelle Libeccio (FO LIB).

Retour à l'Op MOBILE

Avant d'être affecté pour la première fois à l'Op MOBILE, on m'avait informé que ma participation initiale au déploiement durerait environ deux mois, puisque je devais être promu. On m'avait également demandé de retourner à l'Op MOBILE entre le milieu et la fin d'août pour assumer le rôle de cmdt élm coord air et de détenteur de la carte rouge du Canada[5], en remplacement du Col Pelletier.

Mon affectation initiale à Trapani m'a donné un excellent aperçu du travail des détachements de CF188, de CC130T et de CC150T ainsi qu'un point de vue tactique depuis le poste de pilotage. J'ai également visité le centre multinational d'opérations aériennes (CAOC) à Poggio Renatico, en juin, pour comprendre le processus de ciblage du point de vue opérationnel.

À la fin août, j'ai tenu une autre RDC avec le cmdt COMFEC avant de retourner en Italie où la nouvelle structure de C2 de la FO LIB avait été mise en place. La relation entre le cmdt élm coord air et le cmdt FO LIB était en train d'être officialisée et après avoir passé quelques jours en compagnie du Col Pelletier pour assurer la transition et après avoir rencontré le Bgén Joyce, mon lien hiérarchique et mes tâches étaient clairement définis.

À titre de cmdt élm coord air, j'avais deux principaux rôles à jouer : d'abord, j'étais l'officier de liaison principal des forces aériennes des FAC et le conseiller du commandant de la composante aérienne de la Force multinationale (CCAFM), le Lgén Ralph Jodice des Forces aériennes des États-Unis; ensuite, j'étais le détenteur principal de la carte rouge du Canada pour le chef d'état-major de la défense (CEMD) conformément à la Directive de ciblage du CEMD. En termes simples, la Directive de ciblage du CEMD donne au détenteur de la carte rouge des indications claires quant aux types d'objets constituant des cibles légales pouvant être attribuées et frappées par les systèmes d'armes des CF188 des FAC sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une approbation de niveau supérieur. Si on lui demandait d'attaquer une cible non expressément approuvée par la Directive de ciblage du CEMD ainsi que des ensembles de cibles définis dans la Directive, le détenteur de la carte rouge devait nécessairement obtenir l'approbation du CEMD au préalable. Il convient de noter que les objets attribués comme cibles (délibérées ou dynamiques) étaient également approuvés par le cmdt OUP ou son délégué avant d'être attribués à n'importe quel pays aux fins d'examen.

À titre d'officier de liaison principal des forces aériennes, j'étais les yeux et les oreilles du Bgén Joyce au CAOC et je donnais des conseils sur la façon dont le Canada pourrait optimiser sa contribution à la mission aérienne en constante évolution. Mes avis portaient sur de nombreux aspects de la mission, tels que le taux de sortie, la durée, les types de missions, les demandes de modifications relatives aux règles d'engagement, les restrictions opérationnelles propres au Canada (altitudes, emplacements, etc., fondées sur les menaces), l'affectation des C130T et des C150T aux récepteurs appropriés et la coordination des affectations des CP140M entre le commandant de la composante maritime de la Force multinationale et le CCAFM. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'Escadre aérienne en Sicile et le QG FO LIB pour veiller à ce que le Canada livre un message cohérent.

En tant que détenteur principal de la carte rouge, je devais approuver toutes les cibles délibérées visées par les CF188. Pour ce faire, j'utilisais un tableau d'objectifs canadiens, ce qui nécessitait la contribution de mon A2 (Renseignement), de mon A3 (Opérations) et de conseillers juridiques. Pour assurer des frappes ininterrompues, je comptais sur un détenteur adjoint de la carte rouge, le Lcol James Todd, un adjoint A2 et deux conseillers juridiques. Si, pour une raison ou une autre, je n'étais pas en mesure d'approuver des frappes délibérées, mon adjoint les approuvait. Chaque fois qu'un de nos aéronefs partait en mission, le Lcol Todd ou moi-même, et un conseiller juridique étions présents au CAOC. Cela nous permettait d'approuver des frappes sur des cibles dynamiques pour des cibles non planifiées découvertes par les CF188, et de réattribuer de façon dynamique des tâches des CP140M, des CC130T et des CC150T en fonction des nouvelles priorités du CAOC.

J'ai travaillé avec plusieurs conseillers juridiques pendant ma courte affectation à titre de détenteur de la carte rouge. Il avait été décidé que les conseillers juridiques effectueraient une rotation tous les 56 jours. En raison de la mise sur pied rapide de la mission et des nombreuses rotations concurrentes de personnel, personne n'avait vraiment un cycle de rotation synchronisé. Idéalement, toute l'équipe du détenteur de la carte rouge aurait dû être formée et affectée ensemble pendant une période de temps déterminée. En réalité, nous avions un mélange de membres en déploiement pendant des périodes de deux, trois, quatre ou six mois. Il était donc difficile d'établir un esprit de corps, sans compter qu'il n'y avait pas eu d'instruction collective préalable au déploiement pour tous les membres de l'élm coord air. Selon la nouvelle doctrine de l'Aviation royale canadienne (ARC), l' élm coord air que nous avons établi pour l'Op MOBILE est maintenant constituée d'un mélange de membres de la force opérationnelle aérienne (FOA) et de l'élément de coordination (EC). Le personnel de l'EC se trouve généralement au CAOC, alors que le personnel du QG se trouve au même endroit que le commandement de la FOA (qui peut ou non être établi au CAOC).

Pendant toute la durée de mon affectation à titre de cmdt élm coord air, j'étais fier du travail que nous accomplissions pour obtenir l'approbation d'utiliser le CP140M pour des survols terrestres, comme l'a mentionné le Mgén Joyce. L'approbation a été accordée après une visite du nouveau cmdt 1 DAC, le Mgén Alain Parent, avec qui nous avons eu l'occasion de discuter du concept d'opérations en personne, en Italie. Cette rencontre avait été précédée d'un grand nombre de discussions et de courriels entre le QG FO LIB,

le COMFEC et la 1 DAC pour nous assurer que le niveau de menace et de risque était pleinement compris, tout comme les avantages pour la mission de l'OUP. Les breffages relatifs à la menace air-sol donnés au CCAFM et ceux donnés aux quartiers généraux supérieurs au Canada ne concordaient pas nécessairement. Je crois que cette divergence de points de vue venait du fait que toutes les nations participantes n'avaient pas accès aux mêmes données du renseignement et que les analyses individuelles du renseignement et les notions de risque acceptable pouvaient être différentes entre les nations participantes.

Nous avons également travaillé pour que le CC150T soit autorisé à survoler la Libye pour appuyer les combattants de la coalition qui effectuaient des frappes en profondeur dans les régions au sud du pays. Après plusieurs semaines de discussions avec l'état-major et les commandants, cette demande a également été approuvée par le COMFEC. Malheureusement, l'approbation est arrivée alors que la mission se terminait. Par conséquent, le CC150T n'a jamais été utilisé à cette fin. Cependant, il l'a été en Iraq et en Syrie pendant l'Op IMPACT, et je crois que les discussions que nous avons eues lors de l'Op MOBILE nous ont aidés à nous préparer à cet ensemble de missions potentielles, c'est-à-dire le RAA en territoire hostile.

Notre mission a pris fin tard le 21 octobre. J'ai reçu un appel du Bgén Joyce m'informant que nous devions mettre fin immédiatement à nos opérations aériennes. Kadhafi avait été capturé et tué la veille, et l'OTAN était en train de définir les critères relatifs à la fin de la dernière mission. Les frappes air-sol avaient effectivement cessé et seules les missions permettant d'assurer une surveillance aérienne et d'offrir une capacité de frappe en cas d'attaques de civils étaient approuvées. Il n'y a eu aucune attaque de ce genre après la mort de Kadhafi. Tôt le 22 octobre, j'ai rencontré le Lgén Jodice, le CCAFM, pour l'informer que nous ne volions plus, mais que nous resterions dans le théâtre avec nos aéronefs jusqu'à ce que l'OTAN mette officiellement fin à la mission, ce qui s'est produit environ neuf jours plus tard. Cette pause dans nos activités nous a laissé le temps de planifier la fin de la mission et de recueillir les leçons retenues. C'était également une occasion de réfléchir aux réussites que nous avons connues au cours des mois d'opérations.

Leçons

La rédaction de ce compte rendu m'a permis de réfléchir aux leçons tirées durant l'Op MOBILE et qui ont été mises en œuvre pendant l'Op IMPACT. Je dis cela parce que j'ai participé au déploiement comme commandant de la rotation initiale (ROTO 0) de la Force opérationnelle aérienne en Iraq pour l'Op IMPACT. Exactement trois ans jour pour jour après que l'OTAN a officiellement mis fin à l'OUP (le 31 octobre 2014), nous avons effectué nos premières sorties de combat au-dessus de l'Iraq dans le cadre de l'Op IMPACT avec deux CF188, un CC150T et un CP140M.

Les difficultés liées à la structure de C2 auxquelles nous avons été confrontés pendant l'Op MOBILE ont été étudiées par le Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes

à Trenton et intégrées à la doctrine. Cela ne s'est pas fait en vase clos. En effet, la doctrine a été élaborée en étroite collaboration avec la doctrine interarmées et, en particulier, avec la 1re Division du Canada à Kingston. Par conséquent, lorsque j'ai participé à la mission de reconnaissance opérationnelle et tactique au Koweït au début d'octobre 2014, je savais déjà comment la FOA et l'escadre expéditionnaire aérienne (EEA) pourraient être structurées et comment je pourrais les réunir en un groupe de travail mixte (en utilisant le plan de contingence [CONPLAN] JUPITER). L'astuce était de trouver le bon équilibre pour cette mission particulière. En ce qui concerne l'Op IMPACT, nous étions bien préparés grâce au soutien administratif et logistique de la FOA, auquel d'autres équipes de soutien interarmées se sont jointes, telles que le Groupe de soutien opérationnel interarmées des Forces canadiennes, le Régiment des transmissions interarmées des Forces canadiennes et l'équipe de reconnaissance et d'appoint d'activation d'aérodrome de la 2e Escadre Bagotville. La FOA est composée d'un QG (principalement un état-major A et des spécialistes), de l'élm sout ops, de l'élm sout msn, de l'EC et de trois détachements aériens (CF188, CC150T et CP140M). L'ARC a mis au point un modèle d'instruction menant à un niveau de disponibilité opérationnelle élevé pour veiller à ce que le personnel du QG FOA/EEA et les membres de l'élm sout ops et de l'élm sout msn soient formés et prêts à participer à un déploiement à court préavis. En outre, la 2e Escadre se tient toujours prête à déployer la FOA, l'EEA ou l'équipe de reconnaissance et d'appoint d'activation d'aérodrome pour mettre sur pied une mission à très court préavis dans le cas où il faudrait former une nouvelle équipe lorsque l'ARC doit mener de front plusieurs missions plus importantes.

L'une des leçons tirées au cours de l'Op MOBILE a trait à la nécessité d'offrir une instruction officielle aux équipes de détenteur de la carte rouge affectées au soutien des opérations de chasse cinétiques. Ces équipes sont désignées sous le nom d'« autorités d'engagement des objectifs (AEO) » dans le cadre de l'Op IMPACT et dans notre nouvelle doctrine interarmées. Dans le cas de l'Op IMPACT, une équipe de six personnes (deux AEO, deux conseillers juridiques et deux officiers du renseignement) est officiellement formée et déployée pour une période de six mois afin de fournir un soutien en tout temps aux opérations de frappes délibérées et dynamiques menées par les CF188. Même si j'étais à l'aise avec notre rôle de détenteur de la carte rouge pendant l'Op MOBILE, la gravité liée à l'approbation de frappes cinétiques et les conséquences que cela peut entraîner nécessitent une formation officielle. À mon avis, le fait d'être formé et affecté comme membre d'une équipe permet à chacun de mieux comprendre son rôle et de travailler plus efficacement.

Enfin, la rotation de détachements importants ou de grandes organisations dans les 56 jours suivant le début d'operations majeures ne favorise pas le soutien des composantes administratives qui accompagnent les déploiements. À mon avis, il est souvent judicieux de raccourcir le cycle de rotation de certaines composantes plus petites (équipes d'activation du théâtre, etc.), mais le cycle de rotation des détachements plus importants devrait être plus long (c.-à-d. six mois). Chaque situation est unique, mais le fait d'avoir des unités à disponibilité opérationnelle élevée nommées, formées et prêtes physiquement et mentalement à participer à un déploiement à court préavis offre la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins des missions de plus longues durées.

Je crois que les FAC et, en particulier, l'ARC ont beaucoup appris de l'Op MOBILE, ce qui permettra de favoriser la réussite de futures missions comme l'Op REASSURANCE et l'Op IMPACT. Chaque mission aura probablement besoin d'une structure de C2 différente pour évoluer dans un contexte interarmées ou multinational. Cependant, le fait d'avoir une doctrine qui décrit des modes opératoires évolutifs permettant à la FOA et à l'EEA d'évoluer dans différentes structures interarmées ou multinationales est essentiel pour permettre d'identifier, de former et d'équiper les unités à disponibilité opérationnelle élevée de l'ARC afin qu'elles soient prêtes à répondre à toutes les missions qui leur seront confiées par le GC. Cette doctrine permet également à l'ARC d'expliquer clairement aux utilisateurs d'une force, comme le Commandement des opérations interarmées du Canada, comment elle se déploie. Enfin, le fait que le modèle de la FOA et de l'EEA fasse partie intégrante des plans de contingence comme le CONPLAN JUPITER nous permet de former tous les éléments nécessaires pour les opérations plus importantes.

J'ai eu la chance de travailler pour d'excellents commandants pendant mon affectation à l'Op MOBILE. J'ai également pu admirer le haut niveau de motivation et de professionnalisme des militaires qui ont réussi à faire de cette mission un franc succès, malgré les nombreux défis liés au C2, à l'administration et à la logistique.

Le colonel Kenny, pilote de chasse, a servi auprès du 433e Escadron d'appui tactique et du 410e Escadron d'entraînement opérationnel à l'appui tactique avant de prendre le commandement du 409e Escadron d'appui tactique en 2010. Alors qu'il était pilote de CF188 Hornet, il a participé à l'Op ECHO (1998) et à l'Op ALLIED FORCE (1999) en Italie. Plus récemment, il a été affecté à l'Op IGNITION en Islande (2011). Parmi les postes d'état-major qu'il a occupés figurent les suivants : officier adjoint des opérations de l'escadre à la 4e Escadre Cold Lake, A3 Chasseurs au Quartier général de la 1re Division aérienne du Canada et commandant adjoint du Centre de contrôle des opérations aériennes à Kaboul, en Afghanistan. Durant l'Op MOBILE, il a d'abord été affecté comme commandant du détachement de chasseurs puis, à son grade actuel, comme commandant de l'élément de coordination aérienne. Il est actuellement commandant de la 4e Escadre Cold Lake. Le colonel Kenny a été affecté au Moyen-Orient comme commandant de la Force opérationnelle aérienne en Iraq d'octobre 2014 à avril 2015.

Abréviations

1 DAC	1re Division aérienne du Canada
AEO	autorité d'engagement des objectifs
ARC	Aviation royale canadienne
Bgén	brigadier-général
C2	commandement et contrôle
CAHV	contingent annuel d'heures de vol
CAOC	Centre multinational d'opérations aériennes
CCAFM	Commandant de la composante aérienne de la Force multinationale
CEMD	chef d'état-major de la défense
cmdt	commandant
Col	colonel
COMFEC	commandement de la Force expéditionnaire du Canada
CONPLAN	plan de contingence
EC	élément de coordination
EEA	escadre expéditionnaire aérienne
ele sout msn	escadrille de soutien de mission
élm coord air	élément de coordination aérienne
élm sout msn	élément de soutien de mission
élm sout ops	élément de soutien des opérations
esc AT	escadron d'appui tactique
FAC	Forces armées canadiennes
FO LIB	Force opérationnelle Libeccio, après le 7 août 2011
FOA	force opérationnelle aérienne
FOL	Force opérationnelle Libeccio, jusqu'au 6 août 2011
FON	Force opérationnelle Naples
GBU	bombe guidée
GC	gouvernement du Canada

GPS	système de positionnement global
Lcol	lieutenant-colonel
Maj	major
Mgén	major-général
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OUP	Opération UNIFIED PROTECTOR
PSTFC	planification et suivi des tâches des Forces canadiennes
QG	quartier général
RAA	ravitaillement air-air
RDC	rencontre avec des dirigeants clés
TED	tableau d'effectifs et de dotation
VAEM	visite d'aide d'état-major
VAT	visite d'aide technique

Remarques

1. La **Force opérationnelle Libeccio (FOL)** était composée à l'origine des détachements de CF188 et de CC150 à Trapani, du détachement de CP140 à Sigonella et d'un quartier général de la composante aérienne situé à Poggio Renatico. Elle était en place lors de la Roto 0 de l'Op MOBILE, du 19 mars au 7 août 2011. La **Force opérationnelle Libeccio (FO LIB)** était en place lors de la Roto 1 de l'Op MOBILE, du 7 août au 31 octobre 2011. Elle était composée du quartier général de la FO LIB, l'élément de commandement national à Naples, de l'élément de coordination aérienne à Poggio Renatico, des détachements de CF188 et de CC150 à Trapani, de même que du détachement de CP140 à Sigonella.

2. Le TED est un document qui prévoit l'organisation, la dotation en personnel et les principaux équipements d'une unité. Il est habituellement préparé avant le déploiement, mais peut être modifié pour s'adapter aux circonstances.

3. Le logiciel PSTFC facilite la coordination du processus d'attribution des tâches, depuis la demande de renforcement jusqu'à l'affectation d'un membre de la Force terrestre, de la Force maritime ou de la Force aérienne.

4. La RDC est un processus par lequel les dirigeants chargés de l'exécution d'une opération sont préparés à cette opération au moyen d'instructions, de discussions et de breffages particuliers.

5. L'expression « détenteur de la carte rouge » est un terme familier pour désigner l'autorité responsable de la mission nationale et de l'approbation des objectifs qui, en conformité avec la directive nationale et les règles d'engagement, accepte d'assumer la responsabilité liée à l'exécution d'une mission ou à l'engagement d'un objectif. Il brandit une carte rouge (d'arrêt) pour indiquer qu'une mission ou un objectif NE sera PAS accepté.

CHAPITRE 4

Force opérationnelle Naples : un autre chat à fouetter

Par le brigadier-général Paul Ormsby, OMM, CD

Introduction

Lorsqu'on m'a appelé pour me demander si j'étais disponible pour me rendre en Italie dans le cadre de l'opération (Op) MOBILE, j'occupais le poste de commandant (cmdt) du Centre d'essais techniques (Aérospatiale) situé à Cold Lake, en Alberta. Mes tentatives antérieures d'organiser un déploiement pour cette opération s'étaient traduites par des échecs pour un certain nombre de raisons, et je regardais avec une certaine envie mes amis et collègues préparer une fois de plus le départ à l'étranger de leurs escadrons, escadres et effets personnels. Toutefois, à mesure que l'opération prenait de l'ampleur, le besoin en cmdt de divers niveaux se faisait de plus en plus sentir.

L'article qui suit constitue mon compte rendu personnel de la mission qui m'a été confiée, des gens qui l'ont menée à terme et de sa signification actuelle pour l'Aviation royale canadienne (ARC) et les Forces armées canadiennes (FAC) sur le plan opérationnel. Dans le présent article, lorsque je fais référence à des personnes en particulier, j'ai choisi d'utiliser le grade que ces personnes détenaient au moment où les événements se sont produits, en faisant remarquer que nombre d'entre eux ont depuis été promus ou sont à la retraite. En 2011, les titres FAC et ARC n'avaient pas encore été réintégrés dans l'usage, et c'est pourquoi j'ai préféré utiliser les titres en vigueur à cette époque. Enfin, j'aimerais remercier le colonel (Col) Mike Barker pour son aimable contribution à l'élaboration du présent article.

La mission et son contexte

Lorsque les opérations de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de la coalition contre le régime libyen ont débuté en vertu des résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le 31 mars 2011, deux forces opérationnelles (FO) canadiennes étaient déjà présentes dans le théâtre d'opérations, soit la Force opérationnelle Libeccio (FOL)[1], dont le quartier général était originalement situé à Ramstein, en Allemagne, avant de déménager à Poggio Renatico, en Italie, le 6 avril, et la FO Charlottetown[2], constituée d'un navire unique déployé dans la mer Méditerranée. Les deux FO avaient quitté le Canada auparavant dans le cadre de l'Op ODYSSEY DAWN menée par les Américains et étaient demeurées sur les lieux afin d'appuyer l'OTAN dans le cadre de l'opération connue sous le nom d'UNIFIED PROTECTOR (OUP), ou d'Op MOBILE au Canada.

Au début avril, le nombre de membres des Forces canadiennes (FC) déployés se situait entre 600 et 700, selon le mouvement du personnel arrivant dans le théâtre d'opérations pour une période prolongée ainsi que des visites d'aide technique (VAT) et des visites d'aide d'état-major (VAEM). Tout cela s'est produit durant le Printemps arabe, à une époque où les FC étaient encore très engagées dans les opérations en Afghanistan, en plus d'appuyer un grand nombre d'opérations de plus petite envergure partout dans le monde. Il est devenu évident pour le cmdt du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC), le lieutenant-général (Lgén) J. G. M. « Marc » Lessard, que son quartier général (QG) à Ottawa ne serait pas en mesure de soutenir simultanément toutes ces opérations de façon adéquate. Pour appuyer l'Op MOBILE, un organisme de soutien distinct serait établi dans le théâtre afin de dégager les forces opérationnelles existantes du plus grand nombre de responsabilités possible, agissant ainsi comme « COMFEC avancé » pour toute question liée au soutien. Pour ce faire, le COMFEC a ordonné, le 12 avril 2011, la formation de la Force opérationnelle Naples (FON), laquelle serait établie au même endroit que le quartier général de l'OUP sous le commandement du Lgén J. J. C. « Charlie » Bouchard à Naples, en Italie.

Le 11 avril, je me suis présenté au QG COMFEC en tant que nouveau cmdt de la FON. Au cours de la rencontre avec des dirigeants clés, le commandant adjoint du COMFEC, le major-général (Mgén) J. A. J. Parent, a relaté les événements récents ayant mené à la décision par le COMFEC d'établir la FON et a décrit les trois rôles que celle-ci jouerait. Tout d'abord, je devais me rendre à Naples pour remplacer le brigadier-général (Bgén) André Viens au poste de principal représentant national (PRN) laissé vacant lors de sa mutation au centre multinational d'opérations aériennes (CAOC) de l'OTAN situé à Poggio Renatico. Il s'agissait d'une période de turbulence et de changement pour le commandant de la composante aérienne de la Force multinationale (CCAFM) et le CAOC en raison de l'intégration, en Italie, des composantes de Ramstein, en Allemagne, et d'Izmir, en Turquie. À la demande du Lgén Bouchard, le Bgén Viens a délaissé ses fonctions d'officier des FC à Naples pour un poste d'officier de l'OTAN à Poggio Renatico, où il devait essentiellement assumer des responsabilités semblables à celles du directeur du CAOC. En définitive, cela a entraîné la perte du commandant du détachement du COMFEC à Naples, de même que la perte du principal représentant du Canada pour l'opération.

Le Mgén Parent a décrit certains autres problèmes que le COMFEC tentait de résoudre. Selon son analyse préliminaire, les militaires canadiens déployés ne disposaient pas du personnel de soutien nécessaire et ne possédaient pas l'expérience et les compétences requises au soutien des déploiements du COMFEC. Même si tout le monde faisait de son mieux, les mesures prises étaient devenues, dans certains cas, contre-productives. Par exemple, dans un cas particulier, le personnel dans le théâtre d'opérations avait passé une commande pour de l'équipement de bord et des pièces de rechange directement aux escadres d'appartenance plutôt qu'au personnel du J4 COMFEC. L'équipement a finalement atteint sa destination 13 jours plus tard, alors que si la commande avait été passée auprès du personnel du J4, il aurait probablement atteint sa destination en moins d'une semaine puisque le COMFEC détient l'autorité pour l'établissement des priorités en matière de chargement du matériel à bord de vols militaires de maintien en puissance en provenance de la 8e Escadre Trenton.

Comme je le découvrirais plus tard, le problème n'émanait pas seulement du personnel déployé, mais également du COMFEC. Les états-majors du QG COMFEC et de l'Italie se parlaient sans pour autant établir une réelle communication. Comme mon chef d'état-major, le lieutenant-colonel (Lcol) Mike Barker, le mentionnerait plus tard, la Force aérienne ne comprenait pas le COMFEC, et le COMFEC ne comprenait pas la Force aérienne. (Peut-être qu'après tant d'années d'efforts consacrés à la mission en Afghanistan, cela était inévitable dans une certaine mesure.)

Ma deuxième tâche consistait donc à établir une composante de la FON qui serait en mesure de coordonner les opérations de soutien au niveau du théâtre, tout en servant de bureau de direction du COMFEC. En ce qui a trait au soutien, le Mgén Parent avait mentionné qu'il souhaitait n'avoir qu'« un seul chat à fouetter ». La relation de cette organisation avec la FOL et la FO Charlottetown se limitait au contrôle administratif[1] (ADCON) seulement. Même si cela signifiait, à certains moments, que les FO sous le commandement d'officiers de grade égal seraient sous mes ordres à cette fin, ce qui pouvait sembler un peu inhabituel, nous devions faire en sorte que cela fonctionne. La bonne nouvelle, c'était que je connaissais le Col Alain « Data » Pelletier, le cmdt FOL, depuis les années 90, époque où nous avions travaillé ensemble à la 4e Escadre Cold Lake. J'étais convaincu qu'il n'y aurait aucune raison pour laquelle nous ne serions pas en mesure de régler tout problème susceptible de survenir, et cela a bien été le cas. Aux fins de cet article seulement, la figure 1 illustre la structure du commandement et contrôle (C2) au sein des organisations de FO dans le cadre de l'Op MOBILE.

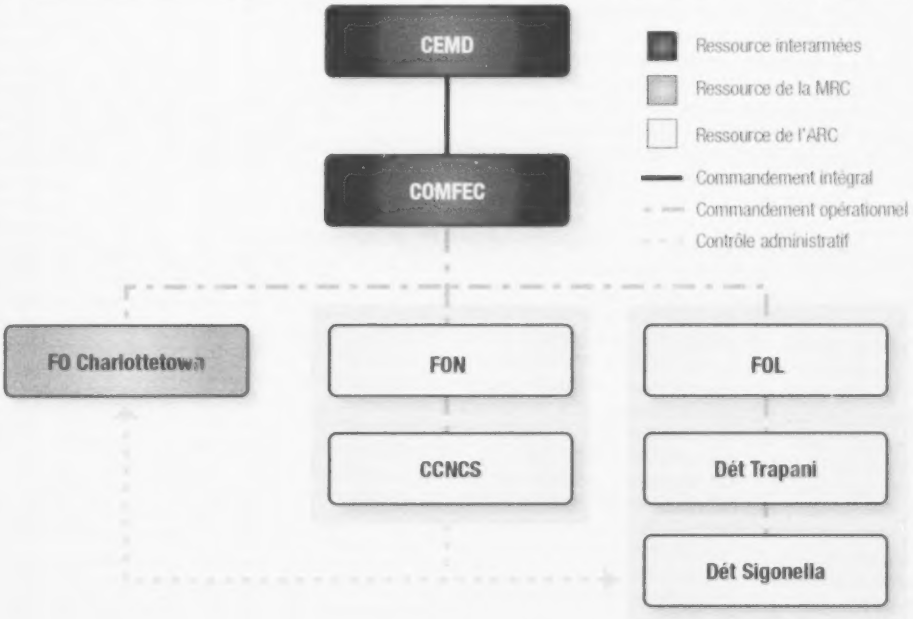

Figure 1. C2 des FC pour l'Op MOBILE

Ma troisième tâche consistait à exercer le rôle de cmdt pour tous les membres des FC affectés à la composante de soutien, ainsi que pour les militaires travaillant au quartier général du Lgén Bouchard à Naples. Le Canada affectait un nombre sans cesse croissant de militaires au QG du Lgén Bouchard afin de combler les manques et d'augmenter ses chances de réussite.

La directive finale du Mgén Parent décrivait ce que je ne devais pas faire. Je ne devais jouer aucun rôle direct dans la conduite des opérations aériennes du Canada, celles-ci devant demeurer la responsabilité de la FOL pour ce qui est des aéronefs basés à terre, et du capitaine de frégate (Capf) Craig Skjerpen, cmdt du Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) CHARLOTTETOWN, pour ce qui est du détachement de Sea King sous son commandement. Je devais également m'abstenir de participer au processus de ciblage.

Établissement de la composante de soutien

Je suis arrivé à Naples le 12 avril 2011 et j'ai commencé à rencontrer les principaux membres de l'état-major. La majorité des militaires déjà sur le terrain provenaient du Quartier général de la 1re Division du Canada (QG 1 DC), basé à Kingston. Ceux-ci avaient grandement contribué à établir la liaison initiale avec le QG OTAN et ses composantes, en plus d'avoir soutenu le Bgén Viens dans son rôle de PRN. De plus, les membres du personnel exerçant des fonctions comme celles de poseur de ligne, de chauffeur et de commis de soutien à la gestion des ressources (commis SGR), dont le nombre était moindre, se trouvaient également à Naples avec les officiers des FC qui avaient été déployés au quartier général du Lgén Bouchard. Il convient notamment de souligner l'absence de personnel des Forces aériennes au sein de l'état-major du QG 1 DC. Même si un grand nombre de membres de l'Armée de terre exerçant une fonction au sein de l'état-major du QG possédaient une vaste expérience acquise lors de plusieurs déploiements, peu d'entre eux avaient réellement pris part à des missions opérationnelles aériennes. Dans les semaines qui ont suivi, nous avons travaillé au renforcement de leur connaissance et de leur compréhension générale de l'Aviation canadienne et des opérations aériennes, ainsi que du rôle de la Force aérienne dans le plan de campagne global. Malgré cela, nous ne pouvions nous attendre sérieusement à ce qu'ils soient en mesure de mener des opérations de soutien général dans l'ensemble du théâtre. Je demeurais préoccupé par le fait que sans une telle expertise sur le terrain, nous risquions assurément d'échouer la mission. Il faut tout de même mentionner que l'équipe du QG 1 DC s'est montrée très efficace, et puisque la Force aérienne n'avait pas d'équivalent prêt au déploiement, nous sommes allés de l'avant.

La composante de soutien était située à l'ancien Centre de ressources pour les familles des militaires, à côté du mess des officiers où le Lgén Bouchard avait établi son QG. Nous disposions d'un espace de travail limité réparti dans trois pièces séparées. Nous y logions nos serveurs et systèmes de technologie de l'information, et l'endroit servait également de vestiaire (nous nous déplacions en vêtement civil à l'extérieur de la base), de centre de conférence, de bureau des opérations et de lieu pour accueillir nos premiers visiteurs,

dont le chef d'état-major de la défense (CEMD), le général Walt Natynczyk. Le détachement avait jusque-là comme principales fonctions de rendre compte de la campagne menée par le Lgén Bouchard, d'offrir du soutien au groupe du renseignement de l'OUP nouvellement formé (travail très bien effectué par le Lcol Kirk Bland), d'assurer la liaison avec le QG du commandant de la composante maritime des Forces multinationales, de surveiller les déplacements des troupes canadiennes à l'intérieur et à l'extérieur du théâtre, et de fournir des services de sécurité personnelle au Lgén Bouchard.

À la fin avril, le COMFEC m'a informé que cette composante serait maintenant désignée sous le nom de « centre de coordination nationale et composante de soutien (CCNCS) ». La semaine suivante, le COMFEC a approuvé l'énoncé de mission ci-dessous, lequel a été rédigé par mon chef d'état-major, le Lcol Mike Barker, et moi-même :

> Le CCNCS doit appuyer la FO NAPLES, la FO LIBECCIO et la FO CHARLOTTETOWN dans la continuité et le succès de leur mission dans le cadre de l'Op MOBILE en leur fournissant des services d'administration, de logistique et de SCI (systèmes de communication et d'information), de même qu'à toutes les autres FO subséquentes affectées à cette opération. [Traduction]

Nous étions d'avis que les termes « continuité » et « succès » étaient essentiels à l'énoncé de mission pour signifier que le CCNCS ne pouvait se permettre aucune erreur en matière de maintien en puissance susceptible de provoquer l'échec de la mission. L'énoncé de mission ne faisait aucune mention des responsabilités financières au niveau du théâtre, puisqu'il s'agissait d'un domaine de responsabilité que le cmdt COMFEC avait conservé.

Le COMFEC a approuvé l'énoncé de mission le 28 avril 2011. On m'a demandé par la suite si l'approbation tardive de l'énoncé de mission constituait une préoccupation pour moi. Ce n'était pas le cas, puisqu'à mon avis, j'avais reçu des ordres verbaux très clairs de la part du Mgén Parent avant de me rendre sur le terrain, et que nous étions presque tous les jours en contact avec le COMFEC. Nous répondions aux attentes d'Ottawa selon la rétroaction reçue, et l'approbation de l'énoncé de mission ne constituait donc qu'une formalité à mes yeux.

Durant les premiers jours de la mission, nous consacrions autant d'efforts à appuyer les autres FO que nous en consacrions à notre établissement et à notre soutien. Nous disposions de peu de ressources efficaces en matière d'infrastructure et de communications sécurisées avec les FO et même avec le COMFEC, sans mentionner qu'il était difficile de se trouver des logis convenables et d'établir quels pouvoirs financiers et systèmes nous allions utiliser. Tout en travaillant à améliorer notre efficacité, nous avons également commencé à développer notre rôle d'ADCON auprès de la FOL et de la FO Charlottetown en leur rendant visite en Italie. Je savais que tous ne comprenaient pas complètement les rôles de la FON et du CCNCS, et que certains pourraient croire que nous leur soutirions des responsabilités qui leur appartenaient. C'était bel et bien le cas pour un très petit nombre de personnes, et nous avons pris conscience que le seul moyen de dissiper tout doute serait de fournir le soutien convenu. Toutefois, une grande majorité des personnes avec lesquelles

nous avons commencé à travailler étaient heureuses que nous fassions partie de l'équipe, et le CCNCS a donc connu des débuts prometteurs.

Nous avons très rapidement concentré nos efforts sur la recherche de personnes au Canada présentant les compétences nécessaires et à faire en sorte qu'elles soient affectées le plus rapidement possible à Naples. La Force aérienne a été d'une grande aide, notamment en matière de qualité du personnel fourni lorsque celui-ci pouvait être trouvé. Nous éprouvions toutefois une grande frustration chaque fois que du personnel présentant les compétences recherchées se révélait « non disponible » en raison de l'approche imminente de la période active des affectations (PAA), ou bien « trop précieux » pour être affecté en raison de la perte de membres expérimentés au sein de leur unité lors de la PAA. Il nous était difficile de comprendre comment cette exigence pouvait l'emporter si régulièrement sur les besoins en matière de soutien des opérations à l'étranger.

Malgré ces frustrations, nous avons tout de même réalisé des progrès. Nous avons trouvé davantage d'espace de travail dans la base que le commandant de la base, le colonel Luigi Bodini de la force aérienne italienne, nous a permis d'utiliser gratuitement si, en échange, nous consentions à ce que nos poseurs de ligne aident les leurs à installer le câblage réseau dans un édifice adjacent dont avait besoin le personnel du Lgén Bouchard. Aussitôt dit, aussitôt fait. Si nous obtenions le personnel voulu, nous serions au moins en mesure de lui procurer un espace de travail suffisant. Une équipe d'officiers du Génie construction (GC) des FC de retour d'une VAT à Trapani a été détournée à notre demande afin de remettre en état l'espace de travail depuis longtemps inoccupé, ce qu'elle accomplit en seulement quelques jours, nous permettant ainsi d'atteindre à temps notre capacité opérationnelle totale (COT) en date du 10 mai 2011.

En ma qualité de PRN, je devais assister au premier de mes nombreux entretiens avec le Lgén Bouchard le 13 avril 2011. J'avais auparavant rencontré le Lgén Bouchard alors que j'étais commandant d'escadron et lui, commandant de la 1re Division aérienne du Canada. Comme l'a souligné un observateur attentif, le Lgén Bouchard possédait cet entêtement nécessaire dont doit faire preuve tout général, ce qui, selon moi, expliquait son succès en tant que commandant de la force opérationnelle interarmées multinationale devant travailler dans un environnement politico-militaire extrêmement complexe. J'accorderai peu d'attention à mon rôle en tant que PRN ou à ma collaboration avec le Lgén Bouchard dans le cadre du présent article. Pour le moment, je dirai seulement qu'une grande partie de mon temps a été consacrée à l'exercice de mes fonctions en tant que PRN, de même qu'aux activités de soutien.

Exécution des tâches

Le CCNCS était organisé en tant qu'état-major de la Force aérienne (état-major A) comprenant les fonctions A1 (Personnel), A2 (Renseignement), A4 (Logistique), A6 (Communications) et A8 (Plans et programmes stratégiques), la dernière étant

disponible pour la FON seulement. De plus, une salle des rapports ainsi qu'une modeste section du transport ont été établies sous le commandement de l'adjudant-maître, lequel exerçait les fonctions liées à notre QG et relevait du chef d'état-major. Nous avons maintenu une section des opérations, laquelle était en fonction en tout temps afin de surveiller les déplacements de l'ensemble des troupes canadiennes à l'intérieur comme à l'extérieur du théâtre, de fournir des services d'urgence personnelle pour tout le personnel, d'effectuer la gestion du trafic de messages à destination et en provenance du COMFEC, et d'établir les rapports quotidiens du théâtre d'opérations.

Au début mai, nous avons commencé à accueillir des experts au sein de notre état-major A, période à partir de laquelle nous avons véritablement atteint notre plein régime grâce à des officiers tels que le major (Maj) Terry Sokolowski (A1), le Maj John Lewis (A4), le Maj Shane Pasiechnyk (A6), le Maj Natalie Woodruff (A8) et le Maj Yvonne Pratt (GC), pour n'en nommer que quelques-uns. Ils ont commencé leurs visites aux détachements de Poggio Renatico, Trapani et Sigonella en vue d'établir des relations de travail et de mieux comprendre la situation. Ils ont également commencé à se pencher sur des problèmes tels que les installations de communications sécurisées à Poggio Renatico, les exigences en matière d'entreposage des armes à Trapani et un aérodrome à usage civil et militaire partagé. En ce qui concerne le personnel, des politiques et des mesures ont été établies en matière de déplacements, de congés, d'indemnités de retour au domicile (IRD), d'activités sociorécréatives, de rapatriements pour raisons médicales et de gestion de la force. Parmi ces éléments, ceux s'étant avérés les plus difficiles sont sans contredit la gestion de la force ainsi que le tableau d'effectifs et de dotation (TED). Le suivi des déplacements du personnel à l'intérieur et à l'extérieur du théâtre d'opérations avait grandement été négligé au début de la mission et aucun système de surveillance cohérent n'avait été mis en place. De plus, le manque de cohésion de la politique régissant la durée des déploiements ne venait qu'ajouter au problème. Même si une politique de rotation prédéterminée existait bel et bien en ce qui a trait au personnel navigant, celle-ci constituait l'exception plutôt que la norme. La modeste organisation originalement déployée depuis la 3e Escadre Bagotville dans le but de soutenir son personnel n'avait pas été conçue pour gérer une force de cette ampleur.

Le CCNCS a reçu pour mission de déceler le nombre de militaires présents dans le théâtre ainsi que leur identité. Le CEMD avait établi la limite de militaires déployés à 700, et nous nous attendions donc à arriver à un nombre semblable. Mon premier réflexe avait été de penser que nous pourrions nous acquitter de cette tâche en une semaine; cela ne pouvait être difficile. J'ai donc ordonné aux autres FO d'effectuer ce que l'on pourrait appeler un recensement auprès de leur personnel. À partir de cette information, nous n'aurions qu'à établir un nombre de référence auquel nous pourrions apporter des ajustements quotidiens en fonction des rotations au sein du personnel, ainsi que des VAT et des VAEM. Ce n'était pas aussi simple que cela. Durant toute ma présence dans le théâtre, nous ne sommes jamais parvenus à déterminer avec précision le statut en vertu duquel les militaires avaient été déployés. Par exemple, toute tentative visant à déterminer le nombre de personnel en VAT ou en service temporaire s'est avérée futile. On pourrait

évoquer bon nombre de raisons pour expliquer ces problèmes, y compris un accès intermittent aux outils tels que le logiciel Planification et suivi des tâches des Forces canadiennes (PSTFC), le manque de personnel en mesure de l'utiliser, la vitesse à laquelle ont commencé les opérations ainsi que le rythme rapide des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du théâtre d'opérations. Contrarié par la situation, le COMFEC en est même venu à interrompre les déploiements prévus en vertu du TED et à envoyer le J1 à Naples et en Sicile à deux reprises afin de résoudre la situation. Après la deuxième tentative, je crois bien que le J1 est parti avec le même sentiment d'échec que nous avions éprouvé à certains moments. Même si nous avons enfin établi un nombre d'effectifs officiel sur le terrain, je n'ai jamais été entièrement convaincu de son exactitude.

L'un des problèmes non opérationnels importants auxquels nous étions confrontés au sein du théâtre était le financement des opérations. Il était évident que le modèle typique de la Force aérienne, lequel était prévu pour des déploiements de courte durée financés en grande partie au moyen de cartes de crédit distribuées à ses commandants d'équipage et à l'état-major administratif, devenait de plus en plus inefficace. Il s'agissait d'un déploiement beaucoup plus important devant avoir lieu dans un délai beaucoup plus court et, par conséquent, les efforts nécessaires à son maintien avaient été sous-évalués. À Trapani, les factures impayées pour le ravitaillement en vol de chasseurs canadiens par des ravitailleurs de la Royal Air Force s'accumulaient rapidement. À Sigonella, le jeune officier de la logistique que j'ai rencontré ignorait comment ouvrir un compte bancaire dans un pays étranger, ce qui causait des problèmes en matière de paies et d'indemnités que l'on réglait en argent comptant au début de l'opération. Cette question a souvent été soulevée lors des vidéoconférences avec le COMFEC. Le Lgén Lessard m'a demandé à un certain moment pourquoi tant de factures étaient impayées en Sicile et ce que je comptais faire pour remédier à la situation. La principale raison était facile à expliquer : il ne s'agissait, en fait, que de l'un des symptômes d'un plus grand problème, c'est-à-dire le nombre insuffisant de personnes dûment qualifiées déployées dans le théâtre. Pour ce qui est de remédier au problème à partir de Naples, la solution était tout aussi simple : sans pouvoir financier au niveau du théâtre, j'étais dans l'incapacité d'agir à l'extérieur de ma propre FO, et je lui ai suggéré qu'il m'accorde ce pouvoir. Le Lgén Lessard a reconnu le problème, mais il s'agissait d'un pouvoir auquel il n'était pas encore prêt à renoncer parce qu'il envisageait une nouvelle structure de commandement qui devrait tenir compte de ce facteur. Il m'a malgré tout demandé de faire ce que nous pouvions pour soutenir les autres FO.

Avant que n'ait lieu la vidéoconférence pendant laquelle nous avons abordé les points ci-dessus, nous travaillions avec les détachements déployés dans le pays par l'envoi à Trapani de petites équipes de commis SGR et de personnel du A8 en provenance de Naples, ainsi que par l'envoi à Poggio Renatico d'une équipe de soutien pour régler les comptes en souffrance. Le personnel de chacun de ces emplacements avait fait de son mieux pour demeurer à jour, mais la charge de travail était trop lourde, et le CCNCS pouvait s'estimer très heureux de bénéficier d'experts possédant une vaste expérience dans ce domaine. Ironiquement, même si ce domaine de responsabilité était le seul pour lequel notre FO ne possédait aucune autorité, il s'agissait, selon moi, du domaine où la FON remplissait

le mieux son rôle d'alléger la charge de travail des autres FO. Des comptes bancaires furent ouverts, le financement devenait plus aisément accessible et le nombre de comptes en souffrance fut réduit à un niveau acceptable.

Je n'ai jusqu'à maintenant fait aucune mention du soutien apporté au NCSM CHARLOTTETOWN. Il s'agissait d'une unité individuelle assumant elle-même ses fonctions d'administration et de logistique, et ne nécessitait que très peu d'aide de la FON. Nous communiquions et partagions régulièrement de l'information avec le NCSM CHARLOTTETOWN, et puisque celui-ci passait la grande majorité de son temps en mer durant le déploiement, les problèmes qui y survenaient ne quittaient pas son bord et étaient aisément pris en charge par son cmdt.

Tout au long de notre affectation, le Col Pelletier et moi sommes régulièrement demeurés en contact afin d'assurer l'uniformité des directives que nous donnions à nos FO pour tenter de résoudre certains des problèmes survenus. La FON était la nouvelle venue dans le théâtre d'opérations et devait, de surcroît, assumer la fonction exceptionnelle d'ADCON à l'égard de la FOL et de la FO Charlottetown. On pouvait naturellement sentir l'hésitation au sein des autres FO, particulièrement chez celles qui n'étaient pas familières avec ce type de relations et chez celles qui remettaient en question sa nécessité même. Le Col Pelletier et deux de ses chefs d'état-major qui ont servi pendant mon affectation, le Lcol Norm Gagné et le Lcol Martin Breton, ont grandement contribué à renforcer l'idée qu'en matière de soutien aux Canadiens dans le théâtre d'opérations, le CCNCS agissait en fait à titre de COMFEC avancé. Je connaissais très bien Norm et Martin car nous avions déjà servi ensemble lors d'affectations précédentes, et je dois une fois de plus saisir cette occasion pour réitérer à quel point de bonnes relations peuvent contribuer aux réalisations collectives.

Le chemin vers l'unité

Malgré cela, il était évident que le fait d'avoir trois FO distinctes était loin d'être efficace. Le QG COMFEC détenait toujours le pouvoir financier au niveau du théâtre et avait toujours le dernier mot sur toutes les questions logistiques. De plus, bien que je fusse le PRN, je n'exerçais aucun rôle au sein de la chaîne de commandement opérationnelle, ce qui signifiait que toute décision en matière d'opérations devait être prise soit par le Col Pelletier basé à Poggio Renatico, soit par le Capf Craig Skjerpen situé en mer, soit par Ottawa. Le Lgén Lessard a informé le Col Pelletier et moi-même que la structure de commandement subirait bientôt des modifications, lesquelles prévoyaient la fusion de la FOL et de la FON en une seule et unique FO, et la possibilité que la FO Charlottetown soit également absorbée. On nous a demandé d'offrir notre opinion sur notre conception d'une FO unique. Nous avons évoqué plusieurs possibilités concernant Naples, Poggio Renatico et le Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes (CGAFC), où le Lcol Norm Gagné était retourné pour exercer ses fonctions principales. Durant cette période, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le Bgén Viens, lequel mentionna qu'il était

évident que l'une des choses dont on avait réellement besoin était d'un vrai commandant d'escadre en Sicile, capable « de gérer la situation là-bas », en faisant allusion aux détachements de chasseurs, de ravitailleurs et de patrouilles à long rayon d'action (PLRA). Ce faisant, le personnel basé à Poggio Renatico pourrait se concentrer sur la relation avec le CCAFM de l'OTAN. J'ai transmis l'information au Lcol Gagné, principal responsable de la question, et celui-ci avait, avant de quitter le CGAFC pour se rendre en mission, travaillé à l'élaboration d'une doctrine pour les opérations expéditionnaires ainsi que de différentes solutions concernant ce sujet.

Peu de temps après, le COMFEC a ordonné la fusion de la FON et de la FOL, et a nommé un cmdt unique de la nouvelle Force opérationnelle Libeccio (FO LIB) au grade de brigadier-général. De plus, une escadre subordonnée serait formée en Sicile pour assurer le commandement de tous les détachements présents sur les lieux. La FO Charlottetown conserverait toutefois son statut de FO distincte et continuerait de rendre compte directement au cmdt COMFEC. Du point de vue de la Force aérienne, il s'agissait de la naissance du concept d'escadre expéditionnaire aérienne (EEA) dont la 2e Escadre constitue un bon exemple aujourd'hui.

Le 6 août 2011, la FON a été dissoute et son personnel transféré à la FO LIB. Le quartier général de la nouvelle FO LIB était maintenant établi à Naples dans les anciens locaux de la FON, sous le commandement du Bgén Derek Joyce.

En rétrospective

Il est possible de consulter les rapports de leçons retenues ainsi que les nombreux autres rapports post-déploiement rédigés par les FO de la présente opération dans les archives de nos centres de guerre. Mon intention n'est pas de passer en revue chacun de ces rapports, mais plutôt de souligner certains éléments sur lesquels nous, en tant que chefs de l'ARC, devrions porter une attention particulière afin d'améliorer continuellement notre nouvelle doctrine expéditionnaire. Nous avons déjà commencé à travailler en ce sens avec l'établissement de la 2e Escadre, et je prône sa dotation complète en ressources et en personnel afin que l'organisation soit pleinement disposée à soutenir nos futures campagnes.

Il était évident que nous ne disposions pas d'un nombre suffisant de personnes qualifiées pour mener la mission de soutien sur le terrain lorsque les opérations ont été entamées. Il est vrai que nous ne pouvons contrôler les circonstances entourant les déploiements, et que quiconque s'attendant à ce que de telles conditions soient parfaites ne devrait probablement pas être à la tête du commandement. Conscient de ce fait, nous devons être en mesure de nous adapter par une prise de décisions rapide en ce qui a trait aux ressources et au C2. Mon état-major était au départ constitué de personnes extrêmement compétentes en provenance du QG 1 DC, mais la plupart de ces personnes disposaient de ressources insuffisantes pour soutenir les opérations aériennes. S'ajoutait à cela les contraintes de l'insondable TED et de la limite de 700 militaires imposée par le

CEMD, ce qui rendait pratiquement impossible la mise en place du personnel qualifié avant que les opérations ne soient bien entamées. Il a fallu plus d'un mois avant que les experts nécessaires arrivent sur le terrain. À l'avenir, il faudra plutôt procéder à l'inverse, c'est-à-dire qu'il faudra déployer dès le départ tous les efforts possibles, puis réduire le niveau d'activité selon les besoins une fois les opérations stabilisées.

Tout cela devrait se faire dans une structure de C2 aussi simple et uniforme que possible. Si l'on avait procédé ainsi dès le départ, du point de vue du groupe offrant le soutien, cela aurait simplifié la mission du CCNCS et permis aux FO opérationnelles de se concentrer sur les opérations tandis que la composante de soutien se serait quant à elle occupée du bon fonctionnement des instruments d'habilitation, à l'abri du débat concernant l'attribution des pouvoirs.

J'aimerais saluer les membres de notre Force aérienne qui ont pris part à cette opération et ceux des organisations sœurs qui ont été affectés à Naples afin de les soutenir. Nous avons beaucoup appris de cette expérience, et il est agréable de constater à quel point les leçons retenues ont influencé notre évolution depuis. La 2e EEA nouvellement formée constitue une avancée importante en vue de rendre l'ARC aussi prête que possible aux déploiements à l'étranger, comme nous en sommes témoins aujourd'hui en Iraq et en Europe orientale.

J'aimerais terminer en parlant une fois de plus du Lgén Bouchard. Il devait s'acquitter de la tâche difficile de maintenir soudée une coalition peu organisée constituée de pays membres de l'OTAN, et il y est très bien parvenu. Alors que j'étais sur le point de rentrer au pays, je lui ai rendu visite pour une dernière fois. Nous avons discuté de la campagne et de la façon dont se déroulaient les opérations. Puis, il m'a demandé si j'allais dire à tout le monde au Canada à quel point il était un véritable enfoiré. Je lui ai répondu que c'est exactement ce que j'avais prévu de faire, mais que j'ajouterais qu'il s'agissait exactement de ce dont on avait besoin à Naples en ce moment. Il s'est esclaffé puis m'a serré la main.

Le jour suivant, il s'est joint au Col Pelletier, au Bgén Joyce ainsi qu'à moi-même pour présider une cérémonie de transition vers la prochaine étape de participation du Canada, alors que nous procédions à la fusion de la FON et de la FOL et à la création de la FO LIB.

Le brigadier-général Ormsby a été formé en tant qu'officier de systèmes de combat aérien sur le CP140 Aurora et a effectué plusieurs affectations en tant que membre du personnel navigant au sein d'unités opérationnelles et d'essais, ce qui lui a valu le commandement du 407e Escadron de patrouille maritime, 19e Escadre Comox en l'an 2000. Il a occupé divers emplois d'officiers supérieurs, dont celui d'officier de liaison pour le chef d'état-major interarmées des États-Unis (Chairman, United States Joint Chiefs of Staff), de chef adjoint d'état-major Plans et stratégie pour Commandement Canada, de direc-

teur adjoint pour la composante J5 (Combined Planning Group) du quartier général de commandement central des États-Unis (United States Central Command Headquarters), et député adjoint pour la composante A3 Disponibilité opérationnelle maritime (Force aérienne) au Quartier général de la 1re Division aérienne du Canada. Lors de l'Op MOBILE, il a commandé la Force opérationnelle à Naples au grade de colonel. Le Bgén Ormsby occupe actuellement la fonction de directeur général du Projet des hélicoptères maritimes à Ottawa.

Abréviations

ADCON	contrôle administratif
ARC	Aviation royale canadienne
Bgén	brigadier-général
C2	commandement et contrôle
CAOC	centre multinational d'opérations aériennes
Capf	capitaine de frégate (grade de la MRC)
CCAFM	Commandant de la composante aérienne de la Force multinationale
CCNCS	Centre de coordination nationale et composante de soutien
CEMD	chef d'état-major de la défense
CGAFC	Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes
cmdt	commandant
Col	colonel
COMFEC	Commandement de la Force expéditionnaire du Canada
Commis SGR	Commis de soutien à la gestion des ressources
dét	détachement
EEA	escadre expéditionnaire aérienne
FAC	Forces armées canadiennes
FC	Forces canadiennes
FO	force opérationnelle
FO LIB	Force opérationnelle Libeccio, à partir du 7 août 2011
FOL	Force opérationnelle Libeccio, jusqu'au 6 août 2011

FON	Force opérationnelle à Naples
GC	Génie construction
Lcol	lieutenant-colonel
Lgén	lieutenant-général
Maj	major
Mgén	major-général
MRC	Marine royale canadienne
NCSM	Navire canadien de Sa Majesté
Op	opération
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OUP	opération UNIFIED PROTECTOR
PAA	période active des affectations
PRN	principal représentant national
QG	quartier général
QG 1 DC	quartier général de la 1re Division du Canada
TED	tableau d'effectifs et de dotation
VAEM	visites d'aide d'état-major
VAT	visites d'aide technique
VC	vidéoconférence

Remarques

1. La **Force opérationnelle Libeccio (FOL)** était composée à l'origine des détachements de CF188 et de CC150 à Trapani, du détachement de CP140 à Sigonella et d'un quartier général de la composante aérienne situé à Poggio Renatico. Elle était en place lors de la Roto 0 de l'Op MOBILE, du 19 mars au 7 août 2011. La Force opérationnelle Libeccio (FO LIB) était en place lors de la Roto 1 de l'Op MOBILE, du 7 août au 31 octobre 2011. Elle était composée du quartier général de la FO LIB, l'élément de commandement national à Naples, de l'élément de coordination aérienne à Poggio Renatico, des détachements de CF188 et de CC150 à Trapani, de même que du détachement de CP140 à Sigonella.

2. **Force opérationnelle Charlottetown/Force opérationnelle Vancouver.** Conformément à la directive des Forces armées canadiennes à cette époque, un navire militaire déployé seul était désigné comme une force opérationnelle. La Force opérationnelle Charlottetown était constituée de la frégate NCSM CHARLOTTETOWN ainsi que d'un détachement de CH124 Sea King embarqués de l'ARC et a été présente dans le théâtre d'opérations du 17 mars au 18 août 2011. La Force opérationnelle Vancouver était constituée de la frégate NCSM VANCOUVER ainsi que d'un détachement de CH124 Sea King embarqués de l'ARC et a été présente dans le théâtre d'opérations du 19 août au 31 octobre 2011.

3. ADCON s'entend de la direction ou de l'autorité exercée sur des formations subordonnées ou autres en ce qui concerne les questions administratives telles que l'administration du personnel, les ravitaillements, les services et autres problèmes ne faisant pas partie des missions opérationnelles de ces formations subordonnées ou autres.

CHAPITRE 5

La Force opérationnelle Libeccio passe enfin sous un commandement unifié

Par le major-général Derek Joyce, OMM, MSM, CD

Stratège de salon

Comme mes collègues l'ont décrit en détail dans leur chapitre respectif de la présente publication, nous avons à la fois connu des réussites tactiques et fait face à des défis logistiques durant les quatre premiers mois de l'opération (Op) MOBILE. Bien que l'agilité de nos forces aériennes combattantes ait été clairement démontrée, les failles dans l'armure appuyant les opérations aériennes sont devenues de plus en plus apparentes au fil de la mission. Avant mon déploiement à titre de commandant de la Force opérationnelle Libeccio[1] et de commandant national canadien de l'Op MOBILE, j'avais acquis une perspective unique de l'opération dans mes fonctions précédentes de commandant du Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes (CGAFC) à la 8e Escadre Trenton par l'entremise du service de l'Analyse et des leçons retenues du CGAFC. En d'autres mots, j'étais un stratège de salon. Peu de temps après le début de l'Op MOBILE, j'ai communiqué avec le colonel (Col) Alain Pelletier pour lui offrir l'appui du CGAFC en vue d'établir un programme sur les leçons retenues du théâtre. Lors de sa visite du théâtre, l'équipe du CGAFC a constaté, à juste titre, que la campagne aérienne de l'opération UNIFIED PROTECTOR (OUP) et que le déploiement de cinq différents types d'aéronefs à l'appui de l'Op MOBILE constituait une occasion en or d'évaluer la capacité de l'Aviation royale canadienne (ARC) à se déployer ainsi qu'à mener des opérations et à les soutenir. Cette observation tombait particulièrement à point, car le Service de développement de la doctrine du CGAFC s'apprêtait à terminer l'ensemble des manuels de doctrine aérospatiale, et il s'agissait d'une occasion de valider bon nombre de ces concepts. Dans ce chapitre, je présenterai mon point de vue sur les réussites obtenues dans le cadre de la campagne aérienne s'étant déroulée au cours de la dernière moitié de l'opération, et je décrirai les problèmes persistants. Je mettrai tout d'abord l'accent sur les répercussions des changements apportés à la structure du commandement et contrôle (C2), puis je parlerai de quelques-uns des progrès réalisés au cours des dernières semaines des opérations aériennes. Enfin, je vous ferai part de quelques réflexions sur les activités finales qui ont eu lieu à la suite des opérations. Mes opinions peuvent différer de celles de mes collègues sur certains points. Toutefois, je considère que les divergences de points de vue favorisent la tenue de débats sains.

Rapports de commandement et division des tâches

Les premiers rapports de l'équipe des leçons retenues du CGAFC déployée dans le théâtre démontrent clairement que la structure de C2 en place dans le théâtre présentait des lacunes à de nombreux niveaux en juin, malgré le succès réel des opérations aériennes. Comme l'ont écrit mes collègues, le concept d'un commandement de soutien du théâtre fonctionnant indépendamment du commandement opérationnel, avec des responsabilités mal définies qui se chevauchent, était inefficace. En outre, l'élément de soutien de la mission canadienne (élm sout msn) en Sicile avait du mal à intégrer ce type de commandement au niveau tactique en vue d'appuyer les opérations des chasseurs et les opérations de ravitaillement en vol à la base aérienne de Trapani, de même que le détachement (dét) de CP140 Aurora situé à la base aérienne de Sigonella, à l'autre extrémité de l'île. L'équipe des leçons retenues a indiqué que les structures de commandement parallèles étaient la cause fondamentale d'une bonne partie de ces difficultés. Cette constatation est clairement démontrée par le fait que toutes les flottes et l'élm sout msn devaient communiquer directement et de manière indépendante l'ensemble des problèmes liés au soutien et aux opérations au commandant de la Force opérationnelle Libeccio (FOL) à Poggio Renatico, et que les effectifs du quartier général (QG) étaient grandement insuffisants. Bref, le principe de l'unité de commandement avait été compromis. Par conséquent, j'ai été soulagé d'apprendre, avant mon arrivée dans le théâtre, que j'assumerais le commandement d'une nouvelle structure composée de la Force opérationnelle Naples (FO Naples) et de la FOL qui avait été fusionnée pour créer la Force opérationnelle Libeccio (FO LIB), et que je relèverais d'un brigadier-général.

Au cours des breffages relatifs aux engagements pris par les dirigeants clés auxquels j'ai assisté au Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (COMFEC) avant mon affectation, il m'est apparu évident qu'on avait confiance dans la manière dont les opérations aériennes étaient menées dans le théâtre. Toutefois, le personnel du COMFEC a clairement signalé plusieurs problèmes liés au soutien dans le théâtre se rapportant notamment à l'entreposage des armements, au compte du carburant et de l'approvisionnement de l'aviation ainsi qu'aux autorités financières, qui étaient directement attribuables aux relations de commandement délicates. Lors des breffages d'orientation auxquels j'ai pris part, j'ai remarqué que le personnel du COMFEC savait clairement comment la transition vers la nouvelle structure de C2 nous permettrait de surmonter ces difficultés. À mon arrivée dans le théâtre, il est devenu apparent que l'ensemble de l'état-major de la FO Naples, qui allait devenir l'état-major interarmées (EMI) de ma force opérationnelle (FO), avait également une vision claire à ce sujet. Grâce aux remarquables activités de planification et de préparation menées par le Col Paul Ormsby, l'EMI, qui venait tout juste de cesser d'assumer le commandement de la FO LIB le 7 août, a pu se mettre en route afin de rendre visite aux états-majors dans tous les lieux de déploiement pour les aider à régler tous les problèmes de soutien auxquels ils faisaient face dans le théâtre. En raison du commandement unifié, ce genre de tournée était maintenant rendue possible.

L'EMI a travaillé d'arrache-pied pour régler les nombreux problèmes de soutien survenus au cours de l'opération. Par exemple, peu après mon arrivée dans le théâtre, on m'a informé que les forces britanniques menant des opérations depuis l'aérodrome de Trapani

nous fournissaient la totalité du carburant d'aviation utilisé dans le cadre des opérations de chasse et de ravitaillement en vol. Puisque nous n'avions pas versé de paiement au dét britannique pour le carburant obtenu dès le commencement des opérations, il nous menaçait de réduire le nombre de livraisons de carburant jusqu'à la prise de dispositions financières. Comme nous menions des opérations de chasse et de ravitaillement en vol depuis la base, cet avertissement n'était pas à prendre à la légère. Bien que ce problème ait été rapidement réglé, il est dommage que la situation ait été une telle source d'irritation.

La formation de la FO LIB fusionnée a eu des répercussions importantes sur l'exécution des opérations aériennes. Avant de prendre le commandement de la FO, j'ai rencontré le lieutenant-colonel Dan McLeod, commandant de la nouvelle Escadre aérienne en Sicile, pour discuter de ses fonctions de commandant d'escadre chargé de me rendre compte de l'ensemble des opérations aériennes de nos escadres basées en Sicile. Je voulais que l'ensemble des activités des flottes soit regroupé. Il a donc rapidement pris des mesures afin que l'Escadre aérienne en Sicile fonctionne comme une escadre, et non comme un groupe de dét individuels. En collaboration avec le major Eric Grandmont, il a mis sur pied une escadrille de soutien opérationnel (ESO) de l'escadre qui est devenue le point central de toutes les activités de suivi des communications opérationnelles, des vols et des statistiques, de même que de l'ensemble des activités de planification de l'escadre. Il a également intégré l'élm sout msn à la structure de l'escadre et a ouvert la voie à l'établissement d'une liaison entre l'élm sout msn et l'EMI de la FO pour régler les problèmes de soutien au niveau de l'escadre. En affectant l'élm sout msn à la supervision de la prestation de services logistiques, administratifs et techniques et l'ESO à la coordination des opérations et à l'emploi des ressources de l'escadre, bon nombre des précédentes lacunes en matière de C2 ont pu être comblées. Bien que des progrès constants aient été réalisés au cours des opérations de l'Escadre aérienne en Sicile, quelques problèmes de longue date n'ont pu être entièrement atténués, tels que la dépendance à l'égard du réseau technique pour l'expédition de pièces et d'outils dans le théâtre. En outre, le dét des CP140 n'a jamais entièrement pris part aux opérations de l'Escadre aérienne en Sicile en raison de la distance qui séparait ces deux éléments et de la relation de C2 indirecte qu'ils entretenaient. En effet, le dét de CP140 se faisait attribuer du travail par le commandant de la composante maritime de la force interarmées, tandis que les opérations à Trapani étaient dirigées par le commandant de la composante aérienne de la force interarmées. Malgré tout, la nouvelle doctrine de l'escadre expéditionnaire aérienne (EEA) a été validée, et le succès de celle-ci a été renforcé par la mise sur pied de la 2 EEA à Bagotville, les déploiements de l'EEA lors d'exercices, notamment dans le cadre des exercices RIMPAC et JOINTEX, et le plus récent déploiement de l'EEA au Koweït à l'appui de l'Op IMPACT. L'ARC a pris conscience de la valeur de l'EEA et a enchâssé cette leçon retenue dans la doctrine et dans la pratique.

La mise sur pied de la FO LIB nécessitait également l'établissement de nouveaux processus opérationnels dans le théâtre. L'équipe des opérations et moi-même devions évaluer de quelle manière j'allais me joindre à une opération aérienne en cours dans un théâtre pour remplir mes fonctions de commandant de la force opérationnelle (cmdt FO) sans

compromettre la primauté des opérations et nuire à l'efficacité opérationnelle déjà établie. J'ai rencontré le Col Pelletier au mois d'août pour discuter de ce défi. Comme l'avait ordonné le COMFEC, le Col Pelletier, à titre de tout nouvel élément de coordination aérienne de la FO au centre multinational d'opérations aériennes (CAOC) à Poggio Renatico, conserverait les fonctions de « détenteur de la carte rouge[2] » et d'autorité approbatrice des objectifs. Cependant, nous avons convenu que mon nouveau titre de cmdt FO me permettrait désormais d'approuver un programme de vols hebdomadaire à l'échelle du théâtre, y compris tous les changements apportés aux missions aériennes prévues et la planification en vue de la période d'intensification, et d'être tenu au fait de l'intégralité des mouvements d'aéronefs entrant dans le théâtre ou sortant de celui-ci par l'entremise de l'organisation du J3 (opérations aériennes) dont je faisais partie. Grâce à une visite au CAOC une semaine après ma prise de commandement, j'ai pu mieux comprendre la cadence de combat de l'élément de coordination aérienne et préciser davantage la répartition de nos rôles et responsabilités. Peu de temps après, cet arrangement a été publié sous la forme d'une directive opérationnelle à l'intention des FO pour fournir des clarifications à toutes les personnes concernées. En général, je considère que les tâches ont été réparties de façon logique, si l'on tient compte du fait que la nouvelle structure a été appliquée à une opération existante. Cependant, en raison des défis inhérents à la communication du renseignement au sein d'une coalition, je considère qu'on a manqué l'occasion d'améliorer l'efficacité opérationnelle de la FO en centralisant le processus d'approbation des objectifs au QG FO.

Le partage inégal du renseignement entre tous les partenaires s'inscrit dans la réalité des opérations de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) menées dans un environnement de coalition. Les participants à l'OUP ont dû également composer avec ce fait. Il y avait des cercles concentriques d'accès au renseignement auxquels s'ajoutaient progressivement de plus en plus de militaires à mesure que l'on s'éloignait du centre de ceux-ci. Comme il fallait respecter une norme très stricte en matière de ciblage et que les dommages collatéraux étaient peu tolérés, nous obtenions des résultats qui irritaient souvent le lieutenant-général (Lgén) Charles Bouchard. Certains pays, dont le Canada, refusaient d'engager des objectifs qu'ils avaient approuvés en raison de restrictions nationales particulières[3]. Il faut toutefois comprendre qu'ils ne pouvaient souvent pas avoir une vue d'ensemble du renseignement en raison de la distribution restreinte de certaines informations, de même que de la disponibilité des systèmes au CAOC de l'OTAN et de la compatibilité entre ceux-ci. En réalité, il arrivait souvent que les meilleurs renseignements sur les objectifs puissent seulement être obtenus au QG de l'OUP à Naples, malgré le fait que les autorités nationales d'approbation des objectifs étaient situées au CAOC à Poggio Renatico ou dans les capitales nationales des partenaires de la coalition. Comme le commandant de l'OTAN était un Canadien et que les meilleurs renseignements se trouvaient au QG de l'OUP à Naples, je suis d'avis que l'autorité d'approbation des objectifs dans le théâtre aurait dû se trouver à Naples plutôt qu'à Poggio Renatico.

Le lien solide établi entre la FO LIB et Winnipeg lors de l'opération constitue également une autre relation de commandement méritant des observations. Le commandant de la 1re Division aérienne du Canada à Winnipeg, soit le major-général (Mgén)

Alain Parent, exerçait également le mandat de commandant de la composante aérienne des Forces canadiennes relevant du commandant du COMFEC, et avait l'entière confiance du Lgén Marc Lessard, et de Stuart Beare, qui détenait alors le grade de lgén, à l'égard de l'emploi des ressources aériennes dans le théâtre. Par conséquent, je communiquais régulièrement avec Winnipeg pour discuter de nombreuses questions liées à la mission à laquelle nos flottes d'aéronefs prendraient part. Par exemple, j'ai collaboré étroitement avec le Mgén Parent et son état-major à certains dossiers, comme l'obtention d'un appui à la création d'un rôle de contrôleur aérien avancé (CAA) et à la planification d'opérations au-dessus du sol pour le dét de CP140 et de frappes en profondeur en Libye pour le dét de CF188. Une fois que le Mgén Parent a été convaincu de la nécessité et de la faisabilité opérationnelles de ces nouveaux rôles, le commandant du COMFEC a approuvé leur mise en œuvre. Le processus a bien fonctionné, et la FO a reçu un soutien remarquable de la part de Winnipeg lors de l'opération.

De façon générale, je crois que la structure de C2 dont j'ai hérité le 7 août 2011 était efficace sur le plan opérationnel; toutefois, je suis d'avis qu'on a manqué l'occasion de consolider encore davantage les rapports hiérarchiques dans le théâtre. Malgré la fusion de la FOL et de la FO Naples, il y avait toujours quatre lignes de communication distinctes qui faisaient directement rapport au COMFEC dans la même zone de responsabilité. En plus de la ligne de communication directe établie entre la FO de l'élément de coordination aérienne et le QG COMFEC en ce qui a trait au ciblage, les Navires canadiens de Sa Majesté CALGARY et VANCOUVER, ainsi que la FO LOBE (opération du Commandement – Forces d'opérations spéciales [COMFOS] visant la réouverture de l'ambassade canadienne en Libye), faisaient également directement rapport au COMFEC. Selon moi, en plus de fusionner la FOL et la FO Naples, il aurait fallu regrouper la FO maritime, la responsabilité d'approbation des objectifs et, possiblement, la FO COMFOS afin de réduire le nombre d'éléments relevant directement du COMFEC depuis le même théâtre. De cette façon, les lignes de communication directes avec le COMFEC auraient été réduites à une ou deux.

Une culture d'amélioration continue

Mes collègues ont tous abordé les nombreuses réussites obtenues dans le cadre de la campagne aérienne s'étant déroulée au cours de l'Op MOBILE. Je suis tout à fait d'accord avec leurs commentaires selon lesquels c'est le travail acharné, le professionnalisme et la grande qualité des officiers et des militaires de rang des trois éléments déployés au sein de la FOL, de la FO Naples et de la FO LIB qui nous ont permis d'atteindre nos objectifs. Ce qui m'a surtout impressionné au sujet du personnel de la FO, c'est l'engagement qu'il avait à l'égard de l'amélioration continue, de même que sa capacité à s'adapter constamment aux besoins changeants de l'opération jusqu'à la toute fin de celle-ci. Ce n'est pas seulement la FO LIB qui avait cette mentalité : le soutien fourni par le Canada et les actions de nos alliés prenant part à l'OUP étaient guidés par les mêmes principes. Cette volonté a particulièrement été mise en lumière au cours des dernières semaines d'opérations de la FO.

L'Op MOBILE a permis à la communauté des CF188 d'utiliser pour la première fois la nacelle de désignation d'objectif améliorée pour tireur d'élite et le marqueur laser lors d'opérations de combat déployées ainsi que d'employer de nouvelles armes telles que le GBU-38 à munitions interarmées d'attaque directe (JDAM). Malgré la conviction générale que la fin de la guerre approchait, on a permis l'utilisation de JDAM par les CF188. La première de ces armes a été larguée le 1er octobre 2011. Son programme de guidage, qui se fondait sur des données de positionnement global, permettait de lancer des frappes sur des objectifs connus se trouvant à des emplacements fixes, quelles que soient les conditions météorologiques. Cette arme s'est avérée le principal fer de lance de l'opération. En effet, les conditions météorologiques en Libye se sont dégradées et les bombes à guidage laser n'étaient souvent d'aucune utilité en raison de l'épaisse couverture nuageuse flottant au-dessus de la zone d'opération. L'ajout des JDAM à l'arsenal de la FO a été particulièrement impressionnant, car il a démontré la capacité du Canada à répondre rapidement aux exigences opérationnelles en temps de guerre. La mise à l'essai et l'autorisation de cette nouvelle technologie pour les aéronefs constituent habituellement un long processus pouvant s'étirer sur des années. Toutefois, dans ce cas, la mise en œuvre des JDAM n'a pris que quatre mois. L'intégration des JDAM à l'équipement de la flotte des CF188 dans les dernières semaines de l'opération (Kadhafi a été capturé et tué à peine 20 jours après le premier largage de JDAM) témoignait de l'engagement des capacités de l'ARC dans le théâtre d'opérations à l'égard de l'amélioration continue.

Lors du nadir du mandat de la FO LIB, un développement opérationnel important a eu lieu au sein du dét des CP140. Pendant la majeure partie de l'opération, les CP140 n'ont participé qu'à des opérations au-dessus de l'eau en raison de la menace surface-air au-dessus de la Libye. J'ai eu plusieurs discussions avec le Col Pelletier, puis avec le Col Eric Kenny, sur la possibilité que les CP140 participent à des opérations au-dessus du sol, en raison du besoin opérationnel immédiat lié à l'ajout de ressources de renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR) dans le théâtre. Une fois que la menace aérienne au sol s'est atténuée, nous avons collaboré étroitement avec Winnipeg pour élaborer une approche progressive fondée sur des conditions liées à l'emploi des CP140 au-dessus du sol. La nouvelle mission des CP140 a débuté par des opérations de RSR au-dessus de Tripoli à l'appui de l'Op LOBE du COMFOS et de l'ouverture de l'ambassade canadienne. La phase subséquente comprenait l'exécution de missions de RSR dans la région littorale libyenne visant à repérer des forces pro-Kadhafi. Celles-ci ont été réalisées à un moment particulièrement opportun, car les vents forts et le mauvais temps dans la région méditerranéenne nuisaient aux opérations des aéronefs sans pilote (UA). En effet, bon nombre des missions de RSR ont été annulées, car les UA ne pouvaient décoller à partir de la Sicile. Lors de la dernière phase de l'Op MOBILE, les CP140 ont mené des opérations au-dessus du territoire libyen, y compris des missions de surveillance en profondeur au-dessus de l'installation de stockage des produits chimiques de Waddan, dans la Libye centrale. Dans le cadre de cette même phase, les CP140 ont eu à assumer un nouveau rôle de coordonnateur des attaques et de la reconnaissance (coord AR), ce qui était une première pour cette communauté.

Lorsqu'ils étaient affectés à cette fonction, les pilotes des CP140 étaient occupés par une équipe d'appui-feu composée de CAA/contrôleurs interarmées de la finale de l'attaque (CIFA) pour localiser des objectifs au moyen des capteurs de l'appareil. Lors d'une mission à titre de coord AR, l'équipe d'appui-feu coordonnait l'approbation du largage de bombes en collaboration avec le CAOC et, une fois celui-ci approuvé, guidait les combattants vers la zone de l'objectif pour qu'ils repèrent visuellement les cibles à poursuivre. Comme il n'y avait aucun militaire canadien possédant les qualifications nécessaires pour assumer le rôle de CAA au début de l'opération dans le théâtre, le dét de CP140 a collaboré étroitement avec les équipes d'appui-feu du Royaume-Uni (R.-U.) pour développer cette capacité. Les CP140 ont pris part à leur première mission à titre de coord AR le 1er octobre 2011. En tout, à la fin des opérations de vol des Forces armées canadiennes (FAC) le 22 octobre 2011, ils avaient réalisé 12 missions. Les CP140 sont devenus la plateforme favorite des Britanniques en raison de leurs capacités améliorées et de leur système de mission. Afin de pouvoir tirer parti de l'expertise canadienne, une équipe de CIFA en provenance de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, a rapidement été envoyée à Sigonella. Les deux militaires en faisant partie ont été déployés à cet endroit après un bref préavis et ont été en mesure de se perfectionner au cours de plusieurs missions, sous la supervision de l'équipe du R.-U. Une fois qu'ils ont obtenu leur qualification, on a organisé la première mission comprenant seulement du personnel canadien. Celle-ci s'est déroulée le 17 octobre 2011.

L'ARC a recouru à toute la gamme des moyens nécessaires lors du combat du 5 octobre au-dessus de Bani Walid. C'est là une parfaite illustration de l'intégration air-air canadienne. Le dét de CP140 a mené deux missions d'établissement des habitudes de vie à l'appui de sept frappes d'objectifs exécutées par des aéronefs de l'OTAN provenant de différents pays, y compris des missions de CF188. Les CP140 assuraient une surveillance avant les frappes et réalisaient des évaluations des dommages de combat à la suite des frappes pour le compte des combattants. Les CF188 étaient ravitaillés au moyen des CC150T et poursuivaient les cibles à l'aide des nouvelles JDAM, ce qui met de l'avant le rôle que le Canada a joué dans la mission. Cette mission illustre bien l'engagement à l'égard de l'amélioration continue que les membres de la FO LIB ont honoré jusqu'à la fin.

Consigner les apprentissages, perpétuer notre tradition d'excellence, puis quitter les lieux

Les activités liées à l'OUP et à la FO LIB ont connu un changement radical à la suite de la capture et de la mort de Kadhafi, le 20 octobre. Lors d'une réunion, le Lgén Bouchard a dit à son état-major et aux représentants nationaux que les actions posées par les Canadiens dans les derniers jours de l'opération seraient celles qui resteraient en mémoire. En quelques heures, toutes les activités cinétiques liées à l'OUP ont cessé, à l'exception de celles se rapportant à l'autodéfense. Une période de surveillance a débuté par la suite. Le jour suivant, on m'a ordonné de mettre fin à toutes les activités de vol de la FO. Les aéronefs sont demeurés au sol, prêts à intervenir, jusqu'à leur redéploiement au Canada quelques semaines plus tard.

Dans la période qui a suivi, j'ai reçu de nouvelles instructions de la part du Lgén Beare, le commandant du COMFEC. Bien connu pour ses mots d'esprit vifs et mémorables, ce militaire m'a ordonné de consigner les apprentissages, de perpétuer notre tradition d'excellence, puis de quitter les lieux. Pour recueillir nos apprentissages, nous devions achever, dans les dernières semaines d'activités de la FO LIB, le rapport des leçons retenues qui était géré avec brio par le responsable des leçons retenues de la FO, M. Ian McCandie. En outre, il était important de codifier les nouvelles capacités que nous avions développées, y compris l'emploi de l'EEA et des JDAM, ainsi que l'exécution de missions à titre de coord AR, afin de veiller à ce qu'elles soient transférées au Canada. Pour ce faire, on a élaboré des instructions permanentes d'opération ainsi que des tactiques, techniques et procédures avant le redéploiement.

La tâche liée à la perpétuation de notre tradition d'excellence visait à faire en sorte que la manière dont le Canada quitterait le théâtre soit d'une qualité telle que ses troupes seraient accueillies de nouveau en Italie si jamais un nouveau déploiement était nécessaire. Comme le plus gros porte-avions de la Méditerranée se trouve en Italie, l'établissement d'une relation solide avec ce pays était dans l'intérêt du Canada sur le plan stratégique. Les membres du personnel de la FO se trouvant à chaque lieu de déploiement ont donc collaboré étroitement avec leurs homologues italiens pour déterminer la condition dans laquelle leurs hôtes souhaitaient qu'ils laissent les lieux. Pour répondre à leurs exigences, nous devions retirer les infrastructures que nous avions mises en place et remettre les lieux en état. Nous devions également exprimer notre gratitude à nos hôtes italiens d'une manière digne du soutien exceptionnel qu'ils nous avaient offert lors de l'opération. Pour ce faire, nous les avons invités aux cérémonies de clôture de la mission se déroulant à chaque emplacement; certains de nos alliés y ont également pris part.

Enfin, nous devions quitter l'Italie selon une approche par étapes qui garantirait que les membres des FAC, l'aéronef ou l'équipement ne resteraient pas dans le théâtre plus longtemps que nécessaire. À la suite des cérémonies de clôture de la mission à Poggio Renatico, Trapani et Sigonella, l'aéronef a quitté le théâtre. C'est alors qu'ont commencé les travaux d'emballage finaux et de nettoyage des lieux. Lors de cette étape, nous avons facilité le départ du Lgén Bouchard et nous avons préparé le terrain en vue de l'arrivée de son remplaçant, le Lgén Maquis Hainse, de la cellule canadienne du renseignement interarmées, qui demeurerait dans le théâtre pour appuyer le commandant adjoint canadien de l'OTAN à Naples. J'ai remis le commandement de la FO LIB au Col Mike Rafter lors de cette étape finale, plus précisément le 7 novembre. C'était trois mois après avoir accepté la responsabilité de mon commandement. Il a collaboré étroitement avec l'équipe de désactivation du théâtre du COMFEC jusqu'à son départ, trois semaines plus tard.

Pour conclure, j'aimerais souligner le fait que les réalisations de la FO LIB lors de ma mission sont dues aux efforts remarquables de mes prédécesseurs, soit les Col Ormsby et Pelletier, ainsi que de leurs équipes professionnelles et dévouées ayant établi les conditions nécessaires à notre réussite lors de la fusion des FO. Je salue la perspective opérationnelle adoptée par chaque membre de la FO LIB ainsi que le dynamisme et l'innovation dont

ils ont fait preuve lors des combats, quels qu'aient été son uniforme, son groupe professionnel ou son grade. Si on considère les leçons que nous avons tirées de cette expérience, je juge encourageant que le Canada ait déployé une EEA afin d'appuyer les opérations de l'ARC au-dessus de l'Iraq dans le cadre de l'Op IMPACT. Je suis soulagé de voir que la structure de C2 en place dans le théâtre est similaire à celle qui avait été instaurée pour la FO LIB et respecte le principe de l'unité de commandement. Finalement, je suis heureux de voir que les équipages des CF188, des CP140 et des CC150T se trouvant dans le théâtre utilisent de l'équipement, des tactiques et des procédures élaborés lors de l'Op MOBILE.

Le major-général Joyce a suivi une instruction d'officier des systèmes de combat aérien liée au CP140 Aurora et a participé à de nombreuses missions à titre de membre du personnel navigant. Au point culminant de sa carrière, en 2004, il a pris le commandement du 405e Escadron (de patrouille maritime), à la 14e Escadre Greenwood. De 2006 à 2011, il a servi en Afghanistan, il a été nommé commandant de la 14e Escadre et a commandé le Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes. En 2011, il a été affecté à l'étranger au poste de commandant de la Force opérationnelle Libeccio dans le cadre de l'opération MOBILE. Lorsqu'il possédait le grade d'officier général, il a occupé un poste au Bureau du Conseil privé, puis a rempli les fonctions de directeur général – Carrières militaires. Le major-général Joyce occupe actuellement le poste de commandant adjoint du Commandement du personnel militaire.

Abréviations

ARC	Aviation royale du Canada
C2	commandement et contrôle
CAA	contrôleur aérien avancé
CAOC	centre multinational d'opérations aériennes
CGAFC	Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes
CIFA	contrôleur interarmées de la finale de l'attaque
cmdt FO	commandant de la force opérationnelle
Col	colonel
COMFEC	Commandement de la Force expéditionnaire du Canada
COMFOS	Commandement – Forces d'opérations spéciales
coord AR	coordonnateur des attaques et de la reconnaissance
dét	détachement
EEA	escadre expéditionnaire aérienne
élm sout msn	élément de soutien de mission
EMI	état-major interarmées
ESO	escadrille de soutien opérationnel
FO	force opérationnelle
FO LIB	acronyme de la Force opérationnelle Libeccio utilisé après le 7 août 2011
FOL	acronyme de la Force opérationnelle Libeccio utilisé avant le 7 août 2011
JDAM	munition interarmées d'attaque directe
Lgén	lieutenant-général
Mgén	major-général
Op	opération
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

OUP	opération UNIFIED PROTECTOR
QG	quartier général
R.-U.	Royaume-Uni
RSR	renseignement, surveillance et reconnaissance
UA	aéronef sans pilote

Remarques

1. La **Force opérationnelle Libeccio (FOL)** était composée à l'origine des détachements de CF188 et de CC150 à Trapani, du détachement de CP140 à Sigonella et d'un quartier général de la composante aérienne situé à Poggio Renatico. Elle était en place lors de la Roto 0 de l'Op MOBILE, du 19 mars au 7 août 2011. La Force opérationnelle **Libeccio (FO LIB)** était en place lors de la Roto 1 de l'Op MOBILE, du 7 août au 31 octobre 2011. Elle était composée du quartier général de la FO LIB, l'élément de commandement national à Naples, de l'élément de coordination aérienne à Poggio Renatico, des détachements de CF188 et de CC150 à Trapani, de même que du détachement de CP140 à Sigonella.

2. L'expression « détenteur de la carte rouge » est un terme familier pour désigner l'autorité responsable de la mission nationale ou de l'approbation des objectifs qui, conformément à l'orientation nationale et aux règles d'engagement, accepte d'assumer la responsabilité liée à l'exécution d'une mission ou à l'engagement d'un objectif. Le terme évoque le brandissement d'une carte rouge (d'arrêt) pour indiquer qu'une mission ou un objectif NE sera PAS accepté.

3. Le Canada agissait en vertu de certaines règles d'engagement canadiennes et d'une directive en matière de ciblage du chef d'état-major de la défense. Le détenteur de la carte rouge devait donc gérer de nombreuses contraintes lors du processus de ciblage de l'OTAN afin d'assurer un minimum de dommages collatéraux aux biens et de ne faire aucune victime civile.

L'adjudant Lauren Hatfield (à l'avant) et le caporal-chef Dave Dorosz (à l'arrière), opérateurs de détecteur électronique aéroporté de la Force opérationnelle Libeccio, s'occupent des radars à bord d'un avion CP140 Aurora pendant une mission à Sigonella, en Italie.

Warrant Officer Lauren Hatfield (front) and Master Corporal Dave Dorosz (back), Task Force Libeccio airborne electronic sensor operators, man the radars aboard a CP140 Aurora during a mission, Sigonella, Italy.

Des CF188 et un CC150 Polaris défilent au-dessus du Parlement pour marquer la fin de l'opération MOBILE, à Ottawa, en Ontario.

A flypast of CF188 Hornets and a CC150 Polaris takes place over Parliament to mark the end of Operation MOBILE, Ottawa, Ontario.

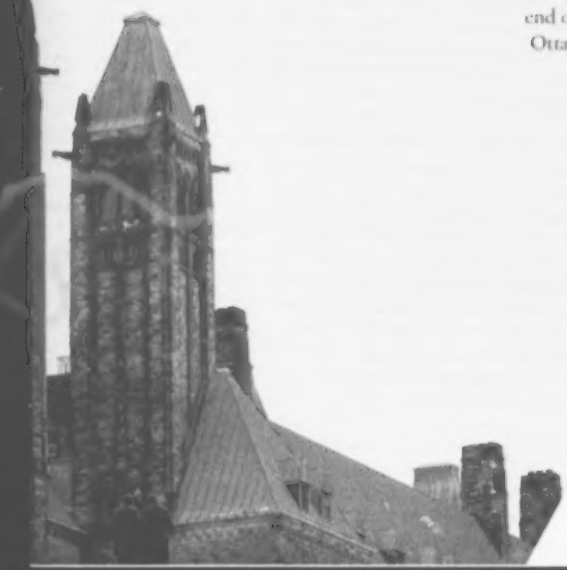

Le caporal Amélie Coté, technicienne en structures d'aéronefs de la Force opérationnelle Libeccio, crée une pièce pour un panneau, à Trapani, en Italie.

Corporal Amelie Cote, Task Force Libeccio aircraft structure technician, creates a part for a panel, Trapani, Italy.

Les soldats Aaron Kennedy (à droite) et Devin Berube (à gauche), techniciens en systèmes d'armement aérien de la Force opérationnelle Libeccio, donnent le feu vert au pilote d'un CF188 après vérification des procédures d'armement, à Trapani, en Italie.

Privates Aaron Kennedy (right) and Devin Berube (left), Task Force Libeccio air weapon system technicians, give the go ahead to the CF188 Hornet pilot after performing their arming procedures, Trapani, Italy.

Un CP140 Aurora fait démarrer ses moteurs en vue d'un vol fonctionnel, à Sigonella, en Italie.

A CP140 Aurora starts its engines to depart for a functioning flight, Sigonella, Italy.

Un aéronef E-3A AWACS (système aéroporté d'alerte et de contrôle) de l'OTAN, à la base militaire de Trapani-Birgi, en Italie.

A NATO E-3A airborne warning and control system (AWACS) aircraft at the Trapani-Birgi military base, Italy.

Un camion d'incendie italien est utilisé pour nettoyer un CC130T Hercules pendant l'opération MOBILE, à Trapani, en Italie.

An Italian fire truck is used to clean a CC130T Hercules during Operation MOBILE, Trapani, Italy.

Les techniciens en aéronautique de la Force opérationnelle Libeccio préparent un point fixe pour vérifier la présence de fuites sur un CF188 Hornet, à Trapani, en Italie.

Task Force Libeccio aviation technicians prepare a ground run leak check for a CF188 Hornet, Trapani, Italy.

05
995

Des CF188 Hornets du 425e Escadron d'appui tactique à Bagotville en attente sur l'aire de trafic, à Trapani, en Italie.

CF188 Hornets from 425 Tactical Fighter Squadron, Bagotville, wait on the flight line, Trapani, Italy.

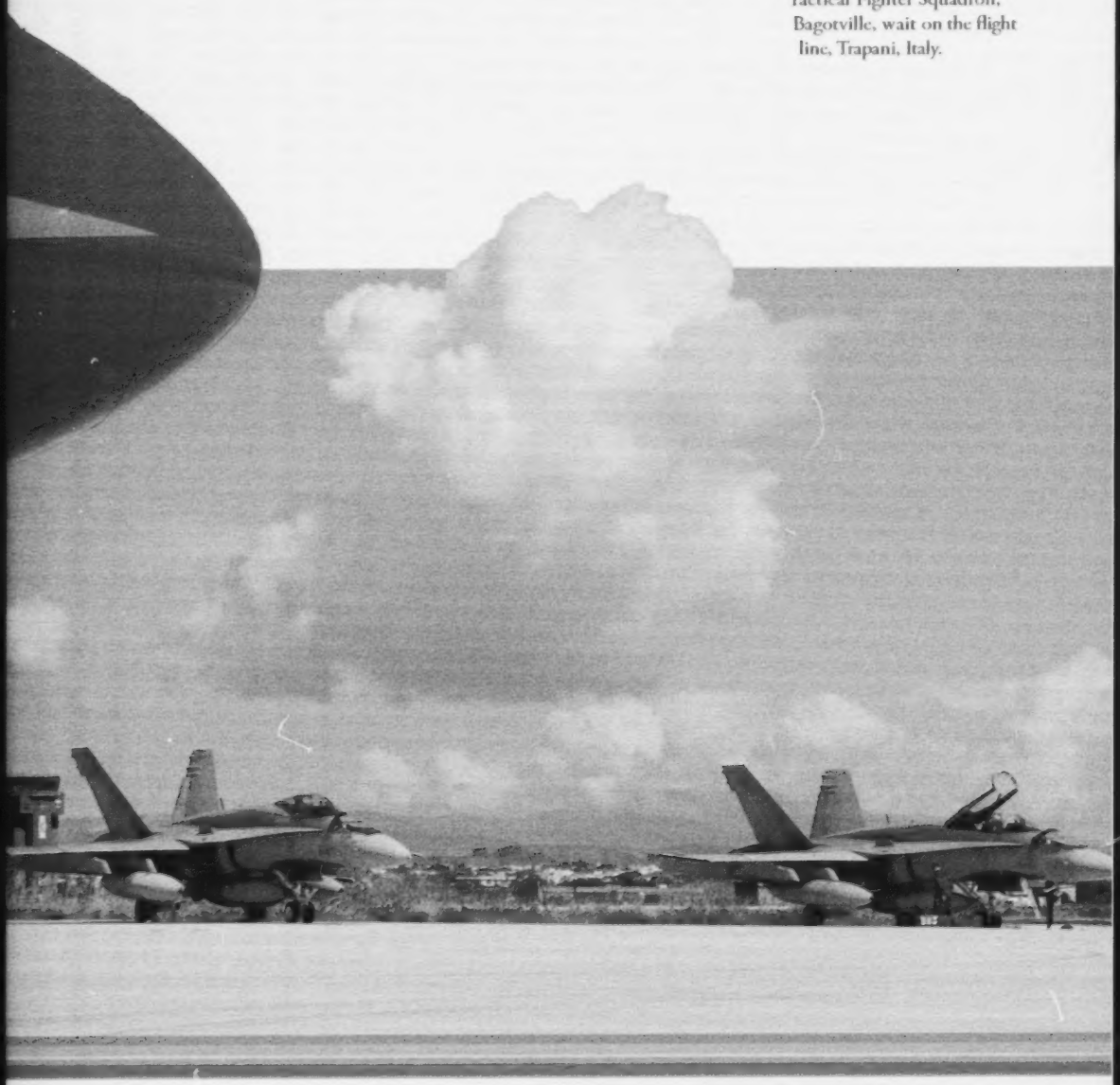

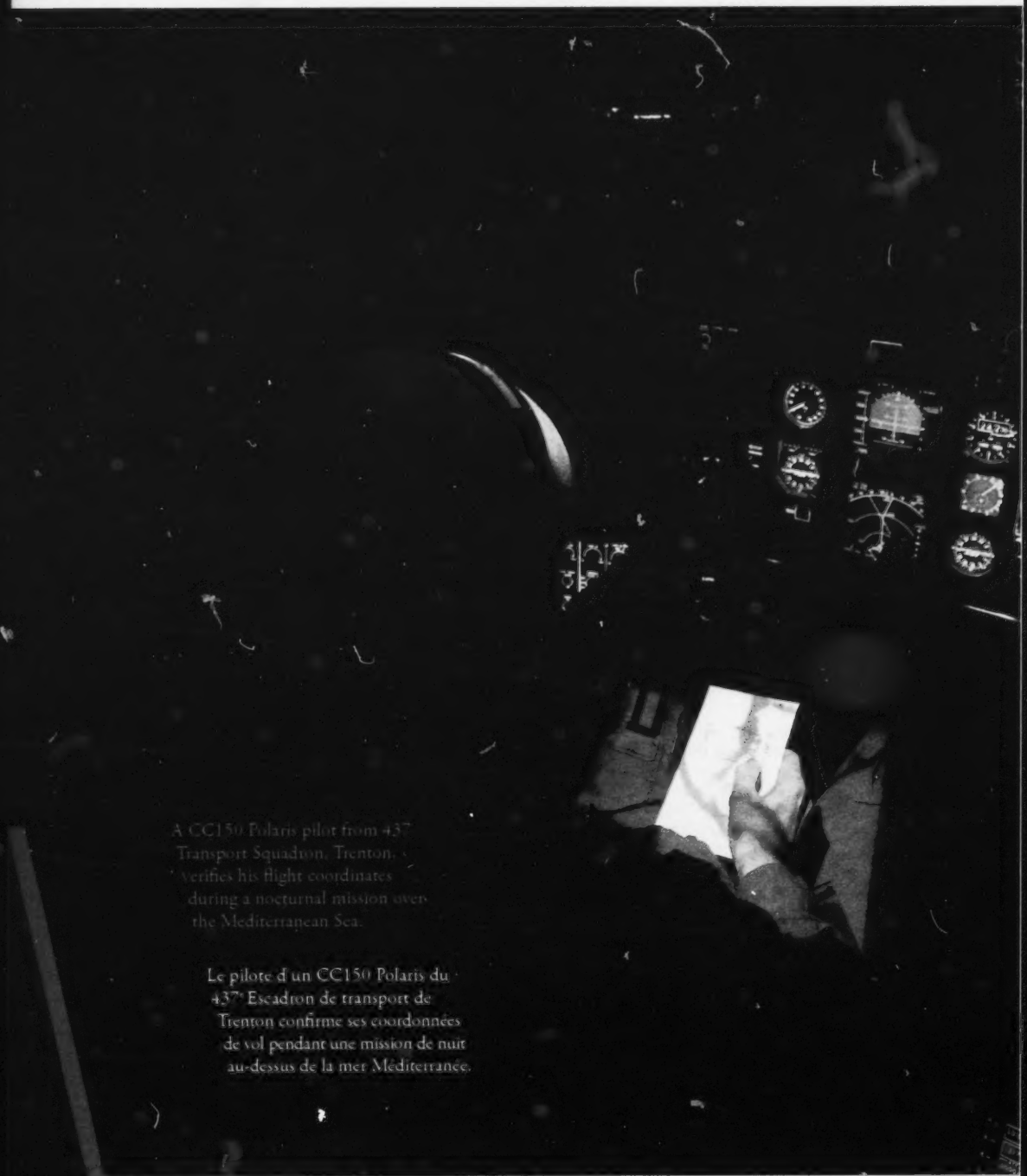

A CC150 Polaris pilot from 437 Transport Squadron, Trenton, verifies his flight coordinates during a nocturnal mission over the Mediterranean Sea.

Le pilote d'un CC150 Polaris du 437e Escadron de transport de Trenton confirme ses coordonnées de vol pendant une mission de nuit au-dessus de la mer Méditerranée.

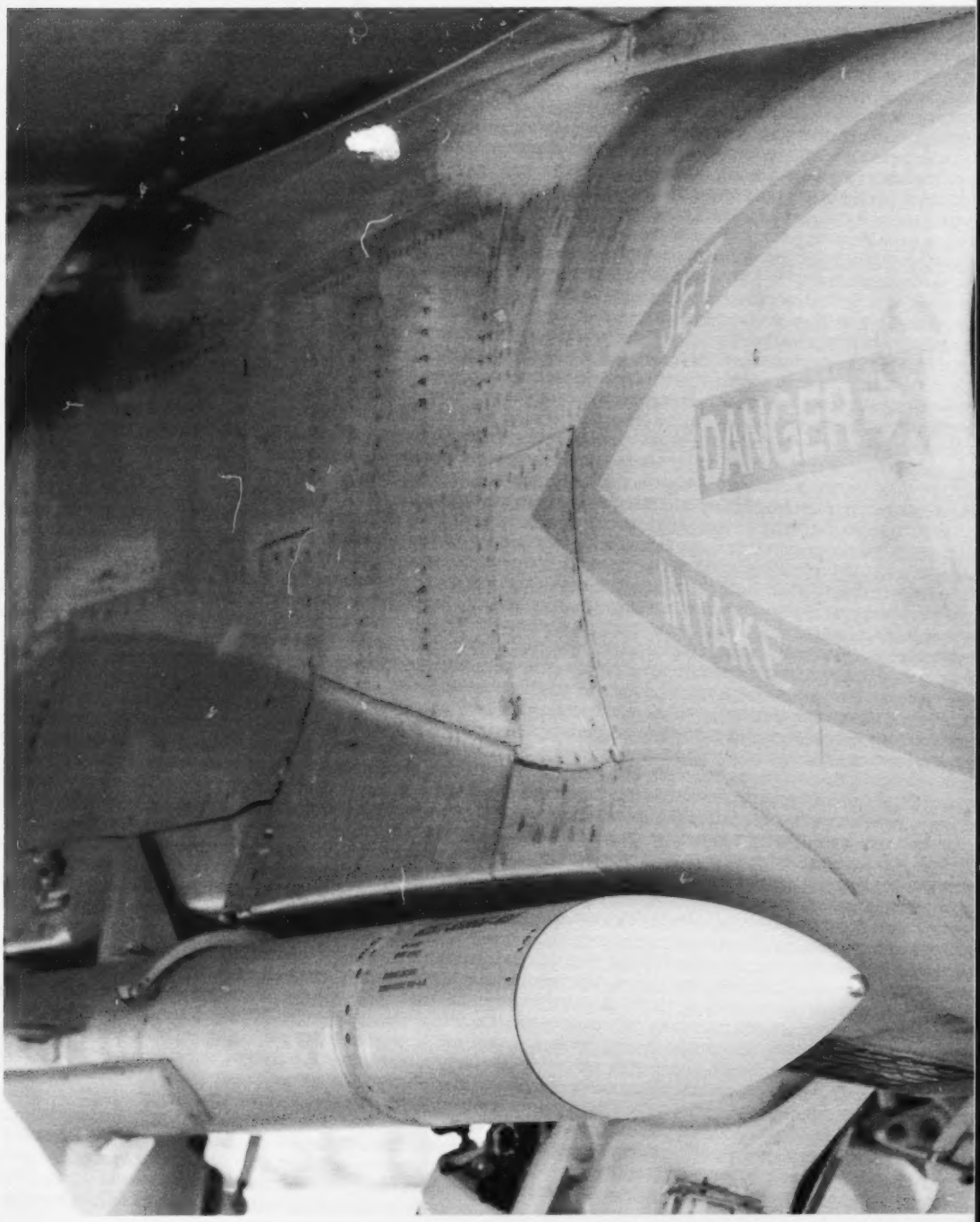
DANGER
INTAKE

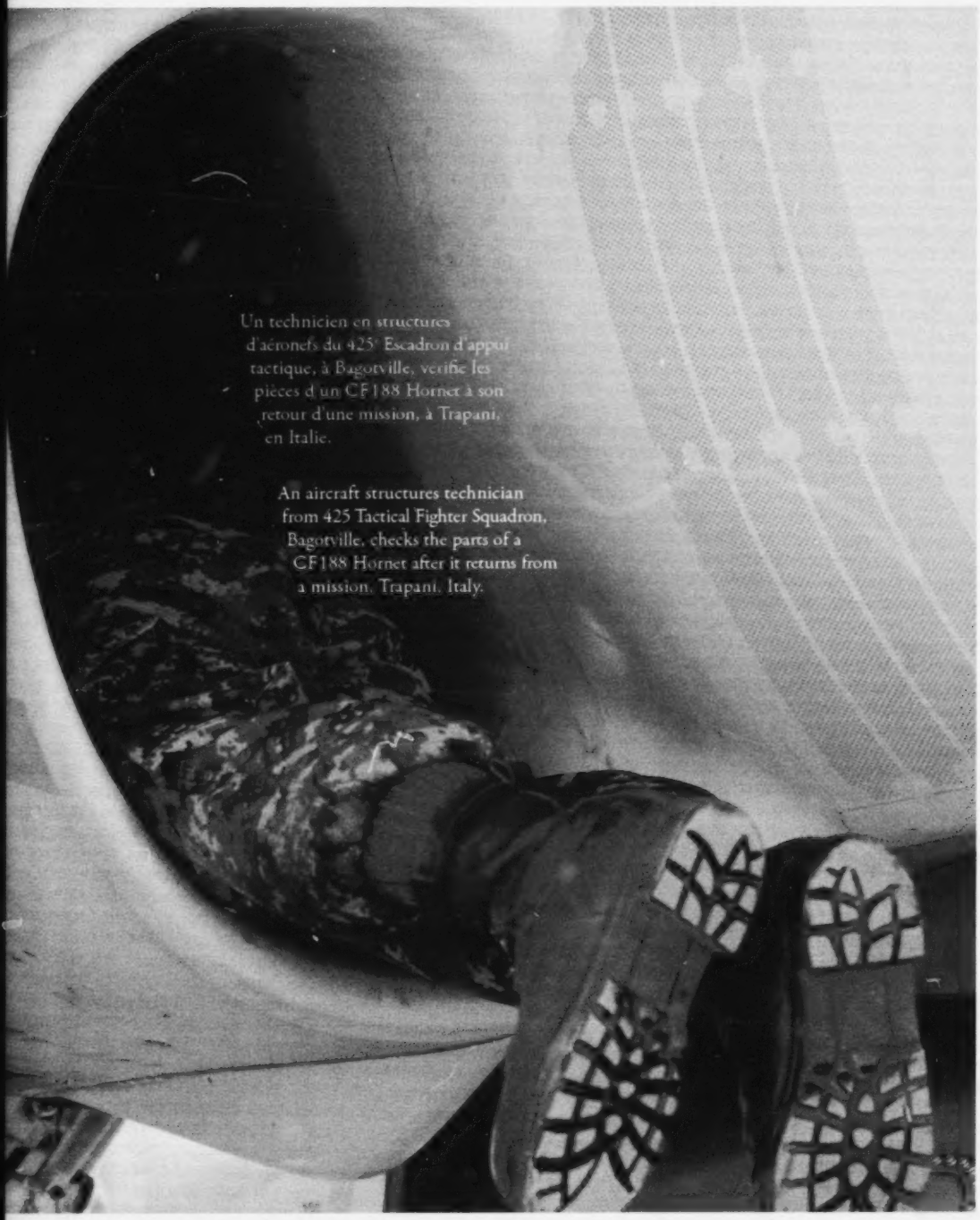

Un technicien en structures d'aéronefs du 425e Escadron d'appui tactique, à Bagotville, vérifie les pièces d'un CF188 Hornet à son retour d'une mission, à Trapani, en Italie.

An aircraft structures technician from 425 Tactical Fighter Squadron, Bagotville, checks the parts of a CF188 Hornet after it returns from a mission, Trapani, Italy.

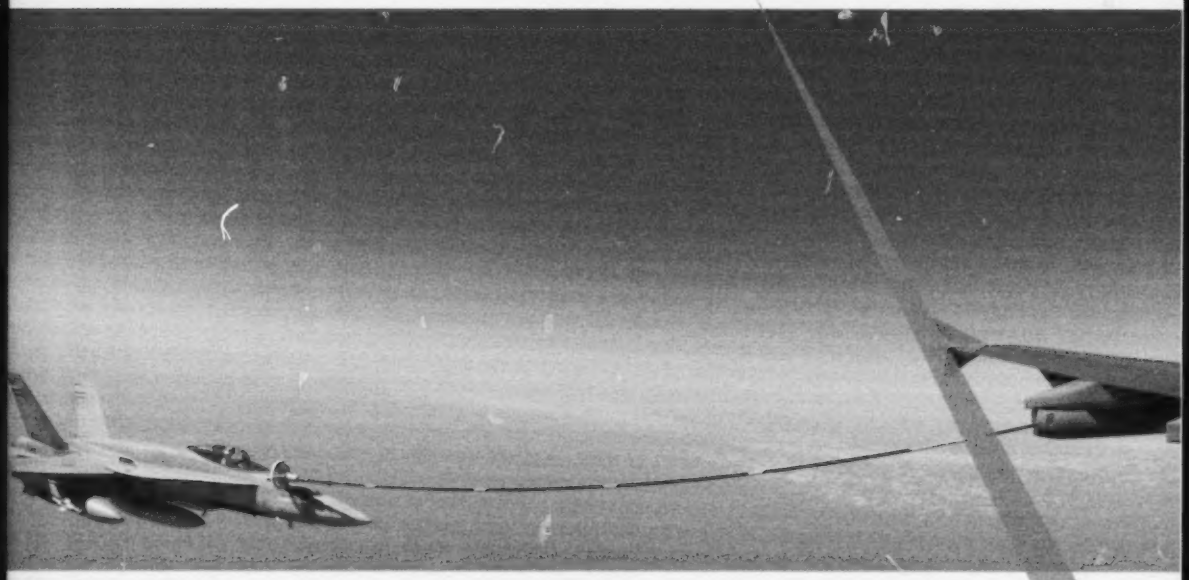

Le colonel Alain Pelletier, commandant de la 3e Escadre Bagotville, lors d'une conférence de presse tenue pour annoncer le départ de six CF188 Hornets canadiens à l'appui de l'intervention des Nations Unies en Libye, à la 3e Escadre Bagotville.

Colonel Alain Pelletier, Commander 3 Wing Bagotville, at a press conference announcing the departure of six Canadian CF188 Hornets in support of the United Nations intervention in Libya, 3 Wing Bagotville.

Maintenant major-général, Paul Ormsby occupe le poste de sous-chef d'état-major du sous-ministre adjoint (Matériels) et d'officier chef du commandement.

Now a major-general, Paul Ormsby is currently serving as the Deputy Chief of Staff for Assistant Deputy Minister (Materiel) and Officer Commanding the Command.

Un CF188 Hornet du 425e Escadron d'appui tactique, à Bagotville, lors d'un ravitaillement air-air au-dessus de la mer Méditerranée.

A CF188 Hornet from 425 Tactical Fighter Squadron, Bagotville, takes on fuel over the Mediterranean Sea.

Le lieutenant-général Charles Bouchard, commandant, Force opérationnelle interarmées multinationale Unified Protector, s'adresse à l'équipage du Navire canadien de Sa Majesté CHARLOTTETOWN sur la mer Méditerranée.

Lieutenant-General Charles Bouchard, Commander, Combined Joint Task Force Unified Protector, speaks to the crew of Her Majesty's Canadian Ship CHARLOTTETOWN while in the Mediterranean Sea.

Des drapeaux flottent à l'entrée de la base militaire italienne, à Poggio-Renatico.

Flags fly at the entrance to the Italian military base, Poggio-Renatico.

Sergeant Stephen Miller, load master, hands passports back to the entitled persons after boarding the CC130J Hercules at the Tripoli International Airport, Libya.

Le sergent Stephen Miller, arrimeur, remet les passeports après l'embarquement à bord du CC130J Hercules à l'aéroport international de Tripoli, en Libye.

A communications technician on board a NATO E-3A airborne warning and control system (AWACS) aircraft leaves for a mission over the Mediterranean Sea.

Un technicien des communications à bord d'un aéronef E-3A AWACS de l'OTAN, quitte Trapani, en Italie, en vue d'une mission au-dessus de la mer Méditerranée.

Private Sean Rogowsky, an airborne electronics sensor operator, is greeted by his daughter at 14 Wing Greenwood when returning from Operation MOBILE.

Le soldat Sean Rogowsky, opérateur de détecteur électronique aéroporté, est accueilli par sa fille à la 14e Escadre Greenwood à son retour de l'opération MOBILE.

Lieutenant-Colonel (LCol) E. J. Kenny (back left), incoming Task Force (TF) Libeccio Trapani Detachment Commanding Officer, and Colonel A. J. P. Pelletier (back right), TF Libeccio Air Component Commander, watch as Chief Warrant Officer (CWO) A. C. Pettipas (front left), incoming TF Libeccio Trapani Detachment CWO; LCol S. Y. Ménard (middle), outgoing TF Libeccio Trapani Detachment Commanding Officer; and CWO J. P. C. Rioux (front right), outgoing TF Libeccio Trapani CWO, sign the Change of Responsibilities scroll, Trapani, Italy.

Le lieutenant-colonel (Lcol) E. J. Kenny (à gauche, à l'arrière), nouveau commandant du détachement Trapani de la Force opérationnelle (FO) Libeccio, et le colonel A. J. P. Pelletier (à droite, à l'arrière), commandant de la composante aérienne de la FO Libeccio, observent l'adjudant-chef (Adjuc) A. C. Pettipas (à gauche, à l'avant), nouvel Adjuc du détachement Trapani de la FO Libeccio, le Lcol S. Y. Ménard (au centre), commandant sortant du détachement Trapani de la FO Libeccio, et l'Adjuc J. P. C. Rioux (à droite, à l'avant), Adjuc sortant du détachement Trapani de la FO Libeccio, qui signent le document de transfert de responsabilités, à Trapani, en Italie.

Sergeant Clint Charron (left) and Master Corporal Ryan Stacey (right), Task Force Libeccio construction engineers, setting up a mess tent at Camp Fortin, Trapani, Italy.

Le sergent Clint Charron (à gauche) et le caporal-chef Ryan Stacey (à droite), du génie construction de la Force opérationnelle Libeccio, installent la tente du mess au camp Fortin, à Trapani, en Italie.

Thanksgiving dinner for members of the Sicily Air Wing (SAW) that was cooked and served by SAW Food Services members, Trapani, Italy.

Repas de l'Action de grâce pour les membres de l'Escadre aérienne en Sicile, préparé et servi par les membres des services d'alimentation de l'Escadre, à Trapani, en Italie.

Brigadier-General Derek Joyce, Task Force Libeccio Commander, speaks during the Sicily Air Wing Trapani Detachment Closure Ceremony, Trapani, Italy.

Le brigadier-général Derek Joyce, commandant de la Force opérationnelle Libeccio, prononce un discours lors de la cérémonie de clôture du détachement Trapani de l'Escadre aérienne en Sicile, à Trapani, en Italie.

Armament crews, made up of Task Force Libeccio air weapons technicians, mount GBU-10 two thousand pound (900 kilogram) bombs to the CF188 Hornet, Trapani, Italy.

Le personnel de l'armement, composé de techniciens d'armement aérien de la Force opérationnelle Libeccio, embarque des bombes GBU-10 de 2 000 livres (900 kg) à bord du CF188 Hornet, à Trapani, en Italie.

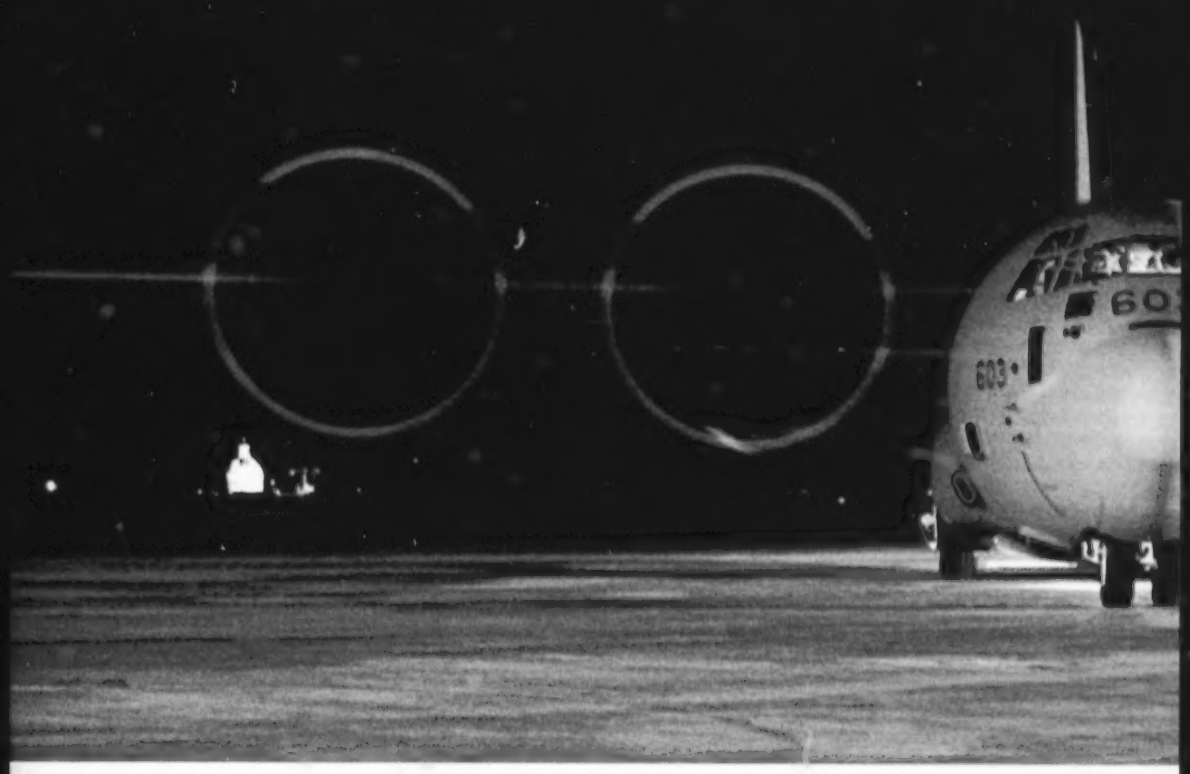

A CC130J Hercules taxis at the Malta International Airport after the emergency evacuation flight of entitled persons out of Libya during Operation MOBILE, Luqa, Malta.

Un CC130J Hercules circule sur la piste de l'aéroport international de Malte après l'évacuation d'urgence des personnes autorisées hors de la Libye, lors de l'opération MOBILE, à Luqa.

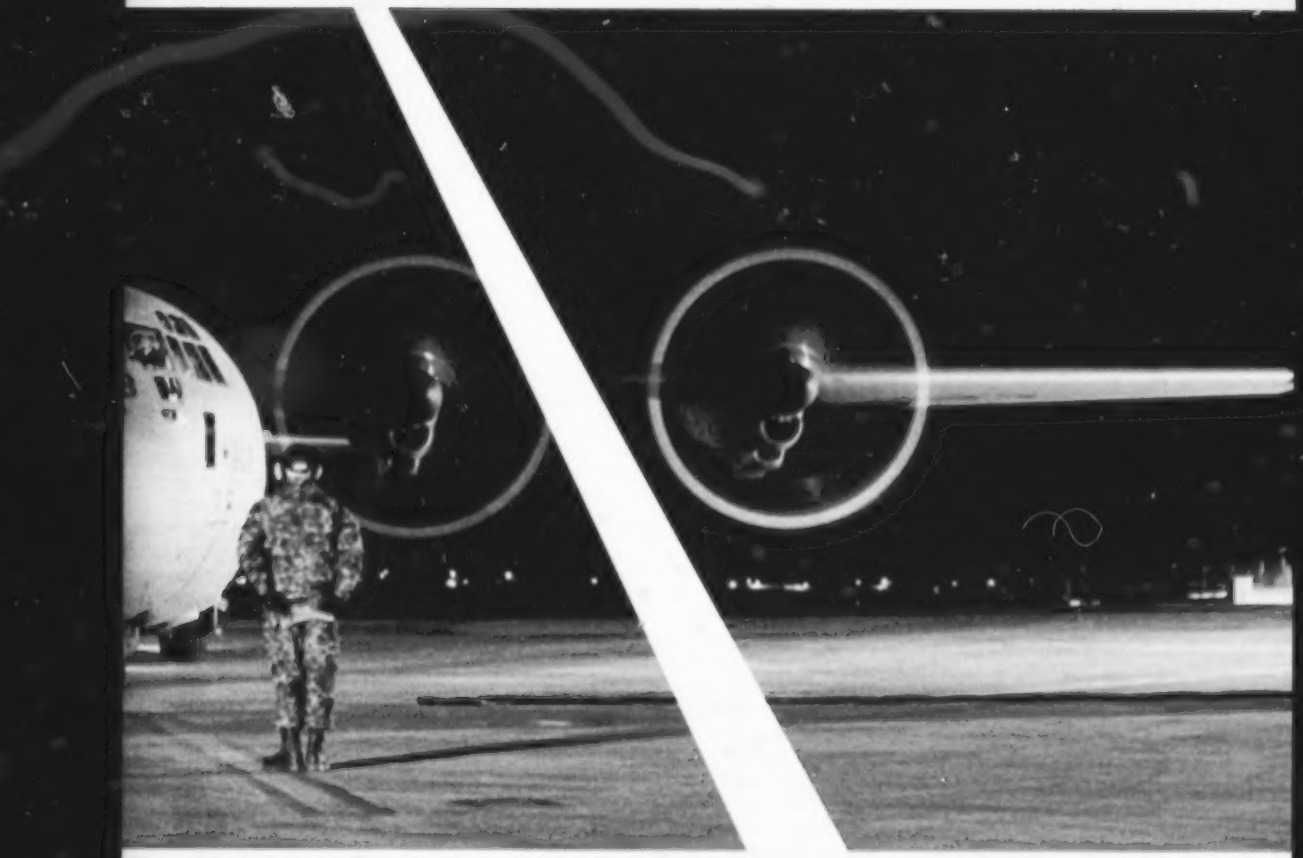

Returned from Trapani, Italy, seven CF188 Hornets park at Canadian Forces Base, Bagotville, Quebec.

Au retour de Trapani, en Italie, sept CF188 Hornet se posent à la Base des Forces canadiennes Bagotville, au Québec.

Regime forces fire 20 millimetre anti-aircraft canon rounds towards coalition ships. Her Majesty's Canadian Ship CHARLOTTETOWN.

Les forces du régime tirent des munitions antiaériennes de 20 millimètres en direction des navires de la coalition. Navire canadien de Sa Majesté CHARLOTTETOWN.

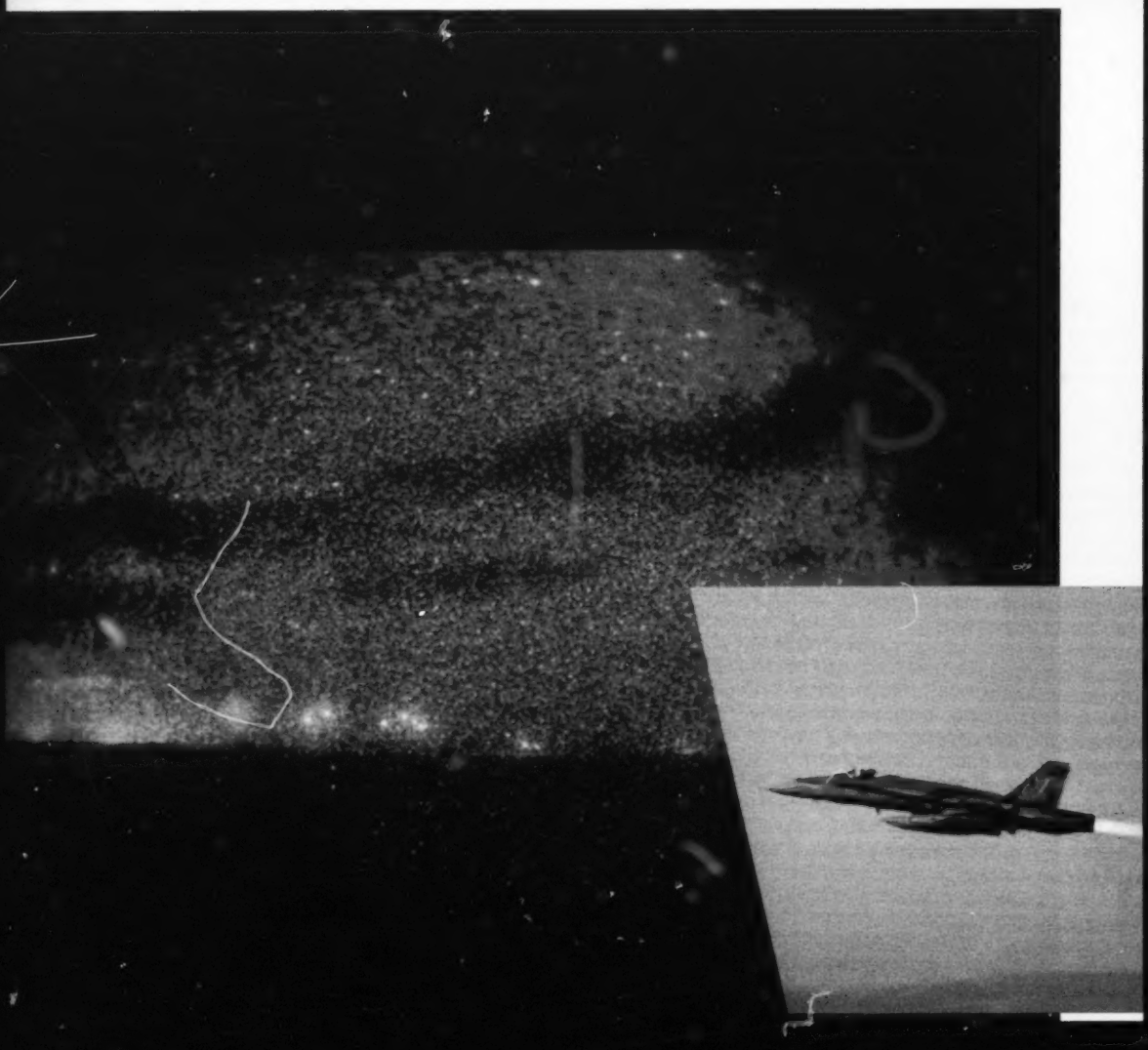

A CF188 Hornet launches for a mission at sunset, Trapani, Italy.

Un CF188 Hornet décolle en vue d'une mission au crépuscule, à Trapani, en Italie.

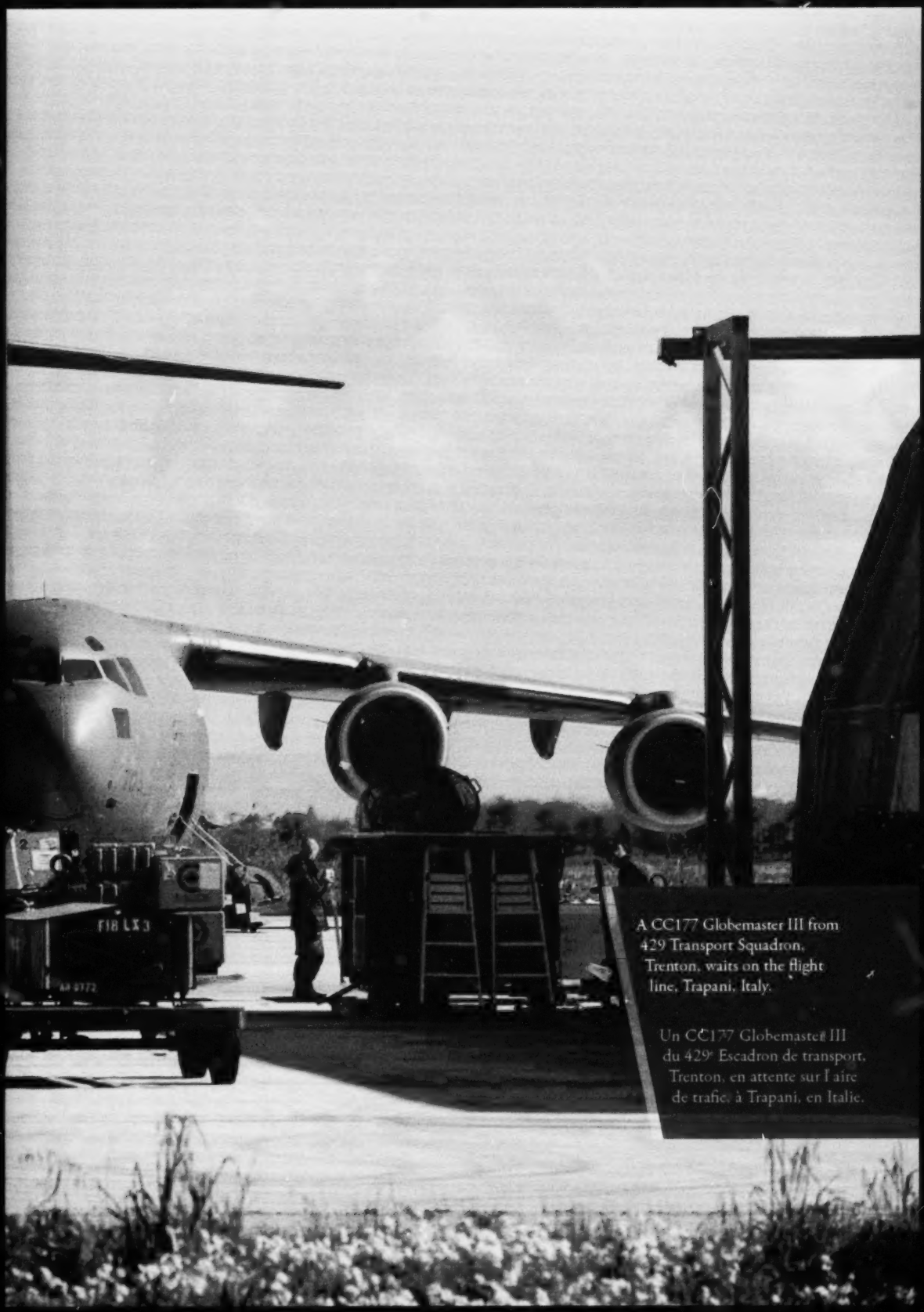

A CC177 Globemaster III from 429 Transport Squadron, Trenton, waits on the flight line, Trapani, Italy.

Un CC177 Globemaster III du 429e Escadron de transport, Trenton, en attente sur l'aire de trafic, à Trapani, en Italie.